

PORTNET

الشباك الوطني الموحد لتبسيط مساهمات التجارة الخارجية
GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Press Book 2019

Votre
COMPÉTITIVITÉ Nous
INSPIRE

Préambule

L'intérêt croissant porté par les médias à l'activité de PORTNET S.A. nous reconforte à plus d'un titre, et nous motive à œuvrer davantage à l'amélioration continue des performances du Guichet Unique des Procédures du Commerce Extérieur PortNet.

Grâce à leur accompagnement, les journalistes, tous supports confondus, presse écrite, radio, télévision et médias électroniques, contribuent au rayonnement des actions de chacun des acteurs de l'écosystème du commerce extérieur.

Les réalisations et nouveautés de PortNet ont eu et continuent d'avoir un grand écho médiatique, aussi bien sur le plan national qu'international. Ateliers de formation, déploiement de nouvelles solutions, conférences, forums, etc. Les médias ont été présents dans chacun des événements marquants l'année 2019 chez les intervenants de la chaîne logistique transfrontalière.

la famille des médias ne ménage aucun effort pour nous accompagner au quotidien.

Nous saluons également les efforts entrepris par l'ensemble des directions de PORTNET S.A pour assurer et optimiser la qualité de l'information diffusée auprès des différents supports médias, notamment quand il s'agit de répondre aux requêtes des journalistes.

Ce document vous propose une compilation d'articles de presse qui, en filigrane, retracent les principaux faits marquants de l'année 2019.

Journal en ligne



Échange des résultats de contrôle électroniques de l'ONSSA via PortNet : Le service arrive à la communauté portuaire de Tanger

La mise en place de ce service s'inscrit dans le cadre des efforts unis de coopération inclusive. L'objectif étant de contribuer à la simplification des procédures du commerce transfrontalier

PORTNET S.A. concrétise ses engagements et dote la communauté portuaire de Tanger d'un nouveau service. Tel qu'a-il été annoncé lors de la réunion de lancement officiel de l'exploitation du module relatif au contrôle des marchandises à l'importation par l'Office national de la sécurité sanitaire et alimentaire (ONSSA) tenue en décembre dernier au port Tanger Med, il a été procédé à l'extension de la généralisation de l'échange des résultats de contrôle électroniques de l'Office via le guichet unique PortNet à la région de Tanger.

Une décision prise suite au déploiement réussi de la dématérialisation du processus de contrôle des produits à l'importation dans les régions de Casablanca et d'Agadir, notamment l'échange des résultats de contrôle électroniques via le guichet unique des procédures du commerce extérieur « PortNet ».

« L'ONSSA, l'ADII et PORTNET S.A. franchissent une nouvelle étape avec la généralisation de ce nouveau processus auprès de la communauté portuaire de la région de Tanger. Ce service est le fruit de la convention de partenariat signée le 12 décembre 2017, lors la 3ème édition de la Conférence Annuelle du Guichet Unique PortNet et qui capitalise sur le rôle de Celui-ci en tant que plateforme centrale d'échange de données relatives au contrôle à l'importation et assurant

la coordination électronique des opérations d'inspection et de prélèvement des échantillons au niveau des ports, des aéroports et des zones magasins et aire de dédouanement (MEAD)», indique PortNet dans sa dernière communication. La mise en place de ce service s'inscrit dans le cadre des efforts unis de coopération inclusive. L'objectif étant de contribuer à la simplification des procédures du commerce transfrontalier. Ceci passe par l'échange informatisé des données via le guichet unique PortNet et l'amélioration des conditions de passage en douane des produits soumis au contrôle de l'ONSSA. A cela s'ajoute le renforcement de la protection du consommateur, par l'instauration d'un contrôle coordonné et efficace à l'importation et à la lutte contre la concurrence déloyale. Le guichet unique des procédures du commerce extérieur contribue également à l'amélioration de la qualité du service public, du climat des affaires, de la compétitivité des opérateurs économiques et de l'attractivité du Maroc aux investissements étrangers. Rappelons que plus de 34.782 clients adhèrent à PortNet.

Le guichet unique offre ses services dématérialisés à une communauté de plus de 40.419 usagers sur l'ensemble du territoire national. Il est à noter que la plate-forme PortNet a été lancée en mars 2011 par l'Agence nationale des ports. Elle a été déployée en premier au niveau du port de Casablanca pour être généralisée à partir de 2012 à tous les ports commerciaux gérés par l'agence et aux autres processus du commerce extérieur.



PortNet : L'ANP lance de nouveaux services

L'Agence Nationale des Ports (ANP) vient de déployer de nouveaux services en ligne via PortNet, le guichet unique du commerce extérieur. Ces services, opérationnels depuis le 14 janvier ; visent l'amélioration de la traçabilité des opérations, des capacités d'anticipation et de planification ainsi que la simplification et la poursuite de la digitalisation des procédures et des formalités pour l'entrée ou la sortie des marchandises.

Concrètement, plusieurs procédures portuaires sont dématérialisées telles que la déclaration des colis lourds et des déchets, la demande d'accostage et le manifeste cabotage import/export. De nouvelles versions ont par ailleurs été développées pour d'autres services : demande d'attribution de poste, les déclarations des marchandises dangereuses, spéciales et du manifeste export.



L'Agence nationale des ports et PortNet, le guichet unique national du commerce extérieur, lancent une série de nouveaux services pour rendre la supply-chain d'import/ export à la fois pratique, intégrée et digitale.

Ces services en ligne, accessibles via la plateforme Portnet depuis le 14 janvier 2019, visent l'amélioration de la traçabilité des opérations à tout moment, des capacités d'anticipation et de planification ainsi que la simplification et la poursuite de la digitalisation des procédures et des formalités pour l'entrée ou la sortie des marchandises.

Ce projet de lancement couvre, d'un côté, la dématérialisation de plusieurs procédures portuaires à savoir la déclaration des colis lourds, la déclaration des déchets, la demande d'accostage, le manifeste cabotage import et le manifeste cabotage export.

Et, d'un autre côté, le développement de nouvelles versions des services en ligne suivants : la demande d'attribution de poste, la déclaration des marchandises dangereuses, la déclaration des marchandises spéciales et la déclaration du manifeste export.

l'actualité économique et financière en continu

Digitalisation de nouveaux services des opérations d'import-export

L'Agence Nationale des Ports (ANP) et PORTNET, le Guichet Unique National du Commerce extérieur, ont annoncé avoir procédé à la digitalisation d'une série de nouveaux services pour rendre «pratique et intégrée» la chaîne logistique (supply-chain) des opérations d'import/ export.

Les nouveaux services, accessibles via la plateforme Portnet depuis la mi-janvier 2019, visent «l'amélioration de la traçabilité des opérations à tout moment, des capacités d'anticipation et de planification», souligne un communiqué conjoint parvenu lundi à la MAP.

Il est aussi question de «la simplification et de la poursuite de la digitalisation des procédures et des formalités pour l'entrée ou la sortie des marchandises», ajoute-t-on de même source.

Lesdites mesures couvrent, d'une part, la dématérialisation de plusieurs procédures portuaires, en l'occurrence la déclaration des colis lourds, la déclaration des déchets, la demande d'accostage, le manifeste cabotage import et le manifeste cabotage export.

D'autre part, elles portent sur le développement de nouvelles versions des services en ligne suivants: demande d'attribution de poste, déclaration des marchandises dangereuses, déclaration des marchandises spéciales et déclaration du manifeste export.

«Aucun effort ne sera aménagé pour accompagner les opérateurs économiques dans l'appropriation de ces nouveaux services dématérialisés», relève-t-on dans le communiqué.



Ports: Digitalisation de nouveaux services pour simplifier les opérations d'import-export

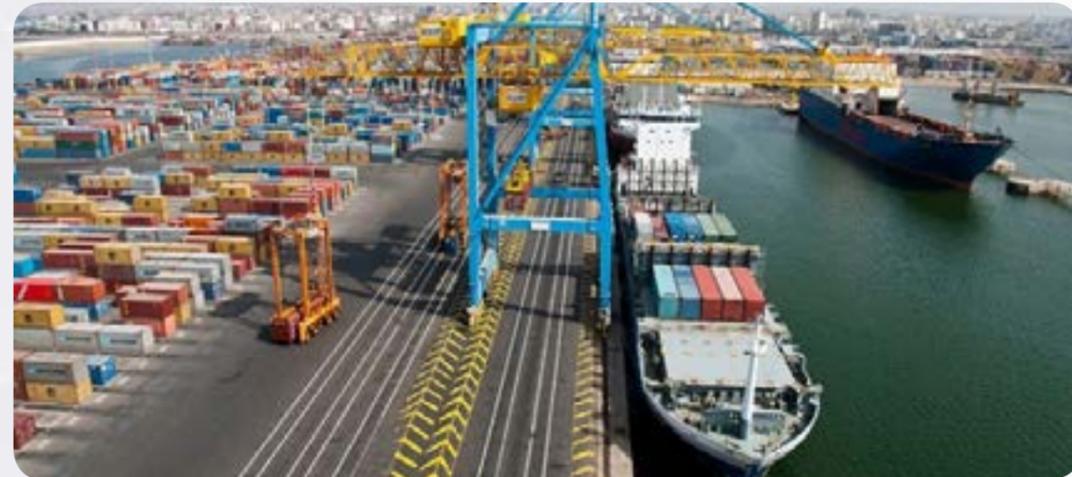
L'Agence nationale des ports (ANP) et PortNet, le guichet unique national du commerce extérieur, ont annoncé avoir procédé à la digitalisation d'une série de nouveaux services pour rendre « pratique et intégrée » la chaîne logistique (supply-chain) des opérations d'import/ export.

Les nouveaux services, accessibles via la plateforme Portnet depuis la mi-janvier 2019, visent « l'amélioration de la traçabilité des opérations à tout moment, des capacités d'anticipation et de planification », souligne un communiqué conjoint.

Il est aussi question de « la simplification et de la poursuite de la digitalisation des

procédures et des formalités pour l'entrée ou la sortie des marchandises », ajoute-t-on de même source.

Lesdites mesures couvrent, d'une part, la dématérialisation de plusieurs procédures portuaires, en l'occurrence la déclaration des colis lourds, la déclaration des déchets, la demande d'accostage, le manifeste cabotage import et le manifeste cabotage export.



لتبسيط "التصدير والاستيراد" المغرب يرقم خدمات مينائية جديدة :

أعلنت "الوكالة الوطنية للموانئ" و "الشبكة الوطنية الوحيد لتبسيط مساطر التجارة الخارجية" (بورتنت) اليوم الاثنين، أنه تمت رقمنة مجموعة من الخدمات المينائية الجديدة، في خطوة تهدف إلى جعل السلسلة اللوجيستكية الخاصة بالتصدير والاستيراد "عملية ومنتجة"

وحسب بلاغ مشترك للجانبين، فإن هذه الخدمات الجديدة، المتوفرة عبر منصة (بورتنت) منذ منتصف يناير الجاري، تروم تحسين تتبع العمليات في أي وقت، والرفع من القدرة على تسريعها، وتطوير الكفاءات في مجال التخطيط.

وأضاف البلاغ ذاته أن الأمر يتعلق، أيضا، بتبسيط ومواصلة عملية التجرد المادي للمساطر والإجراءات الشكلية المتعلقة بدخول وخروج البضائع. وقال إن هذه الخدمات تغطي، من جهة، التجريد

لتبسيط عمليات التصدير والاستيراد.. رقمنة خدمات مينائية جديدة

رقمنة خدمات مينائية جديدة لتبسيط عمليات التصدير والاستيراد

أعلنت الوكالة الوطنية للموانئ والشبكات الوطنية الوحيد لتبسيط مساطر التجارة الخارجية (بورتنيث)، اليوم الاثنين، أنه تمت رقمنة مجموعة من الخدمات المينائية الجديدة. وتهدف هذه الخطوة إلى جعل السلسلة اللوجيستية الخاصة بالتصدير والاستيراد "عملية ومندمجة". وقال بيان مشترك للجانبين، إن هذه الخدمات الجديدة، المتوفرة عبر منصة (بورتنيث) منذ منتصف يناير الجاري، تروم تحسين تتبع العمليات في أي وقت، والرفع من القدرة على تسريعها، وتطوير الكفاءات في مجال التخطيط. وأضاف المصدر ذاته أن الأمر يتعلق، أيضا، بتبسيط ومواصلة عملية التجريد المادي للمساطر والإجراءات

الشكلية المتعلقة بدخول وخروج البضائع. وشدد على أن هذه الخدمات تغطي، من جهة، التجريد المادي للعديد من المساطر المينائية، ومنها على الخصوص التصريح بالإرساليات الثقيلة، والتصريح بالنفايات، وطلب رسو السفن، وبيان نقل البضائع المستوردة، وبيان نقل البضائع المصدرة. ومن جهة أخرى، فهي تهم تطوير صيغة جديدة للخدمات المقدمة عبر الأنترنت، ومنها التصريح بالبضائع الخطيرة وبالبنائات الخاصة، وكذا التصريح ببيان التصدير.



الابتداء 28 يناير 2019

24

أعلنت الوكالة الوطنية للموانئ والشبكات الوطنية الوحيد لتبسيط مساطر التجارة الخارجية (بورتنيث)، اليوم الاثنين، أنه تمت رقمنة مجموعة من الخدمات المينائية الجديدة، في خطوة تهدف إلى جعل السلسلة اللوجيستية الخاصة بالتصدير والاستيراد "عملية ومندمجة".

وحسب بلاغ مشترك للجانبين، فإن هذه الخدمات الجديدة، المتوفرة عبر منصة (بورتنيث) منذ منتصف يناير الجاري، تروم تحسين تتبع العمليات في أي وقت، والرفع من القدرة على تسريعها، وتطوير الكفاءات في مجال التخطيط.

وأضاف البلاغ ذاته أن الأمر يتعلق، أيضا، بتبسيط ومواصلة عملية التجريد المادي للمساطر والإجراءات الشكلية المتعلقة بدخول وخروج البضائع.

وللإشارة، إن هذه الخدمات تغطي، من جهة، التجريد المادي للعديد من المساطر المينائية، ومنها على الخصوص التصريح بالإرساليات الثقيلة، والتصريح بالنفايات، وطلب رسو السفن، وبيان نقل البضائع المستوردة، وبيان نقل البضائع المصدرة.

ومن جهة أخرى، فهي تهم تطوير صيغة جديدة للخدمات المقدمة عبر الأنترنت، ومنها التصريح بالبضائع الخطيرة وبالبنائات الخاصة، وكذا التصريح ببيان التصدير.

وأكد البلاغ على أنه "من يتم الحذر أي جهد لمواكبة الفاعلين الاقتصاديين من أجل الاستفادة من هذه الخدمات الجديدة المرقمنة".

HESPRESS



Ports : Digitalisation de nouveaux services d'import-export

L'Agence nationale des ports (ANP) et PortNet, le guichet unique national du commerce extérieur, ont annoncé avoir procédé à la digitalisation d'une série de nouveaux services pour rendre « pratique et intégrée » la chaîne logistique (supply-chain) des opérations d'import-export.

Les nouveaux services, accessibles via la plateforme Portnet depuis la mi-janvier 2019, visent « l'amélioration de la traçabilité des opérations à tout moment, des capacités d'anticipation et de planification », souligne un communiqué conjoint parvenu lundi à la MAP.

Il est aussi question de « la simplification et de la poursuite de la digitalisation des procédures et des formalités pour l'entrée ou la sortie des marchandises », ajoute-t-on

de même source.

Lesdites mesures couvrent, d'une part, la dématérialisation de plusieurs procédures portuaires, en l'occurrence la déclaration des colis lourds, la déclaration des déchets, la demande d'accostage, le manifeste cabotage import et le manifeste cabotage export.

D'autre part, elles portent sur le développement de nouvelles versions des services en ligne suivants: demande d'attribution de poste, déclaration des marchandises dangereuses, déclaration des marchandises spéciales et déclaration du manifeste export.



PortNet : La gamme de services élargie

Les nouveaux services lancés couvrent la dématérialisation de plusieurs procédures comme ils introduisent de nouvelles fonctionnalités digitales.

Les procédures se simplifient davantage pour la communauté portuaire. Depuis la création du Guichet unique national du commerce portuaire, une panoplie de services a été mise en place en vue de faciliter les démarches à l'ensemble des acteurs de l'écosystème portuaire. Une orientation qui s'inscrit pleinement dans le cadre de la stratégie de transformation numérique des ports engagée par l'Agence nationale des ports (ANP). Le but étant d'améliorer de façon continue la qualité des services rendus aux clients et acteurs de ladite communauté.

C'est dans cette perspective que l'ANP et PortNet ont élargi leur gamme de services. Une série de nouveaux services a vu le jour en ce début d'année, renforçant ainsi l'engagement des deux entités à rendre la supply chain d'import et d'export pratique, intégrée et digitale. « Les nouveaux services en ligne accessibles via la plateforme PortNet depuis le 14 janvier 2019 visent l'amélioration de la traçabilité des opérations à tout moment des capacités d'anticipation et de planification ainsi que la simplification et la poursuite de la digitalisation des procédures et des formalités pour l'entrée ou la sortie des marchandises », annoncent les deux parties dans un communiqué conjoint. Les nouveaux services lancés couvrent la dématérialisation de plusieurs procédures comme ils introduisent de nouvelles fonctionnalités digitales.

En ce qui concerne le volet dématérialisation, les nouveaux services concernent particulièrement la déclaration des colis lourds, la déclaration des déchets, la demande d'accostage ainsi que le manifeste cabotage import et export. Quant au développement des nouvelles versions des

services en ligne, on peut énumérer la déclaration des marchandises dangereuses, la déclaration des marchandises spéciales et la déclaration du manifeste export. « Ces services rentrent dans le cadre de la démarche de transformation digitale des ports pilotés par l'Agence nationale des ports en partenariat avec PortNet et tous les autres acteurs de la communauté portuaire au service des exportateurs et des importateurs », apprend-on de l'ANP et PortNet.SA. Les deux parties s'engagent à ne ménager aucun effort pour accompagner les opérateurs économiques dans l'appropriation de ces nouveaux services dématérialisés.

Il est à noter que PortNet compte à ce jour plus de 34.782 clients et offre ses services dématérialisés à une communauté de plus de 40.419 usagers sur l'ensemble du territoire national. La plateforme déployée, en premier lieu au niveau du port de Casablanca, en mars 2011 par l'ANP, est désormais généralisée à tous les ports commerciaux gérés par l'agence et aux autres processus du commerce extérieur. Citons à titre exemple le contrôle électronique de l'ONSSA dont la généralisation a été étendue à la région de Tanger après un déploiement réussi dans les régions de Casablanca et d'Agadir. Un service qui s'inscrit dans le cadre d'une coopération inclusive visant non seulement à simplifier les procédures du commerce transfrontalier à travers l'échange informatisé des données mais également à améliorer la qualité du service public, du climat des affaires, de la compétitivité des opérateurs économiques et de l'attractivité du Maroc.

LE MATIN.ma

PortNet au service du commerce extérieur



L'installation du guichet unique PortNet a opéré une révolution dans le processus de dématérialisation des procédures portuaires. La plateforme digitale offre un large éventail de services en ligne mutualisés : les avis d'arrivée des marchandises au port, les demandes d'agrément des produits télécoms, le paiement électronique multicanal, le P@ydirect et les préavis d'arrivée des conteneurs au port.

Le guichet unique de facilitation des procédures portuaires et du commerce, PortNet, a opéré une mini-révolution dans le secteur portuaire. Initié en 2008 par l'Agence nationale des ports (ANP), PortNet est le fruit de l'alliance stratégique des communautés portuaires et du commerce international. Il s'agit d'un outil de mise en œuvre de plusieurs stratégies sectorielles en vue de l'amélioration du climat des affaires, des échanges commerciaux et de la compétitivité portuaire et logistique. Depuis sa création en 2012, la société anonyme PortNet se charge du projet de mise en place du guichet unique national de facilitation de l'ensemble des procédures portuaires et du commerce à travers leur dématérialisation et leur mutualisation. En effet, l'initiative de la mise en œuvre de PortNet en tant qu'outil communautaire est la résultante de la prise de conscience de cette nécessité de durabilité de la performance des acteurs économiques nationaux. Par conséquent, elle constitue un levier opérationnel majeur de la compétitivité qui dote les écosystèmes logistiques et les écosystèmes inhérents au commerce extérieur d'une «grande» capacité d'anticipation, de proactivité, de maîtrise des coûts et de traçabilité

des opérations commerciales à vocation internationale. Selon l'ANP, PortNet a franchi de loin la barre des 28.000 usagers, incluant plus de 20.100 importateurs et exportateurs, 900 transitaires, 16 banques et plus de 7 administrations. Grâce à l'implémentation dans cette plateforme des «meilleures pratiques et recommandations» d'interopérabilité du commerce à l'échelle internationale, PortNet permet l'échange de données au niveau régional et ce à travers l'interopérabilité avec les guichets uniques d'autres pays permettant ainsi une simplification et une intégration de bout en bout des chaînes logistiques et commerciales entre le fournisseur et son client à l'international. Preuve de sa réussite, PortNet a été félicité lors de l'évaluation de la politique commerciale du Maroc par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2016 lors du quatrième examen de la politique et des pratiques commerciales du Maroc. Cet examen a permis aux organes de l'OMC d'évaluer la situation des politiques marocaines à ce niveau. C'est un exercice prescrit dans les Accords de l'OMC au cours duquel

les politiques commerciales et les politiques connexes des pays membres sont examinées et évaluées périodiquement. La plateforme digitale offre toute une gamme de services en ligne : les avis d'arrivée des marchandises au port, les demandes d'agrément des produits télécoms, le paiement électronique multicanal, le P@ydirect et les préavis d'arrivée des conteneurs au port. PortNet mène plusieurs missions dont l'anticipation de l'information puisqu'il donne la possibilité de se connecter et d'effectuer des opérations bien avant l'arrivée de la marchandise, de n'importe où dans le monde et à n'importe quel moment. Il permet également la fluidification des procédures en intégrant des processus clairs et simples dans son système d'adhésion. La plateforme met par ailleurs les partenaires en réseau. En effet, toute la communauté portuaire du commerce extérieur jouissant des prestations de PortNet peut se connecter et échanger des informations instantanées grâce à un seul système.

LE MATIN.ma

La Douane tourne la page du papier



L'Administration des douanes et impôts indirects a bien réussi sa transformation digitale. Au terme d'un long processus, elle a basculé au premier janvier dernier au tout numérique.

La Douane est l'une des administrations les plus en avance dans la dématérialisation. Cette mutation a connu une accélération notamment à partir de 2017 quand l'Administration des douanes et impôts indirects (ADII) a lancé une nouvelle stratégie à l'horizon 2021. L'idée maîtresse qui a sous-tendu cette stratégie est de transformer cette administration pour la rendre complètement numérique où les opérateurs économiques, leurs mandataires, transitaires ne viendront que pour récupérer leurs marchandises. La mise en œuvre de cette stratégie est bien engagée, selon les responsables de l'ADII qui visent même de boucler tous les projets qui y figurent avant échéance. Le résultat est déjà là. L'Administration douanière a, en fait, connu un tournant historique au début de cette année. Elle en a, en effet, fini avec l'ère du papier qui a cédé la place au tout numérique. Le dédouanement «sans papier» est aujourd'hui une réalité pour l'ensemble des régimes douaniers.

L'importance de cette dématérialisation se traduit notamment dans la Déclaration unique des marchandises (DUM). Les services de la douane traitent chaque jour 3.300 DUM, dont le nombre a dépassé pour la première fois le million en 2017 (1.008.000). L'ADII a travaillé sur cette dématérialisation en coopération avec la Cour

des comptes, puisque ces DUM sont des titres de recettes, donc il s'agit d'une reddition des comptes.

Certes, le process concernant la DUM a déjà été informatisé, mais les documents qui y sont joints (factures, certificats d'origine, notices...) continuaient à être déposés physiquement à la Douane jusqu'à fin 2018. Et c'est à partir du 1er janvier dernier que ce dépôt a été supprimé pour se limiter aux données électroniques qui sont sur le système.

Ce passage au tout digital s'est également traduit par la réalisation de tous les paiements (des droits et taxes douaniers), ailleurs qu'à l'administration douanière. Ce qui a donné lieu au paiement multicanal (banque, e-banking, m-banking, GAB, services de proximité). Objectif : supprimer le cash et même les chèques.

Il s'agit aussi de la dématérialisation du circuit de dédouanement qui s'est concrétisé par la suppression du dépôt physique et la dispense de la demande de onze documents, ainsi que l'informatisation des déclarations d'admission et d'exportation temporaires des véhicules TIR (triptyques).

En ce qui concerne l'échange de données électronique avec les partenaires, PortNet est en passe de devenir un vrai guichet unique dans quelques années, selon les responsables de l'ADII. Actuellement, plusieurs services sont offerts en ligne pour éviter le déplacement des clients à la Douane. Il s'agit, entre autres, de la demande de certificat d'origine, du dédouanement en ligne des véhicules de tourisme d'occasion et diverses autorisations.

Parmi les autres apports de cette dématérialisation figurent le traitement en ligne des réclamations et des demandes d'information et l'informatisation du contentieux douanier.

De nouveaux services dématérialisés dès le 1er mars

PortNet a été déployé pour la première fois en 2011.

L'Agence nationale des ports (ANP) franchit un nouveau pas dans sa démarche de dématérialisation des documents sur PortNet. Cette fois, c'est la procédure d'enlèvement des conteneurs à l'import et celle de la présentation des documents de préavis d'arrivée et de la masse brute vérifiée.

Ainsi, dès le 1er mars prochain, prendra fin la période transitoire de la présentation physique des documents de préavis d'arrivée et de la masse brute vérifiée. L'article 2 de la décision de l'ANP dispose que «la présentation physique du document de préavis d'arrivée et de l'attestation de pesage du conteneur n'est plus obligatoire à l'entrée du port. Seul le dépôt électronique sera requis». Par ailleurs, pour l'enlèvement des conteneurs à l'import, la saisie d'un rendez-vous sur PortNet est requise. Le déclarant peut programmer le rendez-vous de l'enlèvement de sa marchandise dès

réception du bon à enlever sur la plateforme électronique. «Chaque rendez-vous pris correspond à une date et une plage horaire au-delà de laquelle le rendez-vous est automatiquement annulé. Dans ce cas, le déclarant devra soumettre une nouvelle demande de rendez-vous», précise l'ANP. Bien que cette décision soit effective dès le 1er mars prochain, elle accorde une période transitoire de deux mois. À la fin de cette période, «l'accès des camions au port pour enlèvement des conteneurs sera conditionné par la prise de rendez-vous via PortNet», souligne l'Agence qui invite les opérateurs de terminaux de conteneurs au Port de Casablanca à mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette décision. Pour rappel, le guichet unique PortNet a été initié en 2008 et déployé pour la première fois en 2011. Selon l'ANP, jusqu'au 13 février, PortNet a franchi la barre des 28.000 usagers, incluant plus de 20.100 importateurs et exportateurs, 900 transitaires, 16 banques et plus de 7 administrations.



Première édition des Smart Port Days : l'ANP et PORTNET débattent du processus export au port d'Agadir



Dans le cadre de la politique de facilitation des procédures portuaires, l'Agence Nationale des Ports (ANP) et PORTNET S.A. en concertation avec la communauté portuaire organisent une série de séminaires régionaux : les Smart Port Days dont une première édition aura lieu le 29 mars au port d'Agadir sous le thème « Optimisation des processus export au port d'Agadir ».

Les ports nationaux ont marqué une forte amélioration de leur compétitivité durant la dernière décennie, notamment grâce à la mise en place d'un nouveau mode de gouvernance et la restructuration du secteur, ainsi qu'aux investissements colossaux consentis dans les infrastructures portuaires. Les impacts positifs enregistrés ont permis d'inscrire les ports marocains dans une nouvelle dynamique de modernisation, de croissance et de compétitivité.

Aujourd'hui, le défi fondamental du secteur portuaire national est de passer à un nouveau palier de développement en privilégiant davantage les actions « soft », à travers la refonte et l'optimisation des processus portuaires, en tirant profit des nouveaux moyens technologiques et de la révolution numérique.

Pour ce faire, l'Agence Nationale des Ports promeut une approche de collaboration inclusive et créative associant l'ensemble des acteurs de l'écosystème portuaire, qui place l'opérateur

économique au cœur des différents chantiers.

Le complexe portuaire d'Agadir est parmi les plus grands ports du Royaume. Il joue un rôle important dans le développement de l'économie régionale, en offrant une plate-forme d'exportation et un débouché naturel pour les activités agroalimentaires de la plaine du Souss-Massa et de ses richesses halieutiques et minières.

Avec un trafic d'environ 5 millions de tonnes par an, dont près de la moitié à l'export, le port d'Agadir constitue le point de passage d'une grande partie des exportations de la région. Ainsi, il assure le transit à l'export d'environ 82.000 conteneurs EVP pleins, soit 80% de cette activité à l'export, essentiellement chargés par les produits de la pêche et les agrumes et primeurs. Il assure également le transit à l'export d'environ 1 million de tonnes expédiées via des navires conventionnels et vraquiers, notamment pour les minerais.

Comment consolider la place du port d'Agadir, comme plate-forme d'exportation régionale ? Quelles sont les contraintes rencontrées par les opérateurs économiques lors du passage par le port d'Agadir ? Comment améliorer les processus export pour fluidifier davantage le transit des exportations ?

L'ensemble de ces questions sera débattu lors de la première édition des Smart PortDays consacrée à la thématique de l'optimisation des processus export au port d'Agadir. Rappelons que le Guichet unique PortNet a été lancé l'année dernière au niveau du port d'Agadir. La mise en place de ce service rentre dans le cadre des efforts unis de coopération inclusive visant à contribuer à la simplification des procédures du commerce transfrontalier à travers l'échange informatisé des données.

PortNet, la liste des procédures dématérialisées s'allonge



PortNet annonce régulièrement l'ajout de nouvelles procédures dématérialisées. Cette plateforme gère aujourd'hui une communauté de plus de 28.000 usagers, incluant plus de 20.100 importateurs et exportateurs, 900 transitaires, 16 banques et plus de 7 administrations. Et les chiffres continuent d'augmenter.

Le processus de dématérialisation progressif des démarches douanières se poursuit sur PortNet. Les derniers en date sont la procédure d'enlèvement des conteneurs à l'import et celle de la présentation des documents de préavis d'arrivée et de la masse brute vérifiée. Depuis le 1er mars dernier, la période transitoire de la présentation physique des documents de préavis d'arrivée et de la masse brute vérifiée a pris fin (www.lematin.ma). Ainsi, l'article 2 de la décision de l'Agence nationale des ports (ANP) dispose que «la présentation physique du document de préavis d'arrivée et de l'attestation de pesage du conteneur n'est plus obligatoire à l'entrée du port. Seul le dépôt électronique sera requis».

Pour l'enlèvement des conteneurs à l'import, la saisie d'un rendez-vous sur PortNet est obligatoire. Le déclarant peut ainsi programmer le rendez-vous de l'enlèvement de sa marchandise dès réception du bon à enlever sur la plateforme électronique. «Chaque rendez-vous pris correspond à une date et une plage

horaire au-delà de laquelle le rendez-vous est automatiquement annulé. Dans ce cas, le déclarant devra soumettre une nouvelle demande de rendez-vous», précise l'ANP.

Certes la décision est effective depuis le début du mois de mars. Elle est accompagnée cependant d'une période transitoire de deux mois, à la fin de laquelle «l'accès des camions au port pour enlèvement des conteneurs sera conditionné par la prise de rendez-vous via PortNet», souligne l'Agence. Les opérateurs de terminaux de conteneurs au Port de Casablanca ont été invités dès le début à mobiliser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Autre événement majeur de PortNet, la mise en place, en novembre dernier, de sa nouvelle solution : une plateforme unifiée, multi-banques, multi-utilisateurs et ouverte sur les entreprises opérant dans l'import-export. La solution permet à la fois aux banques et aux usagers de PortNet une meilleure gestion, en profitant de la dématérialisation de bout en bout, de tout le cycle de vie des crédits documentaires, des lettres de crédit, des lettres de crédit stand-by, des lettres de remise documentaires ainsi que de certaines opérations non documentaires.

Le guichet unique PortNet a été initié en 2008 et déployé pour la première fois en 2011. Selon l'ANP, au 13 février, PortNet offrait ses services dématérialisés à une communauté de plus de 28.000 usagers, incluant plus de 20.100 importateurs et exportateurs, 900 transitaires, 16 banques et plus de 7 administrations. La plateforme PortNet se veut un accélérateur de l'intégration de la chaîne logistique du commerce transfrontalier du Maroc. Elle a d'abord été déployée au niveau du port de Casablanca, en mars 2011, par l'ANP, pour ensuite être généralisée, depuis 2012, à tous les ports commerciaux gérés par l'Agence et aux autres processus du commerce extérieur.

Les quatre gagnants de cette année



Les MLA 2019 ont été décernés en marge de Logismed qui s'est achevé le 11 avril à Casablanca.

L'Agence marocaine de développement de la logistique (AMDL) a dévoilé la semaine dernière les gagnants de la quatrième édition des Moroccan Logistics Awards (MLA 2019). Les noms des vainqueurs ont été annoncés lors d'une cérémonie organisée à Casablanca en marge de la huitième édition du Salon international du transport et de la logistique pour l'Afrique et la Méditerranée (Logismed).

Le Prix du «Projet logistique de l'année» a été décerné à Schneider Electric Maroc récompensant son projet « Supply-Chain collaborative entre chargeur et prestataire : Externalisation des activités logistiques». S'agissant du Prix du projet « Start-up » de l'année 2019, il a été attribué à SpeedBox pour son projet « Solution collaborative de livraison de colis ». Quant au Prix du « Professionnel de l'année », il est allé à Mohamed Talal, président-

directeur général du groupe « La Voie Express » et vice-président de la Fédération du transport et de la logistique à la CGEM. Enfin, le Prix de la « Meilleure présentation » a été octroyé à Kourtim pour son projet de « Plateforme digitale pour l'optimisation du transport routier de marchandises », souligne l'AMDL dans un communiqué.

L'agence a indiqué que deux gagnants des MLA 2018 font partie des finalistes au concours européen «ELA Awards 2019», dont les vainqueurs seront dévoilés lors d'une cérémonie prévue le 23 mai prochain à Bruxelles.

Par ailleurs, Jalal BENCHAYOUN, DG de PORTNET S.A. et le projet «E-Picerie verte» ont été sélectionnés pour prétendre aux prestigieux prix de ce concours européen. Pour leur part, les gagnants des « MLA 2019 » pourront participer à la prochaine édition de « ELA Awards 2020 », indique l'AMDL.

LE MATIN.ma

LA VIE éco

CEFACT-ONU : Le Maroc, rapporteur pour la région MENA



Le Maroc vient d'être élu rapporteur pour la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (MENA) au sein du Centre des Nations unies pour la facilitation des procédures commerciales et le commerce électronique (CEFACT-ONU), un organe intergouvernemental subsidiaire de la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (UNECE). C'est l'une des résolutions de la 25e assemblée plénière du Centre, indique PortNet dans un communiqué. Et d'ajouter que le mandat du pays sera assuré par le Directeur général du PortNet et vice-président de l'Alliance

africaine pour le commerce électronique (AACE), Jalal Benhayoun qui a initié et dirige au sein dudit centre, l'édition d'une nouvelle recommandation portant sur les principes fondamentaux de l'exploitation des systèmes de guichet unique de commerce.

A Côté du Maroc, le Sénégal a été élu Rapporteur pour l'Afrique Subsaharienne, conclut le communiqué.

CEFACT-ONU : Le Maroc élu rapporteur pour la région MENA

LE MAROC VIENT D'ÊTRE ÉLU RAPPORTEUR POUR LA RÉGION AFRIQUE DU NORD ET MOYEN ORIENT (MENA) AU SEIN DU CENTRE DES NATIONS UNIES POUR LA FACILITATION DES PROCÉDURES COMMERCIALES ET LE COMMERCE ÉLECTRONIQUE (CEFACT-ONU), INDIQUE, CE MARDI 16 AVRIL, LE GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR (PORTNET).

Ce mandat sera assuré par le Directeur général du PortNet et vice-président de l'Alliance africaine pour le commerce électronique (AACE), Jalal Benhayoun.

En tant qu'expert du CEFACT, Benhayoun a initié et dirigé au sein de ce centre l'édition d'une nouvelle recommandation de l'instance portant sur les principes fondamentaux de l'exploitation des systèmes de guichet unique de commerce.

A Côté du Maroc, le Sénégal est élu Rapporteur pour l'Afrique Subsaharienne, ajoute le communiqué de PortNet.

A noter aussi que le CEFACT-ONU est un organe intergouvernemental subsidiaire de

la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (UNECE), qui sert de centre de coordination au sein du conseil économique et social des Nations Unies pour les recommandations en matière de facilitation du commerce et normes commerciales électroniques.

Cet organisme, encourage une étroite collaboration entre les gouvernements et les entreprises afin d'assurer l'interopérabilité des échanges d'information entre les secteurs public et privé.

Il a développé plusieurs normes et recommandations et bonnes pratiques notamment :

- Les recommandations n°33 et 36 relatives à la mise en oeuvre et à l'interopérabilité des guichets uniques nationaux de commerce trans frontalier.

- La formule-cadre, un standard pour les documents commerciaux des Nations unies.

- « UN-EDIFACT », un standard international pour les échanges électroniques.

CEFACT-ONU : Le Maroc rapporteur pour le Mena

Le Maroc est désormais rapporteur pour la région Afrique du Nord et Moyen-Orient (Mena) au sein de l'organisation onusienne CEFACT-ONU, Centre des Nations Unies pour la facilitation des procédures commerciales et le commerce électronique.

Le mandat du pays sera assuré par Jalal Benhayoun, directeur général du Guichet unique national PortNet et vice-président de l'Alliance africaine pour le commerce électronique (AACE).

Le CEFACT-ONU est un organe intergouvernemental subsidiaire de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (UNECE), qui sert de centre de coordination au sein du Conseil économique et social des Nations Unies pour les recommandations en matière de facilitation du commerce et normes commerciales électroniques.

LE MATIN.ma

PortNet poursuit sa montée en régime



Le guichet unique des procédures du commerce extérieur, PortNet, confirme d'année en année son positionnement dans l'environnement portuaire du pays. La société a engrangé 91,1 millions de DH de chiffre d'affaires en 2018 contre 81,6 millions en 2017 et 23,05 millions en 2015. Pour améliorer ses services, PortNet cherche actuellement à se doter d'une solution de paiement électronique.

La plateforme communautaire des services portuaires, PortNet, poursuit sa montée en puissance. La filiale de l'Agence nationale des ports (ANP) a engrangé 91,1 millions de dirhams de chiffre d'affaires en 2018 contre 81,6 millions une année auparavant. Son résultat d'exploitation, lui, ressort à 27 millions de dirhams, pesant pour 30% du chiffre de la société. En revanche, le guichet

unique a vu ses profits diminuer l'année dernière. En effet, son résultat net qui a été de 10 millions de dirhams a baissé de plus de la moitié (51%) sur une année. Motif, la constatation d'un IS conséquent en 2018 calculé sur la base d'un résultat fiscal qui a connu des réintégrations de provisions pour dépréciation des créances clients pour un montant de 26,5 millions de dirhams. En 2017, PortNet avait

éalisé un résultat net de 21 millions pour un endettement net de 2,2 millions de DH.

Pour rappel, le guichet national unique des procédures du commerce extérieur est entré en service en 2012 suite à la connexion de la totalité des agents maritimes au système déployé. PortNet permet de simplifier et d'accélérer les procédures et formalités pour

LE MATIN.ma

l'entrée ou la sortie des marchandises. Grâce à la mise en place de cette plateforme, l'ANP ne jure que par l'amélioration de la fluidité des marchandises et l'accélération de leur dédouanement, en plus d'un renforcement de la transparence dans les relations entreprises-administrations. La Société gestionnaire, basée au port de Casablanca, cherche actuellement à intégrer dans le guichet unique une plateforme de paiement.

Un appel à manifestation d'intérêt est toujours en cours pour le recrutement d'un prestataire spécialisé. « Dans le cadre de l'amélioration des services offerts à ses clients et partenaires, PortNet prévoit la

mise en place d'une solution de paiement électronique afin de faciliter le paiement des factures relatives aux services et prestations offerts par l'intermédiaire de la plateforme », explique la société. Celle-ci compte en effet s'offrir les services d'une plateforme de paiement offerts par un prestataire La plateforme de paiement doit être en mesure d'exploiter les différents canaux disponibles sur le marché : agences bancaires, GAB, e-banking, m-banking, portail entreprises des banques ainsi qu'une pluralité des moyens de paiement dont le débit direct et les cartes bancaires nationales et internationales.

Royal Air Maroc – Portnet : Vers la digitalisation totale du fret aérien



Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action inscrit dans la convention de partenariat pour la promotion du fret aérien 2016-2020, Royal Air Maroc Cargo (RAM Cargo) et PORTNET S.A. (Guichet unique national du commerce extérieur) ont signé une convention de partenariat visant la mise en place d'un cadre général de collaboration entre les deux parties pour la simplification et l'amélioration des procédures au niveau de l'ensemble des aéroports du Royaume.

Cette convention a notamment pour objet la mise en place des échanges de données informatisées entre les parties.

Les deux parties ont pour objectif également, à travers cette convention, de renforcer et d'accélérer les efforts de la communauté aéroportuaire pour la promotion et le développement du fret aérien.

Ainsi les parties contribueront au

renforcement de la sécurité des échanges de données informatisées ainsi qu'à la dématérialisation totale, via PortNet, de l'ensemble des processus liés à la logistique du commerce à l'international par voie aérienne.

En adoptant une démarche de collaboration inclusive avec l'ensemble des acteurs de la communauté aéroportuaire, les deux organismes unissent leurs efforts dans le cadre de ce partenariat, pour la généralisation des services du guichet unique au fret aérien via la mise en place de la plateforme «E-freight».

Cette plateforme contribuera à la complétude et l'intégration de bout en bout, via PortNet, de la chaîne logistique et du commerce extérieur, permettant ainsi d'améliorer la compétitivité des opérateurs économiques aussi bien à l'import qu'à l'export, avec pour objectif d'atteindre du zéro papier dans les processus y afférant.

Fret aérien : Le Maroc tient sa plateforme digitale



Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action inscrit dans la convention de partenariat pour la promotion du fret aérien 2016-2020, Royal Air Maroc Cargo (RAM Cargo) et PORTNET S.A., le Guichet Unique National du Commerce Extérieur, ont signé une convention de partenariat visant la mise en place d'un cadre général de collaboration entre les deux parties pour la simplification et l'amélioration des procédures au niveau de l'ensemble des aéroports du Royaume. Cette convention a notamment pour objet la mise en place des échanges de données informatisées entre les parties.

Fidèles à leur démarches d'innovation continue et d'amélioration constante des services offerts aux clients, les deux parties ont pour objectif également, à travers cette convention de renforcer et d'accélérer les efforts de la communauté aéroportuaire pour la promotion et le développement du

fret aérien. Ainsi les parties contribueront au renforcement de la sécurité des échanges de données informatisées ainsi qu'à la dématérialisation totale, via PortNet, de l'ensemble des processus liés à la logistique du commerce à l'international par voie aérienne.

En adoptant une démarche de collaboration inclusive avec l'ensemble des acteurs de la communauté aéroportuaire, les deux organismes unissent leurs efforts dans le cadre de ce partenariat, pour la généralisation des services du guichet unique au fret aérien via la mise en place de la plateforme «E-freight». Cette plateforme contribuera à la complétude et l'intégration de bout en bout, via PortNet, de la chaîne logistique et du commerce extérieur permettant ainsi d'améliorer la compétitivité des opérateurs économiques aussi bien à l'import qu'à l'export avec pour objectif d'atteindre du zéro papier dans les processus y afférant.

RAM digitalise son fret aérien avec PortNet

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action inscrit dans la convention de partenariat pour la promotion du fret aérien 2016-2020, Royal Air Maroc Cargo « RAM Cargo » et PORTNET S.A. « Guichet Unique National du Commerce Extérieur » ont signé une convention de partenariat visant la mise en place d'un cadre général de collaboration entre les deux parties pour la simplification et l'amélioration des procédures au niveau de l'ensemble des aéroports du Royaume. Cette convention a notamment pour objet la mise en place des échanges de données informatisées entre les parties.

Fidèles à leur démarches d'innovation continue et d'amélioration constante des services offerts aux clients, les deux parties ont pour objectif également, à travers cette convention de renforcer et d'accélérer les efforts de la communauté aéroportuaire pour la promotion et le développement du fret aérien. Ainsi les parties contribueront au renforcement de la sécurité des échanges de données informatisées ainsi qu'à la dématérialisation totale, via PortNet, de l'ensemble des processus liés à la logistique du commerce à l'international par voie aérienne.

En adoptant une démarche de collaboration inclusive avec l'ensemble des acteurs de la communauté aéroportuaire, les deux organismes unissent leurs efforts dans le cadre de ce partenariat, pour la généralisation des services du guichet unique au fret aérien via la mise en place de la plateforme « E-freight ». Cette plateforme contribuera à la complétude et l'intégration de bout en bout, via PortNet, de la chaîne logistique

et du commerce extérieur permettant ainsi d'améliorer la compétitivité des opérateurs économiques aussi bien à l'import qu'à l'export avec pour objectif d'atteindre du zéro papier dans les processus y afférant.

A propos de RAM Cargo :

Royal Air Maroc Cargo est une Business Unit de la compagnie nationale de transport aérien Royal Air Maroc dédiée au transport de fret aérien. Royal Air Maroc Cargo propose le transport des marchandises sur la flotte de Royal Air Maroc en profitant des capacités soute disponibles mais aussi des capacités offertes par un avion Freighter, d'une capacité de 45 tonnes, qui opère tous les jours reliant l'Europe à l'Afrique. L'entité Cargo de RAM dispose de son propre terminal dans lequel sont exécutées les opérations d'import, d'export et de transit. Ce centre de 20 000 m² est doté d'une agence ouverte 7j/7.

RAM Cargo propose à ses clients un large éventail de produits et de services Cargo conçus pour répondre aux particularités de divers secteurs et industries, à travers des solutions de transport adaptées aux exigences de manutention et de délai, afin de répondre aux besoins des clients de manière efficiente et rentable. Pour ce faire, RAM Cargo s'appuie sur un réseau mondial en expansion permanente, et assure des services directs et réguliers vers plus de 96 destinations dans le monde, dont 10 opérées en Freighter. Ce réseau étendu est également renforcé par des accords interlignes avec d'autres compagnies aériennes ainsi qu'à travers des partenariats avec des transporteurs routiers.

La RAM et PORTNET s'allient pour la promotion du fret aérien

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action inscrit dans la convention de partenariat pour la promotion du fret aérien 2016-2020, Royal Air Maroc Cargo « RAM Cargo » et PORTNET S.A. « Guichet Unique National du Commerce Extérieur » ont signé une convention de partenariat visant la mise en place d'un cadre général de collaboration entre les deux parties pour la simplification et l'amélioration des procédures au niveau de l'ensemble des aéroports du Royaume.

Cette convention a notamment pour objet la mise en place des échanges de données informatisées entre les parties.

Fidèles à leur démarches d'innovation continue et d'amélioration constante des services offerts aux clients, les deux parties ont pour objectif également, à travers cette convention de renforcer et d'accélérer les efforts de la communauté aéroportuaire pour la promotion et le développement du fret aérien. Ainsi les parties contribueront au renforcement de la sécurité des échanges de données informatisées ainsi qu'à la dématérialisation totale, via PortNet, de l'ensemble des processus liés à la logistique du commerce à l'international par voie aérienne.

En adoptant une démarche de collaboration inclusive avec l'ensemble des acteurs de la communauté aéroportuaire, les deux organismes unissent leurs efforts dans le cadre de ce partenariat, pour la généralisation des services du guichet unique au fret aérien via la mise en place de la plateforme « E-freight ». Cette plateforme contribuera à la complétude et l'intégration de bout en

bout, via PortNet, de la chaîne logistique et du commerce extérieur permettant ainsi d'améliorer la compétitivité des opérateurs économiques aussi bien à l'import qu'à l'export avec pour objectif d'atteindre du zéro papier dans les processus y afférant.

A propos de RAM Cargo :

Royal Air Maroc Cargo est une Business Unit de la compagnie nationale de transport aérien Royal Air Maroc dédiée au transport de fret aérien. Royal Air Maroc Cargo propose le transport des marchandises sur la flotte de Royal Air Maroc en profitant des capacités soute disponibles mais aussi des capacités offertes par un avion Freighter, d'une capacité de 45 tonnes, qui opère tous les jours reliant l'Europe à l'Afrique. L'entité Cargo de RAM dispose de son propre terminal dans lequel sont exécutées les opérations d'import, d'export et de transit. Ce centre de 20 000 m² est doté d'une agence ouverte 7j/7.

Le Caire : la RAM offre une réception pour promouvoir la destination Maroc

RAM Cargo propose à ses clients un large éventail de produits et de services Cargo conçus pour répondre aux particularités de divers secteurs et industries, à travers des solutions de transport adaptées aux exigences de manutention et de délai, afin de répondre aux besoins des clients de manière efficiente et rentable. Pour ce faire, RAM Cargo s'appuie sur un réseau mondial en expansion permanente, et assure des services directs et réguliers vers plus de 96 destinations dans le monde, dont 10

opérées en Freighter. Ce réseau étendu est également renforcé par des accords interliges avec d'autres compagnies aériennes ainsi qu'à travers des partenariats avec des transporteurs routiers.

A propos de PortNet :

PortNet, un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international.

Le concept de guichet unique au Maroc s'impose aujourd'hui comme étant un modèle de réforme de simplification de procédures en faveur de l'entreprise. Déployée depuis 2011, cette plateforme est un véritable accélérateur de l'intégration de la chaîne logistique du commerce transfrontalier du Royaume.

La spécificité du guichet unique réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité. Ce service a été généralisé à tous les ports commerciaux gérés par l'Agence Nationale des Ports (ANP) ainsi qu'aux autres processus du commerce extérieur dans toutes ses composantes aéroportuaires, régaliennes, logistiques et financières.

PortNet est ainsi devenu un outil indispensable à l'échange d'informations pour la communauté du commerce extérieur. La plateforme fournit des services intégraux aux membres de cette communauté, en améliorant perpétuellement l'efficacité et la rapidité des formalités avec les administrations.

Outre l'amélioration de la compétitivité, le déploiement d'un tel service est venu répondre aux besoins de bonne gouvernance et de développement économique. Les retombées sont visibles au Maroc qui a gagné de 2012 à aujourd'hui 42 places dans le Doing Business sur l'axe « commerce transfrontalier ». La finalité étant d'apporter des solutions adéquates aux différentes problématiques tout en satisfaisant les attentes des acteurs publics et privés opérant dans l'écosystème portuaire.

PortNet gère aujourd'hui plus de 44000 usagers du commerce extérieur et intègre plus de trois quarts de la chaîne à l'export. Depuis son déploiement, les délais se sont nettement raccourcis passant de 14 jours à moins d'une semaine engendrant ainsi une optimisation significative des coûts. Plusieurs services ont été généralisés depuis le démarrage de ce guichet unique, notamment ceux relatifs à l'escale automatique automatisée actuellement en zéro papier. Il en est de même pour l'enlèvement dématérialisé de marchandises au niveau de Casablanca et Agadir, ainsi que les titres d'importation et d'exportation. Il a également été procédé au développement de nouvelles solutions communautaires à l'instar du paiement multicanal des services relatifs à l'import et l'export. D'autres services sont en cours de réalisation garantissant ainsi une intégration complète de toute la chaîne logistique.

Royal Air Maroc et PortNet s'allient pour la digitalisation du fret aérien



FRET AERIEN – Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action inscrit dans la convention de partenariat pour la promotion du fret aérien 2016-2020, Royal Air Maroc Cargo (RAM Cargo) et le Guichet Unique National du Commerce Extérieur PortNet S.A. ont signé une convention de partenariat visant la mise en place d'un cadre général de collaboration entre les deux parties pour la simplification et l'amélioration des procédures au niveau de l'ensemble des aéroports du Royaume.

Fidèles à leur démarches d'innovation continue et d'amélioration constante des services offerts aux clients, les deux parties ont pour objectif également, à travers cette convention de renforcer et d'accélérer les efforts de la communauté aéroportuaire pour la promotion et le développement du fret aérien.

Ainsi les parties contribueront au

renforcement de la sécurité des échanges de données informatisées ainsi qu'à la dématérialisation totale, via PortNet, de l'ensemble des processus liés à la logistique du commerce à l'international par voie aérienne.

En adoptant une démarche de collaboration inclusive avec l'ensemble des acteurs de la communauté aéroportuaire, les deux organismes unissent leurs efforts dans le cadre de ce partenariat, pour la généralisation des services du guichet unique au fret aérien via la mise en place de la plateforme « E-freight ». Cette plateforme contribuera à la complétude et l'intégration de bout en bout, via PortNet, de la chaîne logistique et du commerce extérieur permettant ainsi d'améliorer la compétitivité des opérateurs économiques aussi bien à l'import qu'à l'export avec pour objectif d'atteindre du zéro papier dans les processus y afférant.



Fret aérien : RAM et PortNet s'unissent pour la digitalisation

COMMERCE EXTÉRIEUR. PORTNET : LE FRET AÉRIEN PASSE EN MODE DIGITAL



Jalal Benhayoun, DG PortNet et Salim Quouninich, directeur cargo chez RAM

RAM Cargo et PortNet, le guichet unique national du commerce extérieur, s'allient pour la digitalisation des services de fret aérien. Les deux parties ont conclu une convention pour mettre en place 'E-Freight', une plateforme qui contribuera à la complétude et l'intégration de bout en bout, via PortNet, de la chaîne logistique et du commerce extérieur. Objectif : «améliorer la compétitivité des opérateurs économiques aussi bien à l'import qu'à l'export avec pour objectif d'atteindre du zéro papier dans les processus y afférant».

Ladite convention vient ainsi améliorer et simplifier les procédures au niveau de l'ensemble des aéroports nationaux. Elle permet aussi de renforcer et d'accélérer les efforts de la communauté aéroportuaire pour la promotion et le développement du fret aérien. Ainsi, les parties contribueront au renforcement de la sécurité des échanges de données informatisées ainsi qu'à la dématérialisation totale, via PortNet, de l'ensemble des processus liés à la logistique du commerce à l'international par voie aérienne.

Le guichet unique des procédures du commerce extérieur, PortNet, et RAM Cargo, business unit de Royal Air Maroc, dédié au transport de fret aérien, viennent de signer une convention de partenariat visant la simplification des procédures au niveau de l'ensemble des aéroports du royaume.

Le guichet unique des procédures du commerce extérieur, PortNet, et RAM Cargo, business unit de Royal Air Maroc, dédiée au transport de fret aérien, viennent de signer une convention de partenariat visant la simplification et l'amélioration des procédures au niveau de l'ensemble des aéroports du royaume.

L'accord scellé entre PORTNET S.A. et RAM Cargo s'inscrit dans le cadre des efforts entrepris par les acteurs de la communauté aéroportuaire pour la promotion et le développement du fret aérien.

Les deux parties signataires s'engagent à contribuer au renforcement de la sécurité des échanges de données informatisées ainsi qu'à la dématérialisation totale, via PortNet, de l'ensemble des processus liés à la logistique du commerce extérieur par voie aérienne.

Concrètement, la généralisation des services du guichet unique au fret aérien se fera à travers la mise en place de la plateforme «E-freight». Celle-ci, expliquent les Portnet et RAM Cargo dans un communiqué conjoint, contribuera à la complétude et à l'intégration de bout en bout de la chaîne logistique et du commerce extérieur, ce qui devrait se traduire par une amélioration de la compétitivité des opérateurs économiques aussi bien à l'import qu'à l'export.



Royal Air Maroc et PORTNET S.A. s'allient pour la promotion et la digitalisation du fret aérien

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action inscrit dans la convention de partenariat pour la promotion du fret aérien 2016-2020, Royal Air Maroc Cargo « RAM Cargo » et PORTNET S.A. « Guichet Unique National du Commerce Extérieur » ont signé une convention de partenariat visant la mise en place d'un cadre général de collaboration entre les deux parties pour la simplification et l'amélioration des procédures au niveau de l'ensemble des aéroports du Royaume. Cette convention a notamment pour objet la mise en place des échanges de données informatisées entre les parties.

Fidèles à leur démarches d'innovation continue et d'amélioration constante des services offerts aux clients, les deux parties ont pour objectif également, à travers cette convention de renforcer et d'accélérer les efforts de la communauté aéroportuaire pour la promotion et le développement du fret aérien. Ainsi les parties contribueront au renforcement de la sécurité des échanges de données informatisées ainsi qu'à la dématérialisation totale, via PortNet, de l'ensemble des processus liés à la logistique du commerce à l'international par voie aérienne.

En adoptant une démarche de collaboration inclusive avec l'ensemble des acteurs de la communauté aéroportuaire, les deux organismes unissent leurs efforts dans le cadre de ce partenariat, pour la généralisation des services du guichet unique au fret aérien via la mise en place de la plateforme « E-freight ». Cette plateforme contribuera à la complétude et l'intégration de bout en bout, via PortNet, de la chaîne logistique

et du commerce extérieur permettant ainsi d'améliorer la compétitivité des opérateurs économiques aussi bien à l'import qu'à l'export avec pour objectif d'atteindre du zéro papier dans les processus y afférant.

A propos de RAM Cargo:

Royal Air Maroc Cargo est une Business Unit de la compagnie nationale de transport aérien Royal Air Maroc dédiée au transport de fret aérien. Royal Air Maroc Cargo propose le transport des marchandises sur la flotte de Royal Air Maroc en profitant des capacités soute disponibles mais aussi des capacités offertes par un avion Freighter, d'une capacité de 45 tonnes, qui opère tous les jours reliant l'Europe à l'Afrique. L'entité Cargo de RAM dispose de son propre terminal dans lequel sont exécutées les opérations d'import, d'export et de transit. Ce centre de 20 000 m² est doté d'une agence ouverte 7j/7.

RAM Cargo propose à ses clients un large éventail de produits et de services Cargo conçus pour répondre aux particularités de divers secteurs et industries, à travers des solutions de transport adaptées aux exigences de manutention et de délai, afin de répondre aux besoins des clients de manière efficiente et rentable. Pour ce faire, RAM Cargo s'appuie sur un réseau mondial en expansion permanente, et assure des services directs et réguliers vers plus de 96 destinations dans le monde, dont 10 opérées en Freighter. Ce réseau étendu est également renforcé par des accords interlignes avec d'autres compagnies aériennes ainsi qu'à travers des partenariats avec des transporteurs routiers.

Fruit d'un partenariat entre RAM Cargo et PortNet : E-Freight, les services du guichet unique étendus au fret aérien

Promouvoir et digitaliser le fret aérien est l'objet du nouveau partenariat scellé entre la filiale Fret de Royal Air Maroc (RAM Cargo) et le guichet unique national du commerce extérieur «PortNet SA».

Les deux parties qui matérialisent le partenariat scellé sur la période 2016-2020 ont signé récemment une convention visant la mise en place d'un cadre général de collaboration pour la simplification et l'amélioration des procédures au niveau de l'ensemble des aéroports du Royaume.

Cette convention a notamment pour objet la mise en place des échanges de données informatisées entre les parties. A travers ce partenariat, RAM Cargo et PortNet s'engagent à renforcer la sécurité des

échanges de données informatisées ainsi qu'à la dématérialisation totale, via PortNet, de l'ensemble des processus liés à la logistique du commerce à l'international par voie aérienne. Les deux organismes unissent, ainsi, leurs efforts pour la généralisation des services du guichet unique au fret aérien, et ce à travers la mise en place de la plate-forme « E-freight ». Une plateforme qui contribuera à l'intégration de bout en bout, via PortNet, de la chaîne logistique et du commerce extérieur permettant ainsi d'améliorer la compétitivité des opérateurs économiques à l'import et l'export. L'objectif étant d'atteindre du zéro papier dans le processus y afférant.



Fruit d'un partenariat entre RAM Cargo et PortNet : E-Freight, les services du guichet unique étendus au fret aérien



Promouvoir et digitaliser le fret aérien est l'objet du nouveau partenariat scellé entre la filiale Fret de Royal Air Maroc « RAM Cargo » et le guichet unique national du commerce extérieur « PORTNET S.A.».

Les deux parties qui matérialisent le partenariat scellé sur la période 2016-2020 ont signé récemment une convention visant la mise en place d'un cadre général de collaboration pour la simplification et l'amélioration des procédures au niveau de l'ensemble des aéroports du Royaume.

Cette convention a notamment pour objet la mise en place des échanges de données informatisées entre les parties. A travers ce partenariat, RAM Cargo et PortNet

s'engagent à renforcer la sécurité des échanges de données informatisées ainsi qu'à la dématérialisation totale, via PortNet, de l'ensemble des processus liés à la logistique du commerce à l'international par voie aérienne. Les deux organismes unissent, ainsi, leurs efforts pour la généralisation des services du guichet unique au fret aérien, et ce à travers la mise en place de la plate-forme « E-freight ». Une plateforme qui contribuera à l'intégration de bout en bout, via PortNet, de la chaîne logistique et du commerce extérieur permettant ainsi d'améliorer la compétitivité des opérateurs économiques à l'import et l'export. L'objectif étant d'atteindre du zéro papier dans le processus y afférent.

«E-FREIGHT» : ROYAL AIR MAROC ET PORTNET S'ALLIENT POUR LA DIGITALISATION DU FRET AÉRIEN



RAM Cargo, filière fret de Royal Air Maroc vient d'annoncer la signature d'un accord de partenariat avec PortNet, le guichet unique national du commerce extérieur, pour la digitalisation des services de fret aérien.

En effet, la généralisation des services du guichet unique au fret aérien se fera à travers la mise en place de la plateforme «E-freight». Celle-ci, explique les Portnet et RAM Cargo dans un communiqué conjoint, contribuera à la complétude et à l'intégration de bout en bout de la chaîne logistique et du commerce extérieur, ce qui devrait se traduire par une amélioration de la compétitivité des opérateurs économiques aussi bien à l'import qu'à l'export.

Ladite convention vient ainsi améliorer et simplifier les procédures au niveau de l'ensemble des aéroports nationaux. Elle permet aussi de renforcer et d'accélérer les efforts de la communauté aéroportuaire pour la promotion et le développement du fret aérien. Ainsi, les parties contribueront au renforcement de la sécurité des échanges de données informatisées ainsi qu'à la dématérialisation totale, via PortNet, de l'ensemble des processus liés à la logistique

du commerce à l'international par voie aérienne.

des équipements de télécommunications auront, à partir du 29 juillet 2019, la possibilité de traiter leurs demandes auprès de l'ANRT (Agence nationale de réglementation des télécommunications) de façon dématérialisée, en vue de l'agrément des équipements de télécommunications. Fruit d'un partenariat avec PORTNET, l'ADD (Agence de développement du digital) et l'ANP (Agence nationale des ports), ce processus de dématérialisation sera opéré par le biais de PORTNET, guichet national des procédures du commerce extérieur. Ce nouveau service permet aux importateurs de vérifier si un équipement est déjà agréé ou s'il est dispensé de l'agrément par les services de l'ANRT, ainsi que d'établir, d'envoyer et de suivre l'état d'avancement de leurs demandes. Une fois celle-ci est introduite, l'ANRT est systématiquement saisie dans le cas où l'équipement nécessite son avis préalable et entame son traitement. La plateforme est accessible via www.agrement.anrt.ma ou www.portnet.ma.



Tijara 2020 s'allie à PortNet



Tijara 2020 a signé une convention de partenariat avec Portnet, le 24 juillet dernier à Casablanca. La convention a pour objectifs de contribuer à la promotion de la simplification et la dématérialisation de la chaîne logistique du commerce extérieur au niveau national et régional, via le guichet unique.

L'accord vise aussi à contribuer à la mise à niveau des entreprises opérant dans le secteur de la distribution et l'amélioration du cadre d'exercice de leur activité à travers la mise en œuvre de solutions digitales innovante dans l'environnement du guichet unique et soutenir l'amélioration de la participation du secteur de la distribution au développement socio-économique du pays.

«La signature de cette convention s'inscrit dans le cadre de la continuité des dynamiques et synergies que Tijara 2020 s'active à instaurer avec les acteurs publics et privés agissant dans le secteur du commerce et de la distribution», indique-t-on auprès de la Fédération.

La convention a été paraphée par le président de Tijara 2020, Chakib Alj et Jalal Benhayoun, directeur général de Portnet qui ont fait part de leur volonté commune «d'actionner tous les leviers nécessaires au développement du commerce et à son essor dans notre pays».



Les professionnels de la distribution se rapprochent de Portnet pour faciliter le commerce



Tijara 2020 a signé une convention de Partenariat avec PORTNET, le 24 juillet 2019 à Casablanca.

Cette signature fut l'occasion pour TIJARA 2020 de rappeler que cette Fédération professionnelle regroupe, aujourd'hui, les principaux distributeurs de produits de grande consommation et certaines de leur associations professionnelles (agroalimentaire, produits d'hygiène, produits d'entretien, des télécommunications, minoterie...) pesant plus de 85 milliards de dirhams de chiffre d'affaire.

Le Président de Tijara 2020, Chakib Alj et Jalal Benhayoun, Directeur Général de Portnet ont fait part de leur volonté commune d'actionner tous les leviers nécessaires au développement du commerce et à son essor dans notre pays.

Ils ont par la suite passé en revue les axes de collaboration de la Convention Cadre dont :

- La contribution à la promotion de la simplification et la dématérialisation, via le guichet unique, de la chaîne logistique du commerce extérieur au niveau national et régional ;
- La contribution à la mise à niveau des entreprises opérant dans le secteur de la distribution et l'amélioration du cadre d'exercice de leur activité à travers la mise en œuvre de solutions digitales innovante dans l'environnement du guichet unique ;
- La contribution à l'amélioration de la participation du secteur de la distribution au développement socio-économiques du pays.

LA VIE **éco**

L'ECONOMISTE.com

La Fédération Tijara 2020 s'allie à PortNet



LA FÉDÉRATION TIJARA 2020 A SIGNÉ UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC PORTNET, LE 24 JUILLET DERNIER À CASABLANCA.

La convention a pour objectifs de contribuer à la promotion de la simplification et la dématérialisation de la chaîne logistique du commerce extérieur au niveau national et régional, via le guichet unique.

L'accord vise aussi à contribuer à la mise à niveau des entreprises opérant dans le secteur de la distribution et l'amélioration du cadre d'exercice de leur activité à travers la mise en œuvre de solutions digitales innovante dans l'environnement du guichet unique et soutenir l'amélioration de la participation du secteur de la distribution au développement socio-économique du pays.

La convention a été paraphée par le président de Tijara 2020, Chakib Alj et Jalal Benhayoun, directeur général de Portnet qui ont fait part de leur volonté commune «d'actionner tous les leviers nécessaires au développement du commerce et à son essor dans notre pays».

Rappelons que TIJARA 2020 est une Fédération professionnelle qui regroupe, aujourd'hui, les principaux distributeurs de produits de grande consommation et certaines de leur associations professionnelles (agroalimentaire, produits d'hygiène, produits d'entretien, des télécommunications, minoterie...) pesant plus de 85 milliards de dirhams de chiffre d'affaire.

Tijara 2020 se lie avec PortNet



Tijara 2020, fédération professionnelle qui regroupe les principaux distributeurs de produits de grande consommation et certaines de leur associations professionnelles, a signé une convention de partenariat avec PortNet. La coopération entre les deux parties portera ainsi sur la promotion de la simplification et la dématérialisation, via le guichet unique, de la chaîne logistique du commerce extérieur au niveau national et régional. Ce partenariat concernera également la mise à niveau des entreprises opérant dans le

secteur de la distribution et l'amélioration du cadre d'exercice de leur activité, via l'adoption de solutions digitales innovantes dans l'environnement du guichet unique. Il s'agit aussi pour Portnet et Tijara 2020 d'améliorer la participation du secteur au développement socio-économique du pays. La Fédération professionnelle revendique un chiffre d'affaires global de 85 milliards de DH.



Faciliter les échanges du commerce et la performance du secteur de la distribution est l'objet de la récente convention-cadre signée entre Tijara 2020 et PortNet.



Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des dynamiques et synergies instaurées par Tijara 2020 avec les acteurs publics et privés agissant dans ce secteur. A cet effet, Chakib Alj, président de Tijara 2020, et Jalal Benhayoun, Directeur Général de PortNet, ont fait part de leur volonté commune d'actionner tous les leviers nécessaires au développement du commerce et à son essor dans notre pays.

La convention-cadre ratifiée entre PortNet et Tijara 2020 vise en effet la contribution à la promotion de la simplification et la dématérialisation, via le guichet unique, de la chaîne logistique du commerce extérieur

aux niveaux national et régional.

Elle porte également sur la contribution à la mise à niveau des entreprises opérant dans le secteur de la distribution et l'amélioration du cadre d'exercice de leur activité à travers la mise en œuvre de solutions digitales innovantes dans l'environnement du guichet unique. Les deux parties s'engagent par ailleurs sur l'amélioration de la participation du secteur de la distribution au développement socio-économique du pays.

Marokino

Secteur de la distribution : Tijara 2020 et PortNet scellent un partenariat



Faciliter les échanges du commerce et la performance du secteur de la distribution est l'objet de la récente convention-cadre signée entre Tijara 2020 et PortNet. Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des dynamiques et synergies instaurées par Tijara 2020 avec les acteurs publics et privés agissant dans ce secteur. A cet effet, Chakib Alj, président de Tijara 2020, et Jalal Benhayoun, directeur général de PortNet, ont fait part de leur volonté commune d'actionner tous les leviers nécessaires au développement du commerce et à son essor dans notre pays. La convention-cadre ratifiée entre PortNet et Tijara 2020

vise en effet la contribution à la promotion de la simplification et la dématérialisation, via le guichet unique, de la chaîne logistique du commerce extérieur aux niveaux national et régional. Elle porte également sur la contribution à la mise à niveau des entreprises opérant dans le secteur de la distribution et l'amélioration du cadre d'exercice de leur activité à travers la mise en œuvre de solutions digitales innovantes dans l'environnement du guichet unique. Les deux parties s'engagent par ailleurs sur l'amélioration de la participation du secteur de la distribution au développement socio-économique du pays.

Télécom : Procédure digitalisée pour les importateurs

Avis aux importateurs des équipements de télécommunications. Depuis le 29 juillet 2019, ils peuvent déposer via internet leurs demandes auprès du régulateur télécom (ANRT) pour obtenir un agrément d'importation de modem ou terminal cellulaire avec GPS. Les opérateurs peuvent le faire via www.portnet.ma ou <https://agrement.anrt.ma>. La plateforme est disponible 24H/24 et 7 jours sur 7. Elle permet d'établir et de suivre le traitement des demandes. De vérifier aussi si un équipement est agréé ou s'il est dispensé du feu vert de l'Anrt. Pour s'informer, une base de données des équipements de télécommunication est disponible et mise à jour. L'ouverture de cette procédure dématérialisée à d'autres opérateurs sera possible à compter d'octobre 2019.

Equipements télécoms : Le processus d'agrément dématérialisé

Les importateurs des équipements de télécommunications ont depuis le 29 juillet la possibilité d'effectuer leurs demandes d'obtention d'agrément auprès de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) de façon dématérialisée via la plateforme Portnet (www.portnet.ma).

Cette procédure de dématérialisation est issue d'un partenariat quadrilatéral du guichet unique national des procédures du commerce extérieur (PORTNET) l'Agence du développement digital (ADD), l'Agence nationale des ports (ANP) et l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT). Il a été précisé que la plateforme PORTNET est disponible 24h/24 et 7/7, permettant ainsi aux importateurs de vérifier si un équipement requiert un agrément ou déjà agréé ou bien exempté de l'agrément, ainsi que d'envoyer les demandes d'agrément par le biais de la plateforme, et finalement suivre le Tracking de leurs demandes (nouvel agrément, autorisation d'importation, dispense d'agrément), indique le quotidien l'Economiste dans sa livraison de ce vendredi 16 août.

A travers la dématérialisation de ce service, le processus d'agrément et d'importation des équipements de télécommunications permet aux acteurs concernés d'anticiper les démarches d'importation de leurs équipements de télécommunications, tout en tenant compte qu'une fois la demande est introduite, l'ANRT est systématiquement saisie si l'équipement requiert son avis



préalable et entame son traitement.

Cependant, pour les équipements déjà agréés ou dispensés dudit agrément de l'ANRT, l'importateur se voit informé lors de l'insertion des données dans la plateforme. L'ANRT informe qu'une base de données des équipements agréés ou dispensés d'agrément y est incrustée et ajournée automatiquement.

Les auteurs de cette solution, l'ANRT, l'ADD, l'ANP et PORTNET l'ont adopté afin d'améliorer les services d'agrément et en vue de faciliter les démarches administratives au profit des entreprises locales, tout en mettant à leur disposition la plateforme accessible via <https://agrement.anrt.ma> et <https://www.portnet.ma>.



Les importateurs d'équipements télécoms peuvent pousser un ouf de soulagement. Depuis début août ils peuvent adresser, de façon dématérialisée, leurs demandes d'agrément via la plateforme PortNet (www.portnet.ma). « Le nouveau service permettra de vérifier si un équipement est déjà agréé ou s'il est dispensé de l'agrément par les services de l'ANRT. Il permet aussi d'établir, d'envoyer et de suivre l'état d'avancement des demandes », explique-t-on auprès de l'agence nationale de réglementation des télécommunications.

Tijara 2020 et PortNet s'associent pour développer le commerce et promouvoir la distribution



DISTRIBUTION – La Fédération des métiers de la distribution des produits de grande consommation, Tjara 2020, et le guichet unique national des procédures du commerce extérieur, Portnet, ont signé, récemment à Casablanca, une convention de Partenariat en vue de faciliter les échanges commerciaux et promouvoir le secteur de la distribution.

La cérémonie de signature de cette convention a été l'occasion pour souligner le rôle fédérateur de Tijara 2020 qui regroupe les principaux distributeurs de produits de grande consommation et certaines de leur associations professionnelles (agroalimentaire, produits d'hygiène, produits d'entretien, des télécommunications, minoterie...) pesant plus de 85 milliards de dirhams de chiffre d'affaires, indique la fédération dans un communiqué.

A cette occasion, le président de Tijara 2020, Chakib Alj et le directeur général de Portnet, Jalal Benhayoun ont fait part de

leur volonté commune d'actionner tous les leviers nécessaires au développement du commerce et à son essor dans notre pays, fait savoir le communiqué.

Ils ont par la suite passé en revue les axes de collaboration de la convention-cadre, notamment la contribution à la promotion de la simplification et la dématérialisation, via le guichet unique, de la chaîne logistique du commerce extérieur au niveau national et régional, ajoute la même source.

Il s'agit également de contribuer à la mise à niveau des entreprises opérant dans le secteur de la distribution et d'améliorer le cadre d'exercice de leur activité à travers la mise en œuvre de solutions digitales innovante dans l'environnement du guichet unique, ainsi que de permettre au secteur de la distribution de participer davantage au développement socio-économiques du Royaume, conclut le communiqué.

MEDIA Marketing

SECTEUR DE LA DISTRIBUTION : TIJARA 2020 ET PORTNET SCÉLÈNT UN PARTENARIAT



La Fédération des métiers de la distribution des produits de grande consommation, Tijara 2020, et le guichet unique national des procédures du commerce extérieur, Portnet, ont signé, récemment à Casablanca, une convention de partenariat en vue de faciliter les échanges commerciaux et promouvoir le secteur de la distribution.

La cérémonie de signature de cette convention a été l'occasion pour souligner le rôle fédérateur de Tijara 2020 qui regroupe les principaux distributeurs de produits de grande consommation et certaines de leur associations professionnelles (agroalimentaire, produits d'hygiène, produits d'entretien, des télécommunications, minoterie...) pesant plus de 85 milliards de dirhams de chiffre d'affaires, indique la fédération dans un communiqué.

A cette occasion, le président de Tijara 2020, Chakib Alj et le directeur général de Portnet, Jalal Benhayoun ont fait part de

leur volonté commune d'actionner tous les leviers nécessaires au développement du commerce et à son essor dans notre pays, fait savoir le communiqué.

Ils ont par la suite passé en revue les axes de collaboration de la convention-cadre, notamment la contribution à la promotion de la simplification et la dématérialisation, via le guichet unique, de la chaîne logistique du commerce extérieur au niveau national et régional, ajoute la même source.

Il s'agit également de contribuer à la mise à niveau des entreprises opérant dans le secteur de la distribution et d'améliorer le cadre d'exercice de leur activité à travers la mise en œuvre de solutions digitales innovante dans l'environnement du guichet unique, ainsi que de permettre au secteur de la distribution de participer davantage au développement socio-économiques du Royaume, conclut le communiqué.

Aujourd'hui LE MAROC

Dématérialisation des procédures : PortNet, un outil de compétitivité



Déployé depuis 2011 à partir du port de Casablanca, PortNet se positionne aujourd'hui comme véritable accélérateur de l'intégration de la chaîne logistique du commerce transfrontalier du Royaume.

Ce guichet unique du commerce extérieur est une parfaite illustration de la réforme de simplification de procédures et de digitalisation. La plateforme gère plus de 44.000 usagers du commerce extérieur et intègre plus de trois quarts de la chaîne à l'export. Son déploiement a fait gagner au Maroc une quarantaine de places dans le Doing Business.

De même, ce guichet a engendré une optimisation significative des coûts du fait des délais qui se sont raccourcis de 14 jours à moins d'une semaine. Parmi les services

généralisés on note la dématérialisation totale de l'escale automatisée et celles de l'enlèvement de marchandises au niveau de Casablanca et Agadir et les titres d'importation et d'exportation. PortNet a également contribué à l'émergence de nouvelles solutions communautaires dont le paiement multicanal des services relatifs à l'import et l'export.

LE MATIN.ma

Importateurs sous licence, l'administration vous a à l'oeil !



Importateurs des composants des sacs en plastique sous licence, vous êtes prévenus. Le ministère de l'Industrie indique que l'Administration peut procéder à des visites auprès des entreprises pour vérifier l'exactitude des informations communiquées pour obtenir ces licences. Les importateurs qui désirent bénéficier de ces licences doivent déposer leurs demandes via le guichet unique du commerce extérieur « PortNet ».

LE MATIN.ma

Bientôt une plateforme électronique de paiement multi-canal



Le guichet unique national des procédures du commerce extérieur PortNet devrait intégrer une nouvelle plateforme de paiement électronique.

La société PortNet S.A. vient de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour ce marché. L'objectif est de trouver un prestataire ayant développé une plateforme de paiement électronique qui respecte la réglementation nationale. Celle-ci doit permettre la gestion des transactions de paiement multi-canal des montants des factures des partenaires et la compensation des flux correspondants.



PortNet : le fret aérien passe en mode digital



Le guichet unique des procédures du commerce extérieur, PortNet, et RAM Cargo, business unit de Royal Air Maroc, dédié au transport de fret aérien, viennent de signer une convention de partenariat visant la simplification des procédures au niveau de l'ensemble des aéroports du royaume.

Le guichet unique des procédures du commerce extérieur, PortNet, et RAM Cargo, business unit de Royal Air Maroc, dédiée au transport de fret aérien, viennent de signer une convention de partenariat visant la simplification et l'amélioration des procédures au niveau de l'ensemble des aéroports du royaume.

L'accord scellé entre PORTNET S.A. et RAM Cargo s'inscrit dans le cadre des efforts entrepris par les acteurs de la communauté aéroportuaire pour la promotion et le développement du fret aérien.

Les deux parties signataires s'engagent à

contribuer au renforcement de la sécurité des échanges de données informatisées ainsi qu'à la dématérialisation totale, via PortNet, de l'ensemble des processus liés à la logistique du commerce extérieur par voie aérienne.

Concrètement, la généralisation des services du guichet unique au fret aérien se fera à travers la mise en place de la plateforme «E-freight». Celle-ci, expliquent les Portnet et RAM Cargo dans un communiqué conjoint, contribuera à la complétude et à l'intégration de bout en bout de la chaîne logistique et du commerce extérieur, ce qui devrait se traduire par une amélioration de la compétitivité des opérateurs économiques aussi bien à l'import qu'à l'export.



Agence Nationale des Ports : Un régulateur dynamique



L'Agence a fait de la qualité et la sécurité son cheval de bataille. Un grand chantier a été ouvert dans le secteur ayant pour finalité l'amélioration de la qualité des services, la sécurité des opérations portuaires et l'optimisation des coûts logistiques.

Née de la dernière réforme portuaire, l'Agence nationale des ports (ANP) joue le rôle de régulateur du secteur. Sa création marque en effet une rupture avec le monopole de l'ODEP qui conformément aux dispositions de la loi 15-02 a scindé cette entité en deux, à savoir la Société d'exploitation des ports (SODEP) et l'Agence nationale des ports (ANP). Cet organe d'autorité, opérationnel depuis 2006, gère 33 ports du Royaume, soit l'ensemble des infrastructures portuaires nationales à l'exception du Port Tanger Med.

Outre la régulation des activités portuaires, l'ANP a pour mission, entre autres, de

poursuivre la réalisation des grands chantiers portuaires, la préservation du patrimoine portuaire, la contribution à la mise en œuvre de la stratégie nationale de compétitivité logistique ainsi que la simplification et la facilitation des procédures de transit portuaire.

L'agence répond en effet à un mode d'organisation décentralisée en conformité avec les spécificités des régions et en tout respect de leur autonomie.

Pour la modernisation de l'infrastructure portuaire

Parmi les attributions de l'ANP, on note le développement, la maintenance et la modernisation des ports. Une mission qui vise à traiter les navires et marchandises transitant par les ports dans les meilleures conditions de gestion, de coûts, de délais

et de sécurité. C'est dans cette optique que l'Agence a fait de la qualité et la sécurité son cheval de bataille. Un grand chantier a été ouvert dans le secteur ayant pour finalité l'amélioration de la qualité des services, la sécurité des opérations portuaires et l'optimisation des coûts logistiques. L'agence a œuvré durant ses 13 ans d'exercice à la mise à niveau d'un patrimoine portuaire qui répond aux derniers standards internationaux. L'Agence a dans ce sens entamé la reconversion de certains ports leur favorisant une meilleure intégration. Il a également été procédé à la facilitation des procédures du commerce extérieur, notamment à travers la création du guichet unique «Portnet» sans oublier la professionnalisation de la communauté portuaire.

3,1 milliards de dirhams pour la période 2019-2021

L'encouragement des investissements privés et le développement d'activités connexes figurent parmi les priorités de l'ANP. L'Agence depuis son démarrage a déployé une politique d'investissement prometteuse. A cet effet, l'ANP a mis en place des programmes quinquennaux portant sur une enveloppe moyenne de trois milliards de dirhams.

Le dernier en date est le plan d'action établi

pour la période 2018-2022 pour lequel l'ANP consacre une enveloppe budgétaire de l'ordre de 6 milliards de dirhams. Rien que pour le cap 2019-2021, des investissements de 3,1 milliards de dirhams sont injectés dont 1,5 milliard de dirhams pour la seule année 2019. L'année 2019 connaîtra le lancement de nouveaux projets de développement, dont l'extension du port de Jebha, la réalisation du faisceau de pipes au port de Jorf Lasfar, l'aménagement du port sec de Zenata et l'aménagement d'un parking pour poids lourds dans la région de Zenata. Selon les prévisions de l'ANP, un volume de trafic de plus de 90 millions de tonnes devrait être traité durant cette année marquant ainsi une hausse de 4,5 % suite à la reprise des ventes à l'étranger des phosphates et dérivés et l'augmentation des importations de charbon et ce, suite à la mise en service de la nouvelle centrale électrique de Safi.

2019 année de régulation :

L'exercice 2019 est placé sous le signe de la régulation. L'Agence consolidera durant l'année son référentiel selon une approche dynamique qui associe l'ensemble des acteurs de l'écosystème portuaire. L'Agence prévoit de mettre en concession le nouveau chantier naval du

Ferraille : Pas de certificat de non-rétroactivité en zone franche ?

A compter du 1er juin, les demandes de licences d'importation de la ferraille doivent être déposées sur «PortNet». Le ministère de l'Industrie exige aussi une attestation de non-radioactivité de la ferraille importée. Ce document n'est pas exigé aux opérateurs des zones franches d'exportations ! Nous n'avons pas réussi à joindre le ministère de l'Industrie pour nous éclairer sur ce régime d'exception.

الحقيقة
كما هي
فبراير

رقمنة مسطرة الموافقة على أجهزة الاتصالات



تهدف هذه الخدمة إلى إضفاء الطابع اللامادي على مجمل عملية الموافقة واستيراد أجهزة الاتصالات، والسماح لأصحاب المصلحة بالتوقع الاستباقي لعملية استيراد أجهزة الاتصالات الخاصة بهم. بمجرد تقديم الطلب، يتم على الفور إخبار الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات إذا كانت الأجهزة تتطلب موافقتها المسبقة. تليها بعد ذلك عملية المعالجة.

يقوم النظام بالإخبار عند إدخال البيانات بخصوص الأجهزة التي تم من قبل الموافقة عليها أو إعفاؤها من هذه العملية. إن قاعدة بيانات الأجهزة متوفرة ويتم تحديثها بطريقة دائمة.

بفضل هذه المسطرة الجديدة، تساهم الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات، الوكالة الوطنية للموائمة، وكالة التنمية الرقمية وبورتنت في تحسين فعالية خدمات الموافقة والقرب من الشركات.

ابتداءً من 29 يوليو 2019، سيتمكن مستوردو أجهزة الاتصالات من إيداع طلباتهم عن بعد إلى الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات للموافقة على هذه الأجهزة.

هذه العملية هي ثمرة تعاون بين الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات، بورتنت، وكالة التنمية الرقمية، والوكالة الوطنية للموائمة وسيتم تنفيذها عبر بوابة بورتنت، الشبكة الوطني الوحيد لتبسيط مساطر التجارة الخارجية.

ستكون منصة الموافقة متاحة على مدار الساعة وطوال أيام الأسبوع، حيث تم تعديلها وتطويرها على بورتنت وإنشائها من طرف الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات وبورتنت.

تتيح هذه الخدمة الجديدة للمستوردين، التحقق مما إذا كانت الأجهزة قد تمت الموافقة عليها بالفعل أو معفاة من الموافقة من قبل الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات؛ وإعداد وإرسال ومتابعة طلباتهم (موافقة جديدة، إذن استيراد، إعفاء من الموافقة).

EcoActū
Votre décodeur de l'information

ANRT : DÉMATÉRIALISATION DU PROCESSUS D'AGRÉMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les importateurs des équipements de télécommunications auront, à partir du 29 juillet 2019, la possibilité de traiter, de façon dématérialisée, leurs demandes auprès de l'ANRT en vue de l'agrément [1] des équipements de télécommunications, vient d'annoncer l'ANRT.

Fruit d'un partenariat et une collaboration avec PORTNET, l'ADD [2] et l'ANP, ce processus de dématérialisation sera opéré par le biais de PORTNET, guichet national des procédures du commerce extérieur.

La plateforme d'agrément, adaptée et développée sur PORTNET, sera disponible 24H/7J, et mise en place par l'ANRT et la société PORTNET S.A. à cet effet.

Ce nouveau service permet aux importateurs [3] : de vérifier si un équipement est déjà agréé ou s'il est dispensé de l'agrément par les services de l'ANRT ;

- d'établir, d'envoyer et de suivre l'état d'avancement de leurs demandes (nouvel agrément, autorisation d'importation, dispense d'agrément).

Ce service vise à dématérialiser, de bout en bout, le processus d'agrément et d'importation des équipements de télécommunications et à permettre aux acteurs concernés d'anticiper le processus d'importation de leurs équipements de télécommunications. Une fois la demande est introduite, l'ANRT est systématiquement saisie dans le cas où l'équipement nécessite son avis préalable et entame son traitement.

Pour les équipements déjà agréés ou dispensés de l'agrément de l'ANRT, le système en informe lors de la saisie des données. Une base de données des équipements agréés ou dispensés d'agrément y est disponible [4] et mise automatiquement à jour.

Avec cette nouvelle solution, l'ANRT, l'ADD, l'ANP et PORTNET S.A. contribuent à améliorer l'efficacité des services d'agrément et à garantir d'avantage de proximité avec les entreprises.

L'accès à cette plateforme est accessible via :

- <https://agrément.anrt.ma>

- portnet.ma

[1] : y compris les demandes relatives aux équipements dispensés de l'agrément de l'ANRT.

[2] : L'Agence de Développement du Digital (ADD, www.add.gov.ma) a accompagné ce processus dans le cadre de la stratégie adoptée par son Conseil d'administration visant à apporter son assistance pour la digitalisation de certains processus/activités.

[3] : Son ouverture pour d'autres acteurs (autres que les importateurs) est en cours d'examen et devrait être possible à partir d'octobre 2019.

[4] : Elle est également disponible sur : www.anrt.ma (rubrique «Nos Services/agrément des équipements»).



EQUIPEMENTS TÉLÉCOMS: LES DEMANDES D'AGRÉMENT PASSENT EN MODE DIGITAL



Le nouveau service dématérialisé du traitement de la demande d'agrément des équipements télécoms sera opérationnel via la plateforme PortNet à partir du 29 juillet prochain.

Fruit d'un partenariat entre PortNet, l'Agence de développement du digital (ADD) et l'Agence Nationale des Ports (ANP), ce processus de dématérialisation sera opéré par le biais de PortNet, guichet national des procédures du commerce extérieur.

La plateforme d'agrément sera disponible 24H/7J et mise en place par l'ANRT et la société Portnet S.A. à cet effet.

Vidéo. Guichet unique PortNet: l'écosystème du commerce extérieur en pleine transformation digitale

La nouvelle solution vise à dématérialiser, de

bout en bout, le processus d'agrément et d'importation des équipements télécoms et à permettre aux acteurs concernés d'anticiper le processus d'importation. Une fois la demande est introduite, l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) est systématiquement saisie dans le cas où l'équipement nécessite son avis préalable et entame son traitement.

S'agissant des équipements déjà agréés ou dispensés de l'agrément de l'ANRT, le système en informe lors de la saisie des données. Une base de données des équipements agréés ou dispensés d'agrément y est disponible et mise à jour automatiquement, soulignent l'ANRT et PORTNET S.A. dans un communiqué conjoint.



Télécoms : dématérialisation du processus d'agrément des équipements



Les importateurs des équipements de télécommunications auront, à partir du 29 juillet 2019, la possibilité de traiter, de façon dématérialisée, leurs demandes auprès de l'ANRT en vue de l'agrément des équipements de télécommunications.

Ce processus de dématérialisation sera opéré par le biais de PortNet, guichet national des procédures du commerce extérieur.

La plateforme d'agrément, adaptée et développée sera disponible 24h/7j, et mise en place par l'ANRT et la société Portnet S.A. à cet effet. Ce nouveau service permet aux importateurs :

- de vérifier si un équipement est déjà agréé ou s'il est dispensé de l'agrément par les services de l'ANRT;
- d'établir, d'envoyer et de suivre l'état d'avancement de leurs demandes (nouvel

agrément, autorisation d'importation, dispense d'agrément).

Ce service vise à dématérialiser, de bout en bout, le processus d'agrément et d'importation des équipements de télécommunications et à permettre aux acteurs concernés d'anticiper le processus d'importation de leurs équipements de télécommunications, précise un communiqué de l'ANRT. Une fois la demande est introduite, l'ANRT est systématiquement saisie dans le cas où l'équipement nécessite son avis préalable et entame son traitement.

Pour les équipements déjà agréés ou dispensés de l'agrément de l'ANRT, le système en informe lors de la saisie des données. Une base de données des équipements agréés ou dispensés d'agrément y est disponible et mise automatiquement à jour.

LE MATIN.ma

La Quotidienne
La bonne info au bout du clic

Importations d'équipements télécoms : Les demandes d'agrément dématérialisées



Les importateurs d'équipements de télécommunications auront, à partir du 29 juillet, la possibilité de traiter, de façon dématérialisée, leurs demandes d'agrément auprès de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT).

« Fruit d'un partenariat et une collaboration avec PortNet, l'Agence de Développement Digital et l'ANP, ce processus de dématérialisation sera opéré par le biais de PortNet, guichet national des procédures du commerce extérieur», indique l'ANRT dans un communiqué.

La plateforme d'agrément, adaptée et développée sur PortNet, sera disponible 24H sur 7J. Ce nouveau service permet aux importateurs de vérifier si un équipement est déjà agréé ou s'il est dispensé de l'agrément par les services de l'ANRT. Il permet également d'établir, d'envoyer et de suivre l'état d'avancement de leurs demandes (nouvel agrément, autorisation d'importation, dispense d'agrément).

L'ANRT dématérialise le processus d'agrément des équipements de télécommunications



Les importateurs des équipements de télécommunications auront, à partir du 29 juillet 2019, la possibilité de traiter, de façon dématérialisée, leurs demandes auprès de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) en vue de l'agrément des équipements de télécommunications.

Fruit d'un partenariat et une collaboration avec PORTNET, l'Agence de développement du digital (ADD) et l'ANP, ce processus de dématérialisation sera opéré par le biais de PORTNET, guichet national des procédures du commerce extérieur, indique l'ANRT.

La plateforme d'agrément, adaptée et développée sur PORTNET, sera disponible 24H/7J, et mise en place par l'ANRT et la société PORTNET S.A. à cet effet.

Ce nouveau service permet aux importateurs de vérifier si un équipement est déjà agréé ou s'il est dispensé de l'agrément par les services de l'ANRT, et d'établir, d'envoyer et de suivre l'état d'avancement de leurs demandes (nouvel agrément, autorisation d'importation, dispense

d'agrément).

Ce service vise à dématérialiser, de bout en bout, le processus d'agrément et d'importation des équipements de télécommunications et à permettre aux acteurs concernés d'anticiper le processus d'importation de leurs équipements de télécommunications.

Une fois la demande est introduite, l'ANRT est systématiquement saisie dans le cas où l'équipement nécessite son avis préalable et entame son traitement.

Pour les équipements déjà agréés ou dispensés de l'agrément de l'ANRT, le système en informe lors de la saisie des données. Une base de données des équipements agréés ou dispensés d'agrément y est disponible et mise automatiquement à jour.

Avec cette nouvelle solution, l'ANRT, l'ADD, l'ANP et PORTNET S.A. contribuent à améliorer l'efficacité des services d'agrément et à garantir davantage de proximité avec les entreprises, précisez-t-on.



Dématérialisation du processus d'agrément des équipements de télécommunications au Maroc



Les importateurs des équipements de télécommunications auront, à partir du 29 juillet 2019, la possibilité de traiter, de façon dématérialisée, leurs demandes auprès de l'ANRT en vue de l'agrément des équipements de télécommunications.

Fruit d'un partenariat et une collaboration avec Portnet, l'Agence de développement du digital (ADD) et l'ANP, ce processus de dématérialisation sera opéré par le biais de Portnet, guichet national des procédures du commerce extérieur.

La plateforme d'agrément, adaptée et développée sur Portnet, sera disponible 24H/7J, et mise en place par l'ANRT et la société Portnet S.A à cet effet.

Ce nouveau service permet aux importateurs de:

- vérifier si un équipement est déjà agréé ou s'il est dispensé de l'agrément par les services de l'ANRT;
- d'établir, d'envoyer et de suivre l'état d'avancement de leurs demandes (nouvel

agrément, autorisation d'importation, dispense d'agrément).

Ce service vise à dématérialiser, de bout en bout, le processus d'agrément et d'importation des équipements de télécommunications et à permettre aux acteurs concernés d'anticiper le processus d'importation de leurs équipements de télécommunications.

Une fois la demande est introduite, l'ANRT est systématiquement saisie dans le cas où l'équipement nécessite son avis préalable et entame son traitement.

Pour les équipements déjà agréés ou dispensés de l'agrément de l'ANRT, le système en informe lors de la saisie des données. Une base de données des équipements agréés ou dispensés d'agrément y est disponible et mise automatiquement à jour.

Avec cette nouvelle solution, l'ANRT, l'ADD, l'ANP et Portnet S.A. contribuent à améliorer l'efficacité des services d'agrément et à garantir davantage de proximité avec les entreprises.



Télécommunications : Le processus d'agrément des équipements dématérialisé fin juillet



Les importateurs des équipements de télécommunications auront, à partir du 29 juillet 2019, la possibilité de traiter, de façon dématérialisée, leurs demandes d'agrément auprès de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT).

Fruit d'un partenariat et d'une collaboration avec le guichet unique national des procédures du commerce extérieur (PORTNET), l'Agence du développement digital (ADD) et l'Agence nationale des ports (ANP), ce processus de dématérialisation sera opéré dans une plateforme d'agrément adaptée et développée sur PORTNET.

Cette plateforme sera disponible 24H/7J, précise un communiqué conjoint de l'ANRT et PORTNET, faisant savoir que ce nouveau service permet ainsi aux importateurs de vérifier si un équipement est déjà agréé ou dispensé de l'agrément et d'établir, envoyer et suivre l'état d'avancement de leurs demandes (nouvel agrément, autorisation d'importation, dispense d'agrément).

Ledit service vise, en effet, à dématérialiser, de bout en bout, le processus d'agrément et d'importation des équipements de télécommunications et à permettre aux acteurs concernés d'anticiper le processus d'importation de leurs équipements de télécommunications, note la même source, faisant remarquer qu'une fois la demande est introduite, l'ANRT est systématiquement saisie dans le cas où l'équipement nécessite son avis préalable et entame son traitement.

Pour les équipements déjà agréés ou dispensés de l'agrément de l'ANRT, le système en informe lors de la saisie des données. Une base de données des équipements agréés ou dispensés d'agrément y est disponible et mise automatiquement à jour.

Avec cette nouvelle solution, l'ANRT, l'ADD, l'ANP et PORTNET contribuent à améliorer l'efficacité des services d'agrément et à garantir davantage de proximité avec les entreprises.

L'accès à cette plateforme est accessible via www.agrement.anrt.ma et www.portnet.ma.



Le processus d'agrément des équipements télécoms dématérialisée dès le 29 juillet courant, selon l' ANRT



Évolution remarquable. Au Maroc, les importateurs des équipements de télécommunications auront, à partir du 29 juillet 2019, la possibilité de traiter, de façon dématérialisée, leurs demandes d'agrément auprès de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT).

Fruit d'un partenariat et d'une collaboration avec le guichet unique national des procédures du commerce extérieur (PORTNET), l'Agence du développement digital (ADD) et l'Agence nationale des ports (ANP), ce processus de dématérialisation sera opéré dans une plateforme d'agrément adaptée et développée sur PORTNET.

Cette plateforme sera disponible 24H/7J, précise un communiqué conjoint de l'ANRT et PORTNET, faisant savoir que ce nouveau service permet ainsi aux importateurs de vérifier si un équipement est déjà agréé ou dispensé de l'agrément et d'établir, envoyer et suivre l'état d'avancement de leurs demandes (nouvel agrément, autorisation d'importation, dispense d'agrément).

+ Dématérialisation de bout en bout ...+

Ledit service vise, en effet, à dématérialiser, de bout en bout, le processus d'agrément et d'importation des équipements de télécommunications et à permettre aux acteurs concernés d'anticiper le processus d'importation de leurs équipements de télécommunications, note la même source, faisant remarquer qu'une fois la demande est introduite, l'ANRT est systématiquement saisie dans le cas où l'équipement nécessite son avis préalable et entame son traitement.

Pour les équipements déjà agréés ou dispensés de l'agrément de l'ANRT, le système en informe lors de la saisie des données. Une base de données des équipements agréés ou dispensés d'agrément y est disponible et mise automatiquement à jour.

Avec cette nouvelle solution, l'ANRT, l'ADD, l'ANP et PORTNET contribuent à améliorer l'efficacité des services d'agrément et à garantir davantage de proximité avec les entreprises.

L'accès à cette plateforme est accessible via « <https://agrément.anrt.ma> » et « <https://www.portnet.ma> ».

Le processus d'agrément des équipements dématérialisé dès ce lundi



Les importateurs des équipements de télécommunications auront, à partir du 29 juillet 2019, la possibilité de traiter, de façon dématérialisée, leurs demandes d'agrément auprès de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT).

Fruit d'un partenariat et d'une collaboration avec le guichet unique national des procédures du commerce extérieur (PORTNET), l'Agence du développement digital (ADD) et l'Agence nationale des ports (ANP), ce processus de dématérialisation sera opéré dans une plateforme d'agrément adaptée et développée sur PORTNET.

Cette plateforme sera disponible 24H/7J, précise un communiqué conjoint de l'ANRT et PORTNET, faisant savoir que ce nouveau service permet ainsi aux importateurs de vérifier si un équipement est déjà agréé ou dispensé de l'agrément et d'établir, envoyer et suivre l'état d'avancement de leurs demandes (nouvel agrément, autorisation d'importation, dispense d'agrément).

Qualité des réseaux : le diagnostic de l'ANRT

Ledit service vise, en effet, à dématérialiser, de bout en bout, le processus d'agrément et d'importation des équipements de télécommunications et à permettre aux acteurs concernés d'anticiper le processus d'importation de leurs équipements de télécommunications, note la même source, faisant remarquer qu'une fois la demande est introduite, l'ANRT est systématiquement saisie dans le cas où l'équipement nécessite son avis préalable et entame son traitement.

Pour les équipements déjà agréés ou dispensés de l'agrément de l'ANRT, le système en informe lors de la saisie des données. Une base de données des équipements agréés ou dispensés d'agrément y est disponible et mise automatiquement à jour.

Avec cette nouvelle solution, l'ANRT, l'ADD, l'ANP et PORTNET contribuent à améliorer l'efficacité des services d'agrément et à garantir davantage de proximité avec les entreprises.

L'accès à cette plateforme est accessible via « <https://agrément.anrt.ma> » et « <https://www.portnet.ma> ».

Télécommunications : Dématérialisation du processus d'agrément des équipements



Siège de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT)

Les importateurs des équipements de télécommunications auront, à partir du 29 juillet 2019, la possibilité de traiter, de façon dématérialisée, leurs demandes d'agrément auprès de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT).

Fruit d'un partenariat et d'une collaboration avec le guichet unique national des procédures du commerce extérieur (PORTNET), l'Agence du Développement Digital (ADD) et l'Agence nationale des ports (ANP), ce processus de dématérialisation sera opéré dans une plateforme d'agrément adaptée et développée sur PORTNET.

Cette plateforme sera disponible 24H/7J, précise un communiqué conjoint de l'ANRT et PORTNET, faisant savoir que ce nouveau service permet ainsi aux importateurs de vérifier si un équipement est déjà agréé ou dispensé de l'agrément et d'établir, envoyer et suivre l'état d'avancement de leurs demandes (nouvel agrément, autorisation d'importation, dispense d'agrément).

Ledit service vise, en effet, à dématérialiser,

de bout en bout, le processus d'agrément et d'importation des équipements de télécommunications et à permettre aux acteurs concernés d'anticiper le processus d'importation de leurs équipements de télécommunications, note la même source, faisant remarquer qu'une fois la demande est introduite, l'ANRT est systématiquement saisie dans le cas où l'équipement nécessite son avis préalable et entame son traitement.

Pour les équipements déjà agréés ou dispensés de l'agrément de l'ANRT, le système en informe lors de la saisie des données. Une base de données des équipements agréés ou dispensés d'agrément y est disponible et mise automatiquement à jour.

Avec cette nouvelle solution, l'ANRT, l'ADD, l'ANP et PORTNET contribuent à améliorer l'efficacité des services d'agrément et à garantir davantage de proximité avec les entreprises.

L'accès à cette plateforme est accessible via « <https://agrement.anrt.ma> » et « <https://www.portnet.ma> ».

Télécommunications : Le processus d'agrément des équipements dématérialisé est opérationnel

Les importateurs des équipements de télécommunications auront, à partir du 29 juillet 2019, la possibilité de traiter, de façon dématérialisée, leurs demandes d'agrément auprès de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT). Fruit d'un partenariat et d'une collaboration avec le guichet unique national des procédures du commerce extérieur (PORTNET), l'Agence du développement digital (ADD) et l'Agence nationale des ports (ANP), ce processus de dématérialisation sera opéré dans une plateforme d'agrément adaptée et développée sur PORTNET. Cette plateforme sera disponible 24H/7J, précise un communiqué conjoint de l'ANRT et PORTNET, faisant savoir que ce nouveau service permet ainsi aux importateurs de vérifier si un équipement est déjà agréé ou dispensé de l'agrément et d'établir, envoyer et suivre l'état d'avancement de leurs demandes (nouvel agrément, autorisation d'importation, dispense d'agrément). Ledit service vise, en

effet, à dématérialiser, de bout en bout, le processus d'agrément et d'importation des équipements de télécommunications et à permettre aux acteurs concernés d'anticiper le processus d'importation de leurs équipements de télécommunications, note la même source, faisant remarquer qu'une fois la demande est introduite, l'ANRT est systématiquement saisie dans le cas où l'équipement nécessite son avis préalable et entame son traitement.

Pour les équipements déjà agréés ou dispensés de l'agrément de l'ANRT, le système en informe lors de la saisie des données. Une base de données des équipements agréés ou dispensés d'agrément y est disponible et mise automatiquement à jour.

L'accès à cette plateforme est accessible via « <https://agrement.anrt.ma> » et « <https://www.portnet.ma> ».

Importations d'équipements télécoms : Les agréments dématérialisés



Les importateurs des équipements de télécommunications auront, à partir du 29 juillet 2019, la possibilité de traiter, de façon dématérialisée, leurs demandes d'agrément auprès de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT). Un accord a été conclu en ce sens par le régulateur du secteur, PortNet, l'Agence du développement digital (ADD) et l'Agence nationale des ports (ANP). Ainsi, la dématérialisation sera opérée dans une plateforme d'agrément adaptée et

développée sur le guichet unique PortNet. Cette plateforme sera opérationnelle tous les jours, précisent l'ANRT et PortNet, ajoutant que le service permet de vérifier si un équipement est déjà agréé ou dispensé de l'agrément et d'établir, envoyer et suivre l'état d'avancement des demandes (nouvel agrément, autorisation d'importation, dispense d'agrément).

Nouvelles – Maroc : Le processus d'approbation du matériel de télécommunication dématérialisé à partir du 29 juillet, selon l'ANRT

Développement remarquable. Au Maroc, à compter du 29 juillet 2019, les importateurs d'équipements de télécommunications pourront traiter leurs demandes d'agrément auprès de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT) de manière dématérialisée.

Fruit Partenariat et collaboration avec le Guichet unique national des procédures de commerce extérieur (PORTNET), l'Agence de développement numérique (DDA) et l'Agence nationale des ports (ANP), ce processus de dématérialisation sera mis en œuvre dans une plate-forme d'approbation adaptée et développée sur PORTNET.

Cette plate-forme sera disponible 24H / 7J, spécifie une communication conjointe de l'ANRT et de PORTNET, et indique que ce nouveau service permet ainsi aux importateurs de vérifier si un équipement est déjà approuvé ou exempté d'accréditation et de se préparer. , envoient et surveillent le développement de leurs applications (nouvelle approbation, importation

+ Dématérialisation de bout en bout ... +

Ledit service vise en réalité de bout en bout

le processus d'approbation importation de matériel de télécommunication et afin de permettre aux opérateurs de calculer le processus d'importation de leur matériel de télécommunication, note la même source et signale que lorsque la demande est introduite, ANRT est systématiquement utilisé dans le cas où le matériel nécessite une notification préalable et commence le traitement

Approbation ANRT, info Le système ajoute les données au fur et à mesure de la saisie. Une base de données des équipements approuvés et accrédités est disponible et mise à jour automatiquement.

Avec cette nouvelle solution, ANRT, ADD, ANP et PORTNET contribuent à améliorer l'efficacité des services et à assurer une plus grande proximité avec les entreprises

L'accès à cette plate-forme est disponible via «<https://agrement.anrt.ma>» et «<https://www.portnet.ma>».



Le processus de dématérialisation démarre ce lundi



Il concerne l'agrément des équipements de télécommunications

La dématérialisation des procédures se poursuit. A partir de ce lundi, un nouveau service dédié aux importateurs des équipements de télécommunications verra le jour. Ces derniers auront la possibilité de traiter de façon dématérialisée leurs demandes d'agrément auprès de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT). Cette démarche résulte d'un partenariat entre le régulateur des télécoms, le guichet unique national des procédures de commerce extérieur «PortNet», l'Agence du développement digital (ADD) et l'Agence nationale des ports (ANP). Ce processus de dématérialisation sera opéré dans une plate-forme d'agrément adaptée et développée sur PortNet.

Elle est accessible 24h/7j via les adresses suivantes : «<https://agrement.anrt.ma>» et <https://www.portnet.ma>. Se référant à un communiqué conjoint de l'ANRT et PortNet, «ce nouveau service permet aux importateurs de vérifier si un équipement est déjà agréé ou dispensé de l'agrément et d'établir,

envoyer et suivre l'état d'avancement de leurs demandes (nouvel agrément, autorisation d'importation, dispense d'agrément)». Et de poursuivre que «ledit service vise, en effet, à dématérialiser, de bout en bout, le processus d'agrément et d'importation des équipements de télécommunications et à permettre aux acteurs concernés d'anticiper le processus d'importation de leurs équipements de télécommunications». Il est à noter qu'une fois la demande introduite, l'Agence nationale de réglementation des télécommunications est systématiquement saisie dans le cas où l'équipement nécessite son avis préalable et entame son traitement. Pour ce qui est des équipements déjà agréés ou dispensés de l'agrément de l'ANRT, le système en informe lors de la saisie des données. Une base de données des équipements agréés ou dispensés d'agrément est, à cet effet, disponible et mise automatiquement à jour. Rappelons qu'avec cette nouvelle situation, les quatre parties prenantes, à savoir l'ANRT, l'ADD, l'ANP et PortNet, contribuent à améliorer l'efficacité des services d'agrément et à garantir davantage de proximité avec les entreprises.

DÉMATÉRIALISATION DES SERVICES. L'ANRT ANNONCE UNE NOUVELLE PLATE-FORME



Les importateurs des équipements de télécommunications auront, à partir du 29 juillet 2019, la possibilité de traiter leurs demandes auprès de l'ANRT (Agence nationale de réglementation des télécommunications) de façon dématérialisée, en vue de l'agrément des équipements de télécommunications. Fruit d'un partenariat avec PORTNET, l'ADD (Agence de développement du digital) et l'ANP (Agence nationale des ports), ce processus de dématérialisation sera opéré par le biais de PORTNET, guichet national

des procédures du commerce extérieur. Ce nouveau service permet aux importateurs de vérifier si un équipement est déjà agréé ou s'il est dispensé de l'agrément par les services de l'ANRT, ainsi que d'établir, d'envoyer et de suivre l'état d'avancement de leurs demandes. Une fois celle-ci est introduite, l'ANRT est systématiquement saisie dans le cas où l'équipement nécessite son avis préalable et entame son traitement. La plateforme est accessible via www.agrement.anrt.ma ou www.portnet.ma.



SDP19: Day One Review



After all the anticipation, the first day of Port Technology's Smart Digital Ports of the Future (SDP19) conference didn't disappoint, with experts from some of the world's most innovative supply chain stakeholders and ports giving their take on major industry topics, such as data sharing, port optimization, how to make operations more environmentally friendly and much more.

This will be the first of two reviews Port Technology will publish, with another one coming after day 2. While these will cover the key points made in the major sessions, an extensive report will be published shortly after SDP19's conclusion, which you can pre-order here.

There were consistent themes throughout, the biggest perhaps the need for collaboration, in particular with data and the drive towards standardization, and there were also fascinating insights on artificial intelligence, the end-to-end supply chain and emerging transportation

technologies.

The day began with the Port of Rotterdam Authority's CEO Allard Castelein explaining its digital transformation and what key benefits can be gained through using smart technology, such as cuts in delays on the ocean, as well as the landside, as well as a drastic drop in emissions.

Castelien emphasized the need to 'Think Big, Start Small, Act Now' and that the first steps involved towards achieving digital operations involved working closely with customers and forming alliances with parties on the ocean side and throughout the supply chain.

That was followed by the C-Level Panel : Smart Digital Ports of the Future session, which included executives from the Ports of Tanjung Pelepas, MPA, Valencia and Barcelona.

Carles Rua, Chief Innovation Officer, Port of Barcelona, made it clear that "business as usual is not an option" while urging ports to make the necessary digital transitions to

meet the demands of tomorrow. It is a call that echoes previous Port Technology events, including 2018's Smart Port and Supply Chain Technologies Conference and 2019's Container Terminal Automation Conference.

Another thread which quickly emerged here was the importance of a port or stakeholder's employees and the human intelligence behind the technology.

This point was made very well by Mar Cha Lopez, Chief Commercial and Business Development Officer, Valencia Port Authority.

In her presentation, Lopez said that people remained a port's most important asset, even in the digital age and that reaching the right balance between technological and human expertise was critical.

After that came the second keynote of the day, this time from INFORM who were releasing their hotly anticipated third instalment of '2038 : A Smart Port Story', with Matthew Wittemeier, INFORM's Marketing Manager, and Sjoerd De Jaeger, Managing Director, PortXchange.

Wittemeier and De Jaeger spoke at length about the short and medium term future of the maritime industry, with the environment, in particular the Northern Sea Route, which plays a big role in the 2038 series, and data sharing up for discussion.

The 'Real Value of Smart Data' was then up for discussion, as was the need for greater visibility and standardization, a point made particularly well by Chuck Schneider, Vice President, Navis, who said that while the value of data itself may grow, the value of data sharing will grow "exponentially".

The conversation turned to emerging port technologies and innovations in the afternoon, with case reviews of big data, artificial intelligence, digital twins and drones all up

for discussion. Kevin Martin, Principal Port Operations & Technology Consultant, Royal Haskoning DHV, called upon ports to adopt a long term view which involves including existing employees, which he also described as a port's "most important assets".

The 'Amazon Effect' was then on the agenda, with the 'End-to-End Data Integration & Standardization' panel, in which the big questions of ensuring supply standardization and visibility were answered by representatives from Fundacion Valencia Port, PSA International and INFORM.

Hans Rook, Chairman, IPSCA, moderated the final two sessions of the day, which looked at 'Optimizing the Smart Integrated Supply Chain' and the 'Latest Innovation in Port Call Optimization'.

The former, which counted Jalal Benyahoun, PORTNET, and Sun Tenguda, China Transport Telecommunications & Information Center, among its participants, looked at case studies on the interconnected chain and looked at the major barriers that were in the way of smoother trade flows, including the low maturity of supply chain service providers.

The latter looked deeply at how to cut emissions through decreasing vessel turnaround times and how to maximize efficiency.

It included Stefan Fortuin, Port of Auckland, who urged stakeholders to not make their own data standards but rather join an alliance which already had them, as this was the quickest way to ensure efficiency and global collaboration.

Day 2 of SDP19 looks to be just as good as Day 1 and will undoubtedly bring more expert insights and analysis from the world's biggest supply chain stakeholders and ports. Remember, if you would like a deeper, more extensive look into SDP19's content, be sure to pre-order the post-event report.

LE MATIN.ma

Les nouveaux services à intégrer par PortNet



Le guichet unique du commerce extérieur, PortNet, poursuit l'enrichissement de l'écosystème des services électroniques offerts aux importateurs et exportateurs. La plateforme intégrera dès début 2020 Trade Direct. Cette solution développée avec les banques permettra la dématérialisation de bout en bout de l'ensemble du cycle de vie des crédits documentaires, des lettres de crédit, des transferts de fonds documentaires, entre autres. Et avant la fin de cette année, les opérateurs du commerce extérieur auront droit à d'autres services digitaux.

Bonne nouvelle pour les opérateurs économiques. Le guichet unique du commerce extérieur, PortNet, doit opérationnaliser début 2020 sa nouvelle solution Trade Direct. Fruit de l'alliance stratégique avec les banques, ce module unifié et multiutilisateur dématérialisera de bout en bout l'ensemble du cycle de vie des crédits documentaires, des lettres de crédit,

des transferts de fonds documentaires ainsi que certaines opérations non documentaires. Entendez par crédit documentaire l'opération par laquelle une banque s'engage d'ordre et pour compte de son client importateur à régler à un tiers exportateur dans un délai déterminé via une autre banque intermédiaire un montant déterminé contre la remise de documents strictement conformes justifiant la valeur et l'expédition de marchandises. Quant à la lettre de crédit, il s'agit d'une garantie bancaire avec laquelle l'importateur garantit à son fournisseur que sa banque se substituera à lui s'il est défaillant, à condition que l'exportateur présente les documents réclamés comme preuve de l'existence de la créance. Exportateurs-importateurs, vous aurez donc la possibilité d'effectuer toutes ces opérations à travers la solution Trade Direct sans avoir à vous déplacer. Ce qui vous permettra de gagner du temps et optimiser vos coûts. «La solution offre

de nombreux avantages aux banques, aux entreprises et à leurs partenaires. Elle permettra la normalisation, l'harmonisation et l'unification des processus, une vue multi-banque des transactions documentaires pour les traders travaillant avec plusieurs banques, une vue agrégée et intégrée pour les commerçants et les TPME en particulier de tous les aspects des transactions commerciales. En plus de la réglementation, la logistique et la finance», explique Jalal Benhayoun, directeur général de PortNet SA, lors d'une conférence sur le développement des infrastructures organisée par la Chambre de commerce britannique, le 12 novembre à Casablanca.

Et ce n'est pas tout. PortNet SA travaille à la finalisation de nouveaux services à intégrer dans l'écosystème du commerce extérieur. Leur opérationnalisation est programmée d'ici la fin de l'année. Il s'agit de la dématérialisation du bon à délivrer et de la suppression du dépôt du connaissement chez la douane et les autres partenaires. Les opérateurs du commerce extérieur auront également la possibilité

d'obtenir les bons de sortie sur le portail et de prendre en ligne le rendez-vous d'enlèvement des conteneurs des ports et des MEAD (Magasins et aires de dédouanement).

PortNet offrira, par ailleurs, aux importateurs-exportateurs la possibilité de saisir le manifeste aérien sur la plateforme. Notons que sur le manifeste, apparaissent les renseignements commerciaux sur les marchandises tels que le nom de l'expéditeur et du destinataire, les marques et numéros, le nombre et la nature des emballages, la quantité et la désignation des marchandises. PortNet dématérialisera, en outre, les déclarations ICS pour les marchandises exportées aux pays de l'Union européenne. La déclaration ICS dite aussi sommaire d'entrée ou encore «déclaration sommaire anticipée est une des obligations qui incombe au transporteur ou son représentant, l'importateur ou son représentant, ou toute personne en mesure de présenter ou faire présenter les marchandises et qui a pour objet de contrôler le type de marchandise qui doit entrer sur le territoire douanier communautaire.



Enveloppe importante pour les futurs projets d'infrastructures



Après avoir engagé 350 milliards de dirhams dans les grands projets d'infrastructures ces dernières années, le Maroc ne manque d'ambitions. C'est ce qui est ressorti de la conférence - débat intitulée "Le développement des infrastructures pour une meilleure économie", organisée par la Chambre de Commerce Britannique pour le Maroc ce mardi 29 octobre 2019 à Casablanca.

Port de Dakhla Atlantique et Kénitra Atlantique, extension de la ligne LGV entre Marrakech et Agadir, développement du ferroviaire classique et de nouvelles autoroutes... les grands projets d'infrastructures ont été passés en revue.

Adil Bahi, Directeur de la Stratégie, des programmes et de la coordination des Transports au Ministère de l'Équipement, du transport, de la logistique et de l'eau a annoncé que les grands projets à l'ordre du jour nécessiteront une enveloppe de 600 milliards de dirhams. Pour le pilotage, « une commission d'investissement sur les infrastructures, rattachée au chef du gouvernement, est en réflexion », a annoncé le responsable ministériel.

Mohamed Chouh, Directeur du Développement

des Autoroutes du Maroc (ADM) a rappelé que le Maroc avait un réseau conséquent de 1800 km qui en fait le premier réseau autoroutier d'Afrique du Nord. Des projets sont en cours notamment dans la région de Casablanca avec la construction d'une liaison Tit Melil - Berrechid dont les travaux débiteront l'année prochaine. Son montant : 1,7 milliards de dirhams.

De son côté, Aziz Alami Gouraftei, Directeur Général de la Société Nationale du Transport et de la Logistique (SNTL), a présenté les différentes missions de la société dans le transport, les prestations logistiques ou encore les services aux administrations. « La SNTL compte revenir dans la gestion des gares routières » a-t-il déclaré. Notamment à travers des participations plus importantes.

Pour ce qui est des services et procédures administratives, M. Jalal Benhayoun, Directeur Général de PortNet a annoncé des nouveaux services dès 2020. Parmi eux : la suppression du dépôt du connaissement chez la douane et les déclarations ICS via PortNet pour les marchandises exportées aux pays de l'Union Européenne.

PortNet : Le lien étroit avec le Maghreb



(Agence de presse panafricaine) Ancré dans le processus d'intégration régionale, le Maroc a été bien présent à la 7e conférence internationale des guichets uniques tenue à Yaoundé à travers Portnet, gérant le Port de Casablanca et dont la contribution à cet important conclave n'est pas passée inaperçue ne serait-ce qu'à en juger par la pléiade de documents mis à la disposition des participants afin de mieux appréhender le guichet unique et les enjeux qu'il charrie pour toute économie qui en dispose.

Si l'objectif premier était la participation, Port net est allé bien au-delà de celui-ci, en s'impliquant à sa manière à l'appropriation par les participants de la dynamique sous-jacente à tout guichet unique dédié au traitement des procédures du commerce extérieur. Car, outre le livre blanc y afférent, il s'est également agi de présenter dans les moindres détails cette structure qui fait la fierté du Maroc et du Maghreb tout entier, eu égard au volume d'échanges traité en le port de Casablanca.

Du coup, on comprend que ce port soit un partenaire déterminant dans la mise en branle des résolutions édictées par la conférence de Yaoundé, notamment en son volet de promotion l'opérationnalisation de la zone de libre-échange africaine qui ne saurait exclure aucun état africain fut-il

quelque locomotive dans une sous-région comme l'est incontestablement le Maroc en Afrique du Nord. autant dire donc que Portnet servira de passerelle entre le sud et le nord du continent étant entendu par ailleurs que la Maroc est depuis longtemps acquis au principe même du renforcement de la coopération économique sud-sud, ne serait-ce qu'à en juger par l'implantation de ses industries et services bien au-delà de ses frontières et singulièrement en Afrique centrale à travers le groupe bancaire attijariwafa ou encore ONEE dans la production et la distribution de l'eau potable.

Autant dire un lien supplémentaire qui rendent plus étroites les relations entre les sous régions septentrionale et australe du continent en une dynamique d'intégration totale. dès lors, on ne félicitera jamais assez des initiatives de ce genre qui, en plus de rapprocher les états leur offrent de réelles opportunités de traduire des concepts qu'ils peinent parfois à implémenter à l'instar de cette intégration sous régionale et continentale qui n'ont que par trop trainé le pas. que Portnet y œuvre à sa manière n'en est plus que normal même si par ailleurs ladite conférence dédiée l'y obligeait quelque peu.

Libération

La réalisation des grands projets d'infrastructures nécessite près de 600 milliards de DH



«Les infrastructures de base ont largement contribué à l'essor du Maroc au cours de ces 20 dernières années. Aujourd'hui encore, de nouveaux chantiers s'ouvrent et promettent de nouvelles perspectives de croissance», a déclaré le président directeur général de la Chambre de commerce britannique pour le Maroc (Britcham), Mohammed Raihani.

Pilier indispensable du développement économique du Royaume, «le développement des infrastructures demeure un axe stratégique pour le Maroc», a-t-il souligné lors de la traditionnelle grande Conférence-débat de la Britcham tenue récemment à Casablanca.

Placée sous le thème « Le développement des infrastructures pour une meilleure économie », la rencontre a été l'occasion de braquer les projecteurs sur les mesures prises pour le développement des infrastructures au Maroc et les perspectives à venir de ce secteur.

Au cours de leurs échanges, les panélistes

ont également passé en revue les grands projets d'infrastructures, à l'instar des ports de Dakhla Atlantique et de Kénitra Atlantique, de l'extension de la ligne à grande vitesse Marrakech-Agadir, du développement du ferroviaire et des nouvelles autoroutes.

Premier panéliste à livrer son analyse du bilan et des projections des différents chantiers lancés ou en cours de réalisation, Adil Bahi, directeur de la stratégie, des programmes et de la coordination des transports au ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, s'est d'abord focalisé sur l'organisation qui a permis de réaliser les projets mis en œuvre.

Flash-back. « Le Maroc d'aujourd'hui n'est pas celui d'il y a 20 ans où nous ne comptons que 400 km d'autoroutes reliant les capitales administrative et économique du pays, 32.049 km de routes revêtues, une population rurale très peu desservie, un secteur de transport routier en souffrance, l'absence d'ouverture

portuaire d'envergure sur la Méditerranée».

Pour mieux apprécier les avancées du Royaume en matière d'infrastructures, Adil Bahi a décrit le Maroc de jadis en ces termes : «Monopole d'exploitation portuaire de l'Etat (ODEP), un secteur aéroportuaire mal organisé, une destination Maroc monopolisée par la RAM, un service de transport ferroviaire de mauvaise qualité, une faible compétitivité logistique, une absence de stratégie, aucune plateforme dans le secteur de la logistique et un faible niveau d'aménagement du territoire».

Le déficit en termes d'infrastructures était tel que la priorité d'alors imposait de le combler afin de rattraper le retard. Ainsi, grâce à la vision à long terme de S.M le Roi Mohammed VI, le pays a été placé sur la voie de la mise à niveau dans tous les domaines, y compris celui des infrastructures. Et ce, à travers la politique de grands chantiers qui donnera un nouvel élan à l'ensemble des secteurs de l'économie nationale avec des projets de grande envergure et des programmes de développement humain et social ambitieux.

Une vision qui se déclinera en stratégies sectorielles ambitieuses avec des objectifs clairs dans les secteurs de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau (plan Routes 2030, plan Rail 2040, Stratégie portuaire 2035, Stratégie logistique et Plan national de l'eau).

Dans la limite des ressources disponibles, l'Etat a ainsi mis en œuvre des mécanismes définissant des contrats et réalisé un certain nombre de projets dans le cadre des contrats-programmes Etat-ADM qui ont permis d'amener le linéaire autoroutier de 400km en 1999 à 1.800 km aujourd'hui; des contrats-programmes Etat-ONCF avec la réalisation du TVG, le doublement de lignes jusqu'à Oujda et Marrakech (2.295

km dont 1.473 km électrifiées); des contrats-programme Etat-RAM qui accompagneront la libéralisation du transport aérien ainsi que des contrats-programmes Etat-FNBTP qui assureront la mise à niveau du secteur BTP et l'amélioration de la compétitivité du secteur du transport routier de marchandises.

«Aujourd'hui, nous sommes à 80% du taux de désenclavement des populations rurales. Il y a 20 ans, nous n'étions qu'à 40%. 97% de la population rurale ont accès à l'eau et 100% des zones rurales sont raccordées à l'électricité», a souligné Adil Bahi estimant que le bilan est plus qu'honorable. De plus, il a signalé, entre autres projets, le complexe Tanger Med, Nador West Med actuellement en construction, etc.

Pour atteindre ces objectifs, il a fallu que le Maroc engage des réformes institutionnelles et réglementaires importantes comme celles du secteur portuaire et du transport routier. En plus de la libération des services du transport maritime de fret et de la refonte du Code de la route; la signature des accords internationaux importants (Open Sky, GATT, SGPC, etc.) et son adhésion aux principaux organismes mondiaux liés au commerce, a poursuivi le responsable ministériel.

Il s'en est suivi la création de nouveaux organes qui permettront la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs tracés, à savoir : Marsa Maroc, NWM, l'Agence marocaine de développement, l'Agence nationale des équipements publics et l'Agence nationale de la sécurité routière.

«Les financements propres de l'Etat n'étant pas suffisants, il a fallu recourir à d'autres modes de financement innovants dont l'Aide publique au développement (APD) obtenue sous forme d'emprunts concessionnels, le recours au marché financier domestique par des émissions obligataires à long terme, les prêts bancaires

garantis ou non par l'Etat, les partenariats Etat-collectivités locales et le partenariat public-privé», a-t-il relevé.

«Aujourd'hui, le Maroc compte un patrimoine important de 1800 km d'autoroutes, 1.124 km de voies express, 54.000 km de routes dont 44.215 km revêtus, des complexes portuaires Tanger Med, port de Casa et Safi», a-t-il cité.

Malgré ces avancées et les réalisations qui ont suivi, le modèle actuel approche de son épuisement. Il a atteint ses limites à cause de la question du financement. « Le ratio de l'endettement public atteint 65% du PIB, la marge de manœuvre budgétaire reste réduite, la garantie fournie aux EEP atteint un niveau important et la convergence entre politiques publiques commence à planter», a-t-il expliqué relevant une priorité au développement des infrastructures au détriment des opérations de préservation du patrimoine national en infrastructures.

Pour l'avenir, il a appelé à accroître l'efficacité de la gestion des projets d'infrastructures, à optimiser les nouveaux investissements, à sauvegarder les infrastructures existantes, à améliorer la qualité de service, à assurer plus de sécurité dans les transports, à améliorer les recettes dédiées au secteur et à assurer une gestion rationnelle du territoire à travers une implication des régions dans le développement et l'exploitation des infrastructures de proximité.

Soulignons enfin que plus de 350 milliards de DH ont été dépensés durant les 20 dernières années pour développer les infrastructures au Maroc et que les grands projets prévus dans les feuilles de route nécessitent une enveloppe de près de 600 milliards de DH».

«La construction de l'infrastructure autoroutière au Maroc a nécessité un investissement global de 55 MMDH», a pour sa part révélé le directeur

du développement d'Autoroutes du Maroc (ADM), Mohamed Chouh, soulignant qu'«ADM a permis la réalisation d'un réseau conséquent constitué de près de 1800 km d'autoroutes. Ce qui, en termes de linéaire, confère au Maroc un rang important parmi les pays de l'Afrique, voire de l'Europe.

«Durant la dernière décennie du siècle dernier, on avait une cadence de 40 km d'autoroutes réalisés par an. A partir de 2003, cette cadence a plus que doublé atteignant 85% / an jusqu'à 2010. A partir de cette année-là jusqu'en 2017, la cadence a continué à augmenter pour atteindre 100km/an d'autoroutes», a relevé Mohamed Chouh.

La cadence a été telle qu'«on a pu desservir les principales régions du pays, huit des 12 chefs-lieux régionaux sont reliés au réseau autoroutier, les principaux aéroports du pays sont desservis par le réseau autoroutier, les principaux ports sont connectés par autoroute et les régions les plus éloignées des centres urbains sont accessibles», a-t-il poursuivi.

En outre, «Six Marocains sur 10 sont directement reliés au réseau autoroutier et 9 sur 10 sont à moins d'une heure de l'autoroute. Avec moins de 5% du réseau national, le réseau autoroutier capte plus de 25% de la circulation totale du Royaume», fait savoir Mohamed Chouh.

Revenant sur les principaux indicateurs, il a fait état de 1800 km d'autoroutes qui comprennent plus de 1.000 ouvrages d'art, 465 voies de péage dont 170 automatiques, plus de 450.000 véhicules empruntant les autoroutes tous les jours et 780.000 abonnés empruntant le passage électrique (Jawaz).

Des projets autoroutiers futurs au niveau de la région de Casablanca, on note le projet d'élargissement à 2x3 voies de l'autoroute Casablanca-Berrechid de 26 km pour un coût

de 970 MDH, l'autoroute Tit Mellil-Berrechid (29 km, 1700 MDH), l'élargissement à 2x3 voies de l'autoroute de contournement de Casablanca (31 km, 900 MDH) et l'élargissement de la RR315 (9km, 300 MDH).

Il y a aussi le projet de l'autoroute Guercif-Nador qui permettra de desservir le port Nador West Med (105 km, 4,65 milliards de DH) sans oublier le projet de l'autoroute continentale (60 km pour un coût de 5 milliards de DH).

Commentant les retombées macroéconomiques de l'infrastructure autoroutière au Maroc, Mohamed Chouh a indiqué qu'en plus de contribuer à la promotion des échanges commerciaux entre l'espace européen et l'Afrique, elle a contribué sensiblement à la baisse des accidents (elle est 4 fois plus sûre que le réseau secondaire), elle participe indirectement à l'amélioration des indicateurs économiques, à l'amélioration de l'attractivité des régions traversées, à la création d'emplois, à l'amélioration des conditions d'échanges commerciaux interrégionaux et d'exploitation des entreprises, au développement du tissu des entreprises locales et des opportunités de délocalisation, à l'éclosion de nouvelles zones d'habitation et d'activités, à l'élargissement des aires de chalandise, à la revalorisation du foncier et de l'immobilier des régions traversées ainsi qu'aux retombées fiscales au profit des communes traversées.

Sur le volet dépense, « l'ADM consacre annuellement près d'1 milliard de DH à la préservation du patrimoine pour maintenir le niveau de service sur les chaussées des autoroutes, l'augmentation des gares de péage, la construction de nouveaux échangeurs et la réalisation de passerelles».

De son côté, Aziz Alami Gouraftei, directeur général de la Société nationale du transport et

de la logistique (SNTL), a axé son intervention sur l'impact du développement des infrastructures sur le secteur du transport et de la logistique, précisant qu'«au cours des deux dernières décennies, le Maroc a engagé une politique dynamique de développement des infrastructures pour répondre à l'expansion des échanges internationaux» qui consolide son positionnement actuel en tant que hub du commerce mondial.

Pour lui, deux types d'impacts sont à distinguer : l'impact conjoncturel à court terme lié essentiellement à la demande d'inputs nécessaires à la réalisation du projet en termes de transport des matériaux et de manutention et l'impact structurel à long terme lié à la facilitation et à l'optimisation des déplacements des biens.

Sur le plan logistique, a-t-il poursuivi, «le développement des infrastructures routières a permis de mettre en place un schéma directeur des centres logistiques de classe A qui a permis de mutualiser les flux des marchandises, d'offrir une palette de services logistiques, de réduire les coûts de stockage, de mutualiser les moyens technologiques et d'augmenter le taux d'externalisation logistique des entreprises nationales et d'améliorer la performance logistique.

Sur le plan international, Tanger Med a attiré des acteurs mondiaux désirant bénéficier de l'avantage compétitif et géographique du Maroc pour se développer à l'international.

Au cours de son exposé, le DG de la SNTL a déclaré qu'une réflexion était menée depuis 2016 sur le repositionnement de la SNTL qui a des prises de participation dans certaines gares routières.

Cependant, il a été constaté que « les gares routières posent énormément de problèmes », a-t-il fait savoir relevant les limites du modèle de

gestion directe par la commune et de gestion en concession par le privé.

« L'échec de ces deux modèles fait qu'aujourd'hui l'Etat nous redemande de nous réinvestir dans la gestion et l'implication des gares routières. Nous sommes donc en train de mettre en place un nouveau mécanisme pour reprendre un certain nombre de gares routières », a-t-il affirmé. Ce qui pourrait se traduire, dans certains cas, par des participations plus importantes, a-t-il précisé.

« Ce qui fait aujourd'hui la force du Maroc, c'est le fait qu'on a pu lancer des stratégies sectorielles et des infrastructures en même temps et qu'on a mis en place les mécanismes et le cadre réglementaire avec les outils de gouvernance et de pilotage », a-t-il apprécié estimant toutefois que « nous ne sommes pas assez convergents entre public et public et public et privé ».

Changement de registre avec Jalal Benhayoun, directeur général de PortNet, qui a focalisé son intervention sur les infrastructures digitales communautaires en tant que levier accélérateur de la compétitivité du commerce et de la logistique.

S'il est avéré que des efforts ont été déployés par les uns et les autres, mais chacun de son côté, il est désormais impératif d'«accélérer davantage le travail en communauté en puisant dans l'intelligence communautaire qui nous rendra tous plus compétitifs», a-t-il d'emblée souligné avant d'évoquer le challenge des opérateurs économiques face à la concurrence mondiale accrue.

A ce propos, le constat est que ces derniers doivent s'accommoder de services et procédures administratives très lourds, de la faible maturité des fournisseurs de services logistiques, de l'opacité du marché et des

changements perpétuels, de la complexité des paiements et des règlements, des démarches administratives intrusives, de la déficience des informations et des données de qualité et du manque de capacités digitales.

« Seules 10% des entreprises travaillant dans le transport et la logistique jugent assez matures leurs capacités ou maturité de traitement d'analyse de données relatives à la logistique», a-t-il déclaré.

Pour cela, il a expliqué qu'il est plus que nécessaire de réinventer un nouveau paradigme dans le service public avec une meilleure planification basée sur la prévision, une prise de décision basée sur des données réelles, une capture de données non intrusive au business.

Il s'agit aussi de permettre la mise en place de procédures administratives alignées sur la réalité du business, de constituer la masse critique nécessaire à l'agrégation des expériences, de mettre l'information à la disposition de l'entreprise et d'assister l'administration et l'entreprise dans la prise de décision au quotidien.

Parmi les nombreux services développés par PortNet pour aider les opérateurs économiques, son DG a cité le portail d'informations logistiques et commerciales à l'export et à l'import et une initiative visant l'inclusion des PME et TPE au commerce international.

Signalons qu'au niveau des services et procédures administratives en cours de finalisation, il a annoncé de nouveaux services pour l'année prochaine dont la suppression du dépôt du connaissement chez la douane et les autres partenaires, les prises de rendez-vous électroniques d'enlèvement des conteneurs des ports et des MEADs, le manifeste aérien et la coordination des inspections physiques du fret et les déclarations ICS via PortNet pour

les marchandises exportées vers les pays de l'Union européenne.

Intervenant sur la coopération internationale, et plus précisément sur les mesures pour le développement des exportations depuis le Maroc, Ali Mehrez, chargé de mission à l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), a d'emblée relevé un fait : «L'investissement et l'export vont de pair au Maroc et rien ne peut se faire sans infrastructures».

«En matière de commerce international, si on ne construit pas sur le plan réglementaire, rien ne peut se faire. Sur ce plan, le Maroc est bien placé notamment aux plans régional et africain », s'est-il réjoui citant les principaux accords préférentiels et de libre-échange conclus par le Royaume qui, selon lui, donnent l'accès au marché à l'international. Concernant les

dispositifs de protection des investissements, il a tout simplement rappelé qu'il n'y a aucune restriction pour l'investissement, que la liberté de transfert des revenus/bénéfices et l'accord de promotion et de protection réciproques des investissements et accords de non double imposition sont bien des réalités.

«Le Maroc a ratifié plusieurs conventions internationales relatives à la garantie et à la protection de l'investissement», a-t-il rappelé avant de conclure sur les différents axes d'intervention de l'AMDIE, dont la coopération institutionnelle qui vise à favoriser le développement du courant d'affaires entre les entreprises marocaines et leurs homologues des pays partenaires.

« Ces accords sont un maillon supplémentaire de facilitation et de promotion », a-t-il conclu.

La Commission économique de l'ONU souligne le dynamisme de l'économie marocaine



Le Maroc est devenu, ces dernières années, l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique du Nord, en grande partie grâce à sa capacité d'améliorer sa position dans les chaînes de valeur mondiales dans des secteurs

comme l'habillement et l'automobile, souligne un rapport de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

Cette croissance a été soutenue par une

stratégie économique axée sur l'amélioration des conditions d'accès au marché pour les exportateurs basés au Maroc, peut-on lire dans ce rapport rendu public en marge de la 34ème réunion du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et experts de l'Afrique du Nord (24-28 novembre), qui se tient à Assouan, en Egypte.

Selon la même source, le Maroc a réussi à s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales, en particulier celles axées sur le marché de l'Union européenne, notant que les questions de facilitation du commerce sont très importantes car de nombreux secteurs d'exportation clés du Maroc sont dépendants des intrants importés.

Les efforts visant à améliorer la facilitation des échanges ont commencé dès 1986 lorsque la Commission nationale de coordination de la simplification des procédures du commerce extérieur a été créée dans le cadre des réformes du régime commercial du Maroc, a rappelé le rapport, avant de poursuivre que durant les années 2000, le Maroc s'est concentré sur l'amélioration de son système portuaire en vue de renforcer sa compétitivité à l'échelle mondiale.

La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique le confirme :Le Maroc, une économie des plus dynamiques en Afrique du Nord

Le Maroc est devenu, ces dernières années, l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique du Nord. Un constat fait par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) dans son dernier rapport, dévoilé en marge de la 34ème réunion du Comité intergouvernemental des hauts fonctionnaires et experts de l'Afrique du Nord qui se poursuit jusqu'au 28 novembre en Égypte.

Le dynamisme de l'économie marocaine revient, selon la commission onusienne, en grande partie

Le rapport a également passé en revue les réformes entreprises par le Maroc en vue de simplifier les démarches et procédures commerciales, à l'instar de la création d'un Guichet unique marocain du commerce extérieur, du lancement de PortNet, une plateforme nationale à guichet unique pour les procédures commerciales, en plus de la numérisation et la dématérialisation du régime du commerce extérieur, à côté d'autres mesures législatives et réglementaires.

Cette réunion rassemble des responsables et experts de haut niveau venus du Maroc, de Tunisie, d'Algérie, du Soudan, de Libye, d'Égypte et de Mauritanie, ainsi que des partenaires de développement nord-africains, notamment le secrétariat de l'Union du Maghreb arabe, des représentants des Nations Unies, des organisations intergouvernementales, des organisations de la société civile et des universitaires.

à la capacité du Maroc d'améliorer sa position dans les chaînes de valeur mondiales dans des secteurs comme l'habillement et l'automobile.

« Cette croissance a été soutenue par une stratégie économique axée sur l'amélioration des conditions d'accès au marché pour les exportateurs basés au Maroc », souligne la CEA dans son rapport. Et d'ajouter que « le Maroc a réussi à s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales, en particulier celles axées sur le marché de l'Union européenne, notant que



les questions de facilitation du commerce sont très importantes car de nombreux secteurs d'exportation clés du Maroc sont dépendants des intrants importés.

La CEA a par ailleurs rappelé dans son rapport les efforts engagés par le Maroc en vue d'améliorer la facilitation des échanges. Citons dans ce sens la création en 1986 de la Commission nationale de coordination de la simplification des procédures du commerce extérieur ou encore le processus d'amélioration du système portuaire amorcé durant les années 2000 en vue de renforcer la compétitivité du

Royaume à l'échelle mondiale.

Le rapport a également passé en revue les réformes entreprises par le Maroc en vue de simplifier les démarches et procédures commerciales, à l'instar de la création d'un Guichet unique marocain du commerce extérieur, du lancement de PortNet, une plate-forme nationale à guichet unique pour les procédures commerciales, en plus de la numérisation et la dématérialisation du régime du commerce extérieur, à côté d'autres mesures législatives et réglementaires.



FACILITATION DES ÉCHANGES: UN RAPPORT ONUSIEN SALUE LES PERFORMANCES RÉALISÉES PAR LE MAROC



Le Maroc est devenu l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique du Nord, en grande partie grâce à sa capacité d'améliorer sa position dans les chaînes de valeur mondiales, souligne un rapport de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

Le Maroc est devenu l'une des économies les plus dynamiques d'Afrique du Nord, en grande partie grâce à sa capacité d'améliorer sa position dans les chaînes de valeur mondiales dans des secteurs comme l'habillement et l'automobile, souligne un rapport de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique.

Cette croissance a été soutenue par une stratégie économique axée sur l'amélioration des conditions d'accès au marché pour les exportateurs basés au Maroc, peut-on lire dans ce rapport rendu public en marge de la 34ème réunion du Comité intergouvernemental des

hauts fonctionnaires et experts de l'Afrique du Nord (24-28 novembre), qui se tient à Assouan, en Egypte.

Selon la même source, le Maroc a réussi à s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales, en particulier celles axées sur le marché de l'Union européenne, notant que les questions de facilitation du commerce sont très importantes car de nombreux secteurs d'exportation clés du Maroc sont dépendants des intrants importés.

Les efforts visant à améliorer la facilitation des échanges ont commencé dès 1986 lorsque la Commission nationale de coordination de la simplification des procédures du commerce extérieur a été créée dans le cadre des réformes du régime commercial du Maroc, a rappelé le rapport, avant de poursuivre que durant les années 2000, le Maroc s'est concentré sur l'amélioration de son système portuaire en vue de renforcer sa compétitivité à l'échelle mondiale.

InfoMédiaire

L'Intermédiaire entre l'Information et vous

Ports marocains : PortNet opérationnel le 9 décembre



L'entrée effective du dispositif de prise de rendez-vous électronique, via le Guichet Unique PortNet, pour l'enlèvement des conteneurs pleins à l'import au port de Casablanca est prévue à partir du 9 décembre 2019, a annoncé mardi l'Agence Nationale des Ports (ANP).

Dans un communiqué, l'ANP a invité les acteurs portuaires concernés par le trafic de conteneurs pleins à l'import à prendre toutes les mesures nécessaires pour disposer d'un rendez-vous via la plateforme PortNet avant l'accès du camion au port, notant que cette opération vise le renforcement de la performance du transit portuaire à travers l'amélioration des conditions d'accès et la qualité de service rendu aux usagers du port.

Ce nouveau dispositif vise essentiellement la fluidification de la sortie des marchandises

du port, la réduction des files d'attente, l'amélioration des conditions de circulation au niveau du port et l'optimisation de l'utilisation des moyens d'évacuation, a expliqué l'Agence.

Afin de suivre l'état du rendez-vous, l'ANP a mis en place une application grand public permettant aux usagers de s'assurer que rendez-vous pris est validé, téléchargeable à partir du Play Store de Google ou à travers son site web à l'adresse suivante : <https://www.anp.org.ma/Services/Pages/SmartGate.aspx>

Fruit de la collaboration inclusive avec l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire, l'ANP et PORTNET S.A. ne ménageront aucun effort pour accompagner les opérateurs économiques dans l'appropriation de ce nouveau service dématérialisé

HESPRESS



PortNet: Les rendez-vous pour l'enlèvement des conteneurs au port de Casablanca, à partir du 9 décembre



L'entrée effective du dispositif de prise de rendez-vous électronique, via le Guichet Unique PortNet, pour l'enlèvement des conteneurs pleins à l'import au port de Casablanca est prévue à partir du 9 décembre 2019, a annoncé mardi l'Agence Nationale des Ports (ANP).

Dans un communiqué, l'ANP a invité les acteurs portuaires concernés par le trafic de conteneurs pleins à l'import à prendre toutes les mesures nécessaires pour disposer d'un rendez-vous via la plateforme PortNet avant l'accès du camion au port, notant que cette opération vise le renforcement de la performance du transit portuaire à travers l'amélioration des conditions d'accès et la qualité de service rendu aux usagers du port.

□ Lire aussi : La RAM et PORTNET s'allient pour la promotion du fret aérien

Ce nouveau dispositif vise essentiellement la fluidification de la sortie des marchandises du port, la réduction des files d'attente, l'amélioration des conditions de circulation au niveau du port et l'optimisation de

l'utilisation des moyens d'évacuation, a expliqué l'Agence.

Afin de suivre l'état du rendez-vous, l'ANP a mis en place une application grand public permettant aux usagers de s'assurer que rendez-vous pris est validé, téléchargeable à partir du Play Store de Google ou à travers son site web à l'adresse suivante : <https://www.anp.org.ma/Services/Pages/SmartGate.aspx>

Fruit de la collaboration inclusive avec l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire, l'ANP et PORTNET S.A. ne ménageront aucun effort pour accompagner les opérateurs économiques dans l'appropriation de ce nouveau service dématérialisé.

Port de Casablanca. Enlèvement des conteneurs: la prise de rendez-vous en ligne, dès le 9 décembre



Les acteurs portuaires concernés par le trafic de conteneurs pleins à l'import sont invités à prendre les mesures nécessaires pour disposer d'un rendez-vous via la plateforme PortNet avant l'accès du camion au port.

Dans un communiqué, l'Agence nationale

des ports informe la communauté portuaire que l'entrée effective du dispositif de prise de rendez-vous électronique, via le Guichet Unique PortNet, pour l'enlèvement des conteneurs pleins à l'import au port de Casablanca est prévue à partir du lundi 9 décembre 2019.



Port de Casablanca: l'enlèvement des conteneurs en ligne dès le 9 décembre

L'entrée effective du dispositif de prise de rendez-vous électronique, via le guichet unique PortNet, pour l'enlèvement des conteneurs pleins à l'import au port de Casablanca est prévue à partir du 9 décembre 2019.

Dans un communiqué, l'Agence nationale des ports (ANP) a invité les acteurs portuaires concernés par le trafic de conteneurs pleins à l'import à prendre toutes les mesures nécessaires pour disposer d'un rendez-vous via la plateforme PortNet avant l'accès du camion au port.

Ce nouveau dispositif vise essentiellement la fluidification de la sortie des marchandises du port, la réduction des files d'attente, l'amélioration des conditions de circulation au niveau du port et l'optimisation de l'utilisation des moyens d'évacuation, a expliqué l'ANP.

Afin de suivre l'état du rendez-vous, l'ANP a mis en place une application grand public permettant aux usagers de s'assurer que rendez-vous pris est validé, téléchargeable à partir du Play Store de Google ou à travers son site web.

HESPRESS

ANP : La prise de rendez-vous pour l'enlèvement des conteneurs pleins à l'import est maintenant opérationnelle



L'entrée effective du dispositif de prise de rendez-vous électronique, via le Guichet Unique PortNet, pour l'enlèvement des conteneurs pleins à l'import au port de Casablanca est prévue à partir du 9 décembre 2019, a annoncé mardi l'Agence Nationale des Ports (ANP).

L'ANP invite les acteurs portuaires concernés par le trafic de conteneurs pleins à l'import à prendre toutes les mesures nécessaires pour disposer d'un rendez-vous via la plateforme PortNet avant l'accès du camion au port, notant que cette opération vise le renforcement de la performance du transit portuaire à travers l'amélioration des conditions d'accès et la qualité de service rendu aux usagers du port.

Ce nouveau dispositif vise essentiellement la fluidification de la sortie des marchandises

du port, la réduction des files d'attente, l'amélioration des conditions de circulation au niveau du port et l'optimisation de l'utilisation des moyens d'évacuation, a expliqué l'Agence.

Afin de suivre l'état du rendez-vous, l'ANP a mis en place une application grand public permettant aux usagers de s'assurer que rendez-vous pris est validé, téléchargeable à partir du Play Store de Google ou à travers son site web.

Fruit de la collaboration inclusive avec l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire, l'ANP et PORTNET S.A. ne ménageront aucun effort pour accompagner les opérateurs économiques dans l'appropriation de ce nouveau service dématérialisé.



Casablanca: enlèvement des conteneurs dès le 9 décembre



Casablanca – L'entrée effective du dispositif de prise de rendez-vous électronique, via le Guichet Unique PortNet, pour l'enlèvement des conteneurs pleins à l'import au port de Casablanca est prévue à partir du 9 décembre 2019, a annoncé mardi l'Agence Nationale des Ports (ANP).

Dans un communiqué, l'ANP a invité les acteurs portuaires concernés par le trafic de conteneurs pleins à l'import à prendre toutes les mesures nécessaires pour disposer d'un rendez-vous via la plateforme PortNet avant l'accès du camion au port, notant que cette opération vise le renforcement de la performance du transit portuaire à travers l'amélioration des conditions d'accès et la qualité de service rendu aux usagers du port.

Ce nouveau dispositif vise essentiellement la fluidification de la sortie des marchandises du port, la réduction des files d'attente, l'amélioration des conditions de circulation au niveau du port et l'optimisation de l'utilisation des moyens d'évacuation, a expliqué l'Agence.

Afin de suivre l'état du rendez-vous, l'ANP a mis en place une application grand public permettant aux usagers de s'assurer que rendez-vous pris est validé, téléchargeable à partir du Play Store de Google ou à travers son site web à l'adresse suivante : <https://www.anp.org.ma/Services/Pages/SmartGate.aspx>

Fruit de la collaboration inclusive avec l'ensemble des acteurs de la communauté portuaire, l'ANP et PORTNET S.A. ne ménageront aucun effort pour accompagner les opérateurs économiques dans l'appropriation de ce nouveau service dématérialisé.



Enlèvement des conteneurs au port de Casablanca : La prise de rendez-vous sur PortNet dès le 9 décembre



L'entrée effective du dispositif de prise de rendez-vous électronique, via le Guichet unique PortNet, pour l'enlèvement des conteneurs pleins à l'import au port de Casablanca est prévue à partir du 9 décembre 2019, c'est ce qu'a annoncé mardi l'Agence nationale des ports (ANP).

L'agence invite, dans ce sens, les acteurs portuaires concernés par le trafic de conteneurs pleins à l'import à prendre toutes les mesures nécessaires pour disposer d'un rendez-vous via la plateforme PortNet avant l'accès du camion au port.

Cette opération vise le renforcement de la performance du transit portuaire à travers l'amélioration des conditions

d'accès et la qualité de service rendu aux usagers du port. Ce nouveau dispositif vise essentiellement la fluidification de la sortie des marchandises du port, la réduction des files d'attente, l'amélioration des conditions de circulation au niveau du port et l'optimisation de l'utilisation des moyens d'évacuation. Afin de suivre l'état du rendez-vous, l'ANP a mis en place une application grand public permettant aux usagers de s'assurer que ce rendez-vous pris est validé, téléchargeable à partir du Play Store de Google ou à travers son site web à l'adresse suivante : <https://www.anp.org.ma/Services/Pages/SmartGate.aspx>



Enlèvement des conteneurs au port de Casablanca : La prise de rendez-vous sur PortNet dès le 9 décembre



L'entrée effective du dispositif de prise de rendez-vous électronique, via le Guichet unique PortNet, pour l'enlèvement des conteneurs pleins à l'import au port de Casablanca est prévue à partir du 9 décembre 2019, c'est ce qu'a annoncé mardi l'Agence nationale des ports (ANP).

L'agence invite, dans ce sens, les acteurs portuaires concernés par le trafic de conteneurs pleins à l'import à prendre toutes les mesures nécessaires pour disposer d'un rendez-vous via la plateforme PortNet avant l'accès du camion au port.

Cette opération vise le renforcement de la performance du transit portuaire

à travers l'amélioration des conditions d'accès et la qualité de service rendu aux usagers du port. Ce nouveau dispositif vise essentiellement la fluidification de la sortie des marchandises du port, la réduction des files d'attente, l'amélioration des conditions de circulation au niveau du port et l'optimisation de l'utilisation des moyens d'évacuation. Afin de suivre l'état du rendez-vous, l'ANP a mis en place une application grand public permettant aux usagers de s'assurer que ce rendez-vous pris est validé, téléchargeable à partir du Play Store de Google ou à travers son site web à l'adresse suivante : <https://www.anp.org.ma/Services/Pages/SmartGate.aspx>

PortNet: Les prises de rendez-vous digitalisées



La prise de rendez-vous via le guichet unique PortNet pour l'enlèvement des conteneurs pleins à l'import au port de Casablanca sera digitalisée à compter du lundi 9 décembre. Le dispositif a pour objectif de fluidifier la sortie des marchandises, la réduction des délais d'attente, l'amélioration des

conditions de circulation dans le port... Les acteurs portuaires devront disposer d'un rendez-vous avant l'accès du camion au port. L'Agence nationale des ports (ANP) a créé une application grand public (web et Google Play) permettant de s'assurer de la validation de leur rendez-vous

Guichet Unique PortNet : La prise de rendez-vous en ligne effective dès lundi



Le Guichet Unique PortNet sera prochainement dématérialisé .

Poursuivant le processus de digitalisation de ses services, et dans le but de renforcer la performance du transit portuaire, l'Agence Nationale des Ports passe, dès ce lundi 9 décembre, à la mise en oeuvre effective du dispositif de prise de rendez-vous électronique, via le Guichet Unique PortNet, pour l'enlèvement des conteneurs pleins à l'import au port de Casablanca.

La communauté portuaire de Casablanca, et plus particulièrement les acteurs portuaires concernés par le trafic de conteneurs plein à l'import sont ainsi invités à prendre toutes les mesures nécessaires pour disposer d'un rendez-vous via la plateforme PortNet avant l'accès du camion au port.

En prenant ce virage digital, l'ANP s'est fixé

comme objectifs :

- La fluidification de la sortie des marchandises du port ;
- La réduction des files d'attente ;
- L'amélioration des conditions de circulation au niveau du port ;
- L'optimisation de l'utilisation des moyens d'évacuation.

Aussi, et pour permettre aux concernés de suivre l'état du rendez-vous et s'assurer de sa validité, une application grand public est désormais accessible aux usagers. L'application est téléchargeable à partir du Play Store de Google ou à travers le site web de l'ANP : <https://www.anp.org.ma/Services/Pages/SmartGate.aspx>

أنفاس بريس

الخدمة الإلكترونية لبرمجة خروج الصناديق الحديدية من ميناء



لهذا دعت الوكالة الوطنية للموانئ فاعلي المجتمع المينائي لاتخاذ جميع التدابير اللازمة لبرمجة مواعيد استلام الحاويات عبر منصة بورتنت قبل دخول الشاحنة إلى الميناء.

ومن أجل التحقق من المواعيد المبرمجة، قامت الوكالة الوطنية للموانئ بتطوير خدمة إلكترونية عبر موقعها الإلكتروني متوفرة على العنوان التالي <https://www.anp.org.ma/Services/Pages/SmartGate.aspx>

بالإضافة إلى ذلك، قامت الوكالة بتطوير تطبيق خاص بالأجهزة الذكية متوفر عبر المتجر الإلكتروني Google Play

في إطار تحسين جودة الخدمات المقدمة لعملاء الميناء، أعلنت الوكالة الوطنية للموانئ، عن دخول الخدمة الإلكترونية لبرمجة مواعيد خروج الصناديق الحديدية من ميناء الدار البيضاء حيز التنفيذ، ابتداء من 9 دجنبر 2019، عبر المنصة التشاركية للشباك الوطني الوحيد لتبسيط مساطر التجارة الخارجية «بورتنت».

وستساهم هذه الخدمة الجديدة في:

* تسريع وتيسير الإجراءات المتعلقة بخروج البضائع من الميناء،

* التخفيف من طوابير ولوج الميناء ومحطاته،

* تسهيل حركة المرور داخل الميناء،

* تحسين استخدام وسائل الإخلاء.



Agence Nationale des Ports : La prise de rendez-vous électronique effective dès lundi



Visant le renforcement de la performance du transit portuaire à travers l'amélioration des conditions d'accès et la qualité de service rendu aux usagers du port, l'Agence Nationale des Ports annonce que l'entrée effective du dispositif de prise de rendez-vous électronique, via le Guichet Unique PortNet, pour l'enlèvement des conteneurs pleins à l'import au port de Casablanca est prévue à partir du lundi 09 Décembre 2019.

Ce nouveau dispositif vise essentiellement : la fluidification de la sortie des marchandises du port ; la réduction des files d'attente ; l'amélioration des conditions de circulation au niveau du port ; l'optimisation de l'utilisation des moyens d'évacuation.

A cet effet, les acteurs portuaires concernés par le trafic de conteneurs plein à l'import sont invités à prendre toutes les mesures nécessaires pour disposer d'un rendez-vous via la plateforme PortNet avant l'accès du camion au port, précise l'Agence.

Aussi, et afin de suivre l'état du rendez-vous, l'ANP a mis en place une application grand public permettant aux usagers de s'assurer que rendez-vous pris est validé, téléchargeable à partir du Play Store de Google ou à travers son site web à l'adresse suivante : <https://www.anp.org.ma/Services/Pages/SmartGate.aspx>.

Challenge.ma

Le contrôle désormais externalisé



La refonte du système de contrôle des produits industriels à l'importation vient de franchir aujourd'hui une étape importante avec le lancement de l'externalisation du contrôle.

Le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique a signé, ce lundi 16 décembre, à Casablanca, des conventions avec trois organismes d'inspection pour la délégation du contrôle de la conformité des produits industriels importés. Ces entreprises ont été retenues sur la base d'un appel à manifestation d'intérêt, lancé en avril 2018, et d'un cahier de charges fixant leurs obligations.

L'externalisation des opérations du contrôle à l'import qui s'opérera sous la supervision étroite du Ministère, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la loi n° 24.09 relative à la sécurité des produits et des services

et conformément à l'arrêté n° 3873-13 du 22 safar 1435 (26 décembre 2013) relatif à l'agrément des organismes d'évaluation de la conformité.

A cette occasion, Moulay Hafid Elalami a souligné que « cette démarche a pour objectif d'assurer une meilleure protection du consommateur, une plus grande fluidité dans les opérations d'importation des produits industriels et une concurrence loyale entre les opérateurs. Elle permet, en outre, au Ministère de mieux se consacrer à la supervision et surveillance du marché et contribue à l'amélioration de la qualité du service public et de l'attractivité du Maroc en matière d'investissements étrangers ».

Les importateurs de produits industriels soumis au contrôle à l'origine seront tenus de fournir des certificats de conformité délivrés par ces organismes pour les

produits déclarés à l'importation et soumis au contrôle réglementaire, dès le 1er février 2020, date de lancement du nouveau système. Toutes les procédures à l'importation continueront à être opérées à partir de la plateforme PORTNET. Toutefois, les importateurs de produits contrôlés à l'origine devront obligatoirement préciser, lors du dépôt de leur dossier d'importation au niveau de la plateforme Portnet, l'organisme qui leur aura délivré le certificat de conformité.

Pendant une période de transition qui s'étalera jusqu'au 20 avril 2020, les importateurs pourront continuer à soumettre leurs importations au contrôle au

Maroc pour les produits de leur choix.

Il est à rappeler que la refonte du système de contrôle des produits industriels a été entamée par le Ministère en 2017 à travers la dématérialisation du contrôle à l'import et l'amélioration des process et ce, pour mettre en place un nouveau dispositif de contrôle moderne et plus efficace, en phase avec les préoccupations du Ministère en matière de protection du consommateur et avec les attentes des opérateurs économiques.



البيضاء. توقيع ثلاث اتفاقيات لتفويض مراقبة المطابقة للمنتجات الصناعية المستوردة



المنتجات الخاضعة للمراقبة في المنشأ تحديد، خلال تقديم ملف الاستيراد الخاص بهم في منصة Portnet، الجهة التي ستصدر لهم شهادة المطابقة.

وخلال فترة انتقالية تستمر إلى غاية 20 أبريل 2020، سيكون بإمكان المستوردين مواصلة إخضاع وارداتهم للمراقبة في المغرب للمنتجات التي يختارونها. و بإمكان هيئات التفتيش، التي تم اختيارها بناء على طلب العروض، والذي تم إطلاقه في أبريل 2018، ودفتر التحملات المحدد لالتزاماتهم، التدخل وفقا لمخطط مختلط يسمح بمواصلة تطوير البنية التحتية للمراقبة المغربية.

ويتعلق الأمر بنقطة المراقبة في المواقع الحدودية للمملكة المتعلقة بقطع غيار السيارات (الإطارات، البطاريات، بطانات الفرامل، الزجاج، عناصر التصفية، كابل التحكم الميكانيكي)، منتجات البناء (بلاط السيراميك، الإسمنت)، أوراق العزل المائي، المنتجات الصحية، الصنابير، البلاستيك، الألواح الخشبية، أجهزة الغاز (سخانات الغاز، سخانات المياه بالغاز)، قضبان الأسلاك والصلب المقوى بالخرسانة، منتجات ملابس غير ملابس العمل، المنتجات الكهربائية (شواحن الهواتف المحمولة، قواطع الدائرة)، البطانيات، والسجاد، ومواد التنجيد، وحفاضات الأطفال. ويوفر هذا المخطط أيضا إمكانية المراقبة في بلدان المنشأ بالنسبة لبقية المنتجات الصناعية

وقعت وزارة الصناعة والتجارة والاقتصاد الأخضر والرقمي، اليوم الإثنين، في الدار البيضاء، اتفاقيات مع ثلاث هيئات لتفويض مراقبة المطابقة للمنتجات الصناعية المستوردة.

AA وهكذا، سيكون على مستوردي المنتجات الصناعية الخاضعة للمراقبة في المنشأ تقديم شهادات المطابقة الصادرة عن هذه الهيئات للمنتجات المصرحة للاستيراد والخاضعة للمراقبة التنظيمية، اعتبارا من فاتح فبراير 2020، تاريخ إطلاق النظام الجديد.

ويندرج تفويض عمليات مراقبة الاستيراد، والتي ستتم تحت إشراف دقيق للوزارة، في إطار تنفيذ القانون رقم 24.09 المتعلق بسلامة المنتجات والخدمات ووفقا للمرسوم رقم 13-3873 بشأن الترخيص لهيئات تقييم المطابقة.

وبهذه المناسبة، أكد وزير الصناعة والتجارة والاقتصاد الأخضر والرقمي، مولاي حفيظ العلمي، أن «هذا النهج يهدف إلى ضمان حماية أفضل للمستهلك، وسيولة أكبر في عمليات استيراد المنتجات الصناعية والمنافسة العادلة بين المنعشين».

وأضاف أن هذا النهج «يسمح أيضا للوزارة للإشراف بشكل أفضل على السوق ومراقبته ويساهم في تحسين جودة الخدمة العمومية وجاذبية المغرب من حيث الاستثمار الأجنبي».

وسيستمر تنفيذ جميع إجراءات الاستيراد انطلاقا من منصة PORTNET، علما أنه يتعين على مستوردي

Challenge

Blockchain : les exportateurs marocains s'y intéressent



La transformation digitale est aujourd'hui une étape indispensable pour les entreprises, et notamment pour celles opérant dans le commerce international. Dans ce processus, la technologie de la Blockchain s'impose comme outil indispensable pour gagner en compétitivité. Ainsi, pour mieux cerner les opportunités et les inconvénients de cette technologie, l'ASMEX et BMCE Bank of Africa ont organisé une rencontre au profit des exportateurs.

Avec l'accélération induite par les nouvelles technologies, les entreprises doivent opérer des transformations pour être compétitives afin de pouvoir maintenir leur part de marché. Dans ce contexte, optimiser les coûts devient un impératif catégorique pour les entreprises. Cela l'est davantage pour celles opérant dans le commerce international, à cause de l'importance des coûts liés à la logistique. D'où tout l'intérêt

de la technologie Blockchain, selon les experts.

Pour mieux comprendre les avantages de cette technologie et ses gains pour les exportateurs marocains, BMCE Bank of Africa et l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX) ont conjointement organisé une rencontre le 18 décembre à Casablanca ayant réuni un parterre de spécialistes, d'experts nationaux et internationaux, de banquiers, et d'opérateurs marocains. Placée sous le thème « Blockchain : menaces ou opportunités sur le commerce extérieur national ? », cette conférence-débat a permis aux opérateurs de mieux cerner les opportunités aussi bien que les menaces de cette technologie. Selon les spécialistes, la blockchain offre une ribambelle de solutions pour les exportateurs marocains.

« On sait aujourd'hui que 20% des coûts

inhérents au traitement administratif sont liés aux coûts fret maritime. Avec la blockchain, il y a un gain immédiat sur ces coûts. A la BMCE Bank of Africa, nous travaillons sur plusieurs solutions. Banque de référence dans le commerce extérieur et précurseur dans la dématérialisation, BMCE Bank of Africa a été la première banque à proposer le paiement des droits de douane en dématérialisant la quittance et la fiche de liquidation », a souligné Mamoun Taheri Joutei, directeur du Centre d'intelligence économique de BMCE Bank of Africa. « Nous proposons à travers nos plateformes digitales, le traitement de toutes les opérations de commerce extérieur ainsi que diverses solutions performantes à nos clients via des parcours multicanaux et de services à haute valeur ajoutée visant à optimiser l'expérience client », a-t-il ajouté.

Pour Aziz Mantrach, Vice-président de l'ASMEX, et président de la commission Logistique, la technologie Blockchain doit devenir l'allié des exportateurs. « L'objectif de l'ASMEX est d'anticiper les nouveaux changements qu'impose cette transformation, de répondre aux préoccupations du secteur et des pouvoirs publics pour avoir une véritable feuille de route sur la mise en œuvre de cette technologie dans les années à venir », a-t-il fait savoir. Hassan Sentissi, président de l'ASMEX a renchéri en soulignant, dans son message, qu'il est important pour l'association de sensibiliser les exportateurs marocains et tout l'écosystème du commerce extérieur national aux nouvelles tendances et aux dernières innovations qui influent directement sur leur activité.

Toutefois, même si tous les intervenants ont loué les bienfaits de la blockchain pour le

commerce international, Jalal Benhayoun, Directeur de Portnet S.A, a émis certaines réserves. « Aujourd'hui, on parle de la blockchain comme une solution à tout, comme la technologie qui va résoudre toute situation. La blockchain, pour nous, est une technologie comme toutes les autres technologies ayant des points forts mais aussi des inconvénients. Je pense que lorsqu'on doit faire le choix d'une technologie aujourd'hui, on doit prendre en compte plusieurs aspects par rapport à l'efficacité, aux coûts, à l'environnement... », a-t-il fait remarquer, ajoutant que cette technologie a ses failles qu'il faudrait prendre en compte. Jalal Benhayoun a, toutefois, précisé que la blockchain intéresse bien Portnet S.A.

« Nous sommes sur plusieurs initiatives avec divers partenaires nationaux et internationaux. Quand on veut aller vers la blockchain, la première question à se poser c'est : est-ce qu'on a un problème de confiance ? C'est une technologie qui répond à cette problématique. Mais si on est dans une communauté où il n'y a pas de problème de confiance, investir dans la blockchain n'a pas vraiment d'intérêt », a-t-il soutenu. Pour rappel, le cabinet international IDC a prévu un investissement de 2,1 milliards de dollars dans la blockchain dans le monde entier en 2018, dont un tiers par le secteur financier.

MAROC DIPLOMATIQUE

L'INFORMATION QUI DÉFIE LE TEMPS

BLOCKCHAIN : une technologie d'avenir pour les exportateurs marocains



« Blockchain : menaces ou opportunités sur le commerce extérieur national ? » est le thème de la conférence-débat organisée, mercredi 18 décembre, à Casablanca, par l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX) et BMCE Bank Of Africa, en présence des experts internationaux, d'institutionnels et d'opérateurs économiques de premier rang.

Quel est l'impact de ce système sur le commerce extérieur ? Que signifie la Blockchain pour l'Afrique ? Est ce qu'il y a déjà un cadre légal des transactions assurées par la Blockchain ? Une série d'interrogations ont suscité l'intérêt des participants sur l'introduction de ce système dans les différentes transactions

commerciales et maritimes au Maroc.

A l'issue de cet événement, L'ASMEX et la BMCE ont sensibilisé les exportateurs et tout l'écosystème du commerce extérieur national autour de Blockchain. Cette technologie constitue une solution qui a révolutionné le domaine de la logistique et du commerce international. C'est un système qui permet aux exportateurs de minimiser le temps et les coûts de leurs transactions. Mais, pourrait-elle marcher au Maroc ?

Dans son discours, M. Aziz Mantrach, Vice-Président de l'ASMEX, Président de la Commission Logistique et Président de l'Association Marocaine des Agents Maritimes (APRAM) a indiqué que cette

technologie s'impose de plus en plus comme une solution robuste et efficace. « C'est une solution qui répond à la question de la confiance » a-t-il ajouté.

De son côté, Jalal Benhayoun le DG du PORTNET voit que la technologie Blockchain n'est pas efficiente en terme d'environnement et en terme de stockage. « C'est une menace si on n'a pas une stratégie claire, car on ne peut pas modifier le système si on trouve une erreur. Comme on le sait tous, Il n'existe pas un système

parfait, on risque toujours d'avoir des bugs et des modifications.» a-t-il signalé.

Par ailleurs, M. Mamoun Taheri Joutei, Directeur du Centre d'intelligence économique de BMCE Bank of Africa, a indiqué que la Blockchain s'intéresse à de nombreux métiers, à savoir, "les métiers de tiers de confiance (Banques, notaires, assurances,...), des transports, de la santé,...etc".

La blockchain intéresse davantage les exportateurs



La transformation digitale est aujourd'hui une étape indispensable pour les entreprises, et notamment pour celles opérant dans le commerce international. Dans ce processus, la technologie de la Blockchain

s'impose comme outil indispensable pour gagner en compétitivité. Pour mieux cerner les opportunités et les inconvénients de cette technologie, l'ASMEX et BMCE Bank of Africa ont organisé une rencontre au

profit des exportateurs.

Avec l'accélération des nouvelles technologies, les entreprises doivent opérer des transformations pour pouvoir être compétitives, afin de pouvoir maintenir leurs parts de marché. Dans ce contexte, optimiser les coûts devient un impératif catégorique pour les entreprises. Cela l'est davantage pour celles opérant dans le commerce international, à cause de l'importance des coûts liés à la logistique. D'où tout l'intérêt de la technologie Blockchain.

Pour mieux comprendre les avantages de cette technologie et ses gains pour les exportateurs marocains, BMCE Bank of Africa et l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX), ont conjointement organisé une rencontre le 18 décembre à Casablanca. Cette rencontre a réuni un parterre de spécialistes, d'experts nationaux et internationaux, de banquiers, et d'opérateurs marocains. Placée sous le thème « Blockchain : menaces ou opportunités sur le commerce extérieur national ? », cette conférence-débat a permis aux opérateurs de mieux cerner les opportunités aussi bien que les menaces de cette technologie. Selon les experts, la blockchain offre une ribambelle de solutions pour les exportateurs marocains.

« On sait aujourd'hui, que 20% des coûts inhérents au traitement administratif sont liés au fret maritime. Avec la blockchain, il y aura un gain immédiat. Nous, à la BMCE Bank of Africa, nous travaillons sur plusieurs solutions. Banque de référence dans le commerce extérieur et précurseur dans la dématérialisation, BMCE Bank of Africa a été la première banque à proposer le paiement des droits de douane en

dématérialisant la quittance et la fiche de liquidation», a souligné Mamoun Tahri Joutei, directeur du Centre d'intelligence économique de BMCE Bank of Africa. « Nous proposons à travers nos plateformes digitales, le traitement de toutes les opérations de commerce extérieur, ainsi que diverses solutions performantes à nos clients via des parcours multicanaux et de services à haute valeur ajoutée visant à optimiser l'expérience client », -a-t-il ajouté.

Sensibiliser les opérateurs

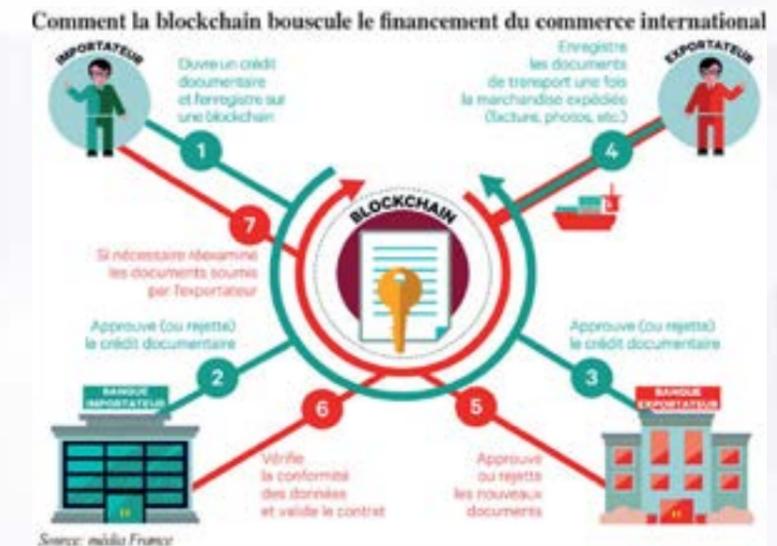
Pour Aziz Mantrach, Vice-Président de l'ASMEX, et Président de la commission Logistique, la technologie Blockchain doit devenir l'allié des exportateurs. « L'objectif de l'ASMEX est d'anticiper les nouveaux changements qu'impose cette transformation, de répondre aux préoccupations du secteur et des pouvoirs publics pour avoir une véritable feuille de route sur la mise en œuvre de cette technologie dans les années à venir », a-t-il fait savoir. Hassan Sentissi, président de l'ASMEX a renchéri en soulignant, dans son message, qu'il est important pour l'association de sensibiliser les exportateurs marocains et tout l'écosystème du commerce extérieur national, aux nouvelles tendances et aux dernières innovations qui influent directement sur leur activité. Toutefois, même si tous les intervenants ont loué les bienfaits de la blockchain pour le commerce international, Jalal Benhayoun, Directeur de Portnet S.A, a émis certaines réserves.

« Aujourd'hui, on parle de la blockchain comme une solution à tout, comme la technologie qui va résoudre toute situation. La blockchain, pour nous, est une technologie comme toutes les autres

technologies ayant des points forts, mais aussi des inconvénients. Je pense que lorsqu'on doit faire le choix d'une technologie aujourd'hui, on doit prendre en compte plusieurs risques par rapport à l'efficacité, aux coûts, à l'environnement», a-t-il fait remarquer, ajoutant que cette technologie a aussi ses failles. Jalal Benhayoun a, toutefois, précisé que la blockchain intéresse bien Portnet S.A. «Nous sommes sur plusieurs initiatives avec plusieurs partenaires nationaux et internationaux. Quand on veut aller vers la blockchain, la première question à se poser c'est : est-ce qu'on a un problème de confiance ?

C'est une technologie qui répond à cette problématique. Mais si on est dans une communauté où il n'y a pas de problème de confiance, investir dans la blockchain n'a pas vraiment d'intérêt», a-t-il soutenu. Pour rappel, le cabinet international IDC a prévu un investissement de 2,1 milliards de dollars dans la blockchain dans le monde entier en 2018, dont un tiers par le secteur financier.

Commerce extérieur/Blockchain: Les multiples challenges à relever



Le patron de PortNet établit une cartographie des risques

Désintermédiation, simplification, optimisation des process... les enjeux

De nombreuses banques testent le traitement de leurs crédits documentaires, rouage essentiel du financement du commerce international, via la technologie blockchain. Les établissements bancaires comptent ainsi réduire les durées des transactions, les coûts et risques associés

La blockchain présente un intérêt majeur pour les exportateurs marocains. Cependant, les ardeurs d'opérateurs-clés comme PortNet semblent freinées par les problématiques sécuritaires, suite à de récents scandales et affaires de délinquance financière.

«Nous sommes sur plusieurs initiatives avec des partenaires et regardons cette

technologie de très près au niveau de PortNet. Mais il faut préciser que la blockchain répond en premier lieu à la problématique de confiance entre acteurs d'une plateforme. S'il n'y a pas de problèmes liés à l'identité des acteurs intervenants dans un processus, il n'y a pas d'intérêt à investir», explique Jalal Benhayoun, DG de PortNet(1).

La technologie étant basée sur la distribution du stockage, «acceptons-nous que nos données soient stockées chez d'autres, même si elles sont cryptées? Acceptons-nous le risque que quelqu'un puisse casser ce cryptage et accéder à nos données? Il faut décider en connaissance de cause. Tous ces aspects doivent être analysés», explique le patron du guichet unique du commerce extérieur.

Autre risque et non des moindres: l'on ne peut pas modifier les données remontées,

donc pas droit à l'erreur, notamment lors d'envoi de doublon. S'y ajoute la non-prise en compte du droit à l'oubli, comme la possibilité pour un individu de demander le retrait de certaines informations qui pourraient nuire à son institution ou ses produits et services.

Le risque de bug figure également dans la cartographie des risques. «En cas de bug, la seule solution est de remplacer toute la chaîne (hard force). Nous sommes forcés d'utiliser cette technologie, mais il faut juste mettre les garde-fous pour que l'usage soit un succès», recommande Benhayoun.

L'intérêt de la technologie blockchain est de décentraliser la chaîne de confiance, simplifier les opérations de financement du commerce international grâce à des registres distribués (plus connu sous le nom de ledger/livre comptable) (voir aussi notre analyse dans le spécial Digital publié dans notre édition n° 5657 du 18/12/2019).

Il y a cependant de multiples challenges à relever. Parmi eux figurent le cadre légal pour approuver les transactions, l'automatisation des contrats (smart contrat). S'il y a plusieurs blockchains, il faut qu'elles puissent communiquer entre elles. «Il faut également un consensus des autorités portuaires et douanières internationales pour standardiser l'information à remonter», explique Adil Raissouni, responsable Etudes et Développement SI à TangerMed SA.

La blockchain apporte une dimension fondamentalement «disruptive», à savoir la possibilité de se passer d'intermédiaires (banques pour la monnaie et les actifs financiers, notaires pour les actes notariés). Dans un rapport récent, l'Institut royal

des études stratégiques (IRES) parle de risque important pour le secteur bancaire: «ses potentialités sont probablement déstabilisantes, en particulier du fait de son potentiel de désintermédiation».

En sa qualité de président de l'Association des freight forwarders du Maroc (AFFM), Rachid Tahri soulève la question de la pérennité des métiers d'intermédiaires: «Garderons-nous les mêmes ressources humaines? Est-ce que des métiers vont disparaître?» Le président de l'AFFM admet tout de même que «la technologie pourrait être utile au niveau de la rapidité et la célérité de traitement (remboursement) des dommages».

Pour Mamoun Taheri Joutei, directeur du Centre d'intelligence économique de BMCE: «L'impact de cette technologie se fera sentir dans notre quotidien à partir de la fin des années 2020. Il est pour l'heure prématuré d'imaginer ce que sera la blockchain de demain». Malgré qu'elle ne soit pas encore mature, la blockchain est déjà réelle, notamment au port d'Anvers (Belgique).

La plateforme portuaire belge utilise différentes blockchains pour traiter une variété de problèmes liés à la logistique portuaire. Cependant, la mise en place requiert des investissements lourds. L'intérêt de la technologie réside dans l'optimisation des process et l'efficacité des échanges extérieurs.

«Si techniquement nous arrivons à automatiser le traitement administratif des documents commerciaux lié au fret maritime, le gain immédiat sera de l'ordre de 20% en termes de coûts», explique Mamoun Taheri Joutei.



Procédures douanières

La dématérialisation progressive du Bon à délivrer enclenchée le 3



Le processus de la dématérialisation des procédures douanières se poursuit. Ainsi, l'Administration des douanes a décidé de généraliser progressivement la dématérialisation du Bon à Délivrer (BAD) à partir du 3 février prochain. A noter qu'un nouveau circuit de création et d'échange électronique des BAD via PortNet a été « implémenté et testé de concert avec la profession » et ce, dans, « dans la perspective de simplification de cette procédure », note la Douane dans une nouvelle circulaire. Ce nouveau circuit permet la création automatique des BAD émis, à partir des déclarations sommaires et états de dépotage des marchandises par les opérateurs concernés. Il s'agit des agents maritimes, les commissionnaires de transport autorisés (freight forwarders) et les exploitants des magasins et aires de dédouanement (MEAD). La décision de généralisation de la dématérialisation

du BAD a été prise suite aux « résultats concluants des tests effectués » de ce nouveau service en ligne.

Ainsi, à partir de la date mentionnée, les BAD émis par les opérateurs cités doivent être « impérativement » transmis via le canal d'échange mis en place, prévient la Douane. La mesure concerne dans une première étape l'échange des BAD couvrant les envois objet des déclarations sommaires et états de dépotage (envois manifestés) enregistrés dans tous les bureaux portuaires à l'exception du bureau de Tanger-Med et des états de dépotage enregistrés par les exploitants des MEAD.



Presse écrite

LA VIE **éco**

Commerce extérieur: le «Bon à délivrer» passe en mode digital dès le 3 février prochain

Dans une nouvelle circulaire diffusée ce jeudi 26 décembre, l'Administration des douanes et impôts indirects (ADII) annonce un nouveau circuit de création et d'échange électronique des Bons à délivrer (BAD) via PortNet. Implémenté et testé de concert avec les différents acteurs de l'écosystème du commerce extérieur, le nouveau circuit permet la création automatique des BAD émis à partir des déclarations sommaires et états de dépotage des marchandises, par les opérateurs suivants:

- Les agents maritimes;
- Les commissionnaires de transport autorisés (freight forwarders);
- Les exploitants de MEAD

Commerce extérieur. PortNet: le fret aérien passe en mode digital

Suite aux résultats concluants des tests effectués, il a été décidé de généraliser progressivement le circuit dématérialisé du BAD et ce, à compter du 3 février 2020, poursuit la même source. A partir de cette date, les BAD émis par les opérateurs

précités, doivent être impérativement transmis via le canal d'échange mis en place, insiste ladite circulaire.

Dans une première étape, la mesure concerne l'échange du BAD couvrant les envois objet:

- Des déclarations sommaires et états de dépotage (envois manifestés) enregistrés dans tous bureaux portuaires à l'exception du bureau de Tanger Med;
- Des états de dépotage enregistrés par les exploitants de MEAD.

A terme, la délivrance de la mainlevée des déclarations en détail couvrant les envois concernés sera subordonnée à la réception du BAD électroniquement via PortNet.

Enfin, jusqu'à ce qu'il soit décidé autrement, le titre de transport continue à être téléchargé et annexé à la déclaration en détail à la quelle il se rapporte.

COMMERCE EXTÉRIEUR

La dématérialisation des processus d'importation des équipements de télécommunications enclenchée



A partir du 29 juillet, les importateurs des équipements de télécommunications auront la possibilité de traiter, de façon dématérialisée, leurs de-

mandes auprès de l'ANRT. Et ce, en vue d'obtenir l'agrément des équipements et des télécommunications. Ce processus de dématérialisation sera opéré à travers

Portnet, guichet national des procédures du commerce extérieur. La plate-forme d'agrément est disponible 24h/24 et 7 j/7. Elle est le fruit d'un partenariat entre Portnet, l'ADD et l'ANP. Ce service vise à permettre aux acteurs d'anticiper le processus d'importation. Cette solution contribue également à améliorer l'efficacité des services d'agrément et à garantir plus de proximité avec les entreprises ■

L'Economiste 15/08/2019

• Télécoms: L'ANRT dématérialise les agréments

A partir de fin juillet dernier, les importateurs des équipements ont la possibilité de traiter, de façon dématérialisée, leurs demandes auprès de l'ANRT en vue de l'agrément des équipements télécoms. Ce processus de dématérialisation sera opéré par le biais de Portnet. La plateforme d'agrément, adaptée et développée sur Portnet, sera disponible 24h/7J, et mise en place par le régulateur. Ce nouveau service permet aux importateurs de vérifier si un équipement est déjà agréé ou s'il est dispensé de l'agrément par les services de l'ANRT. Il permet aussi de suivre l'état d'avancement des demandes (nouvel agrément, autorisation d'importation, dispense d'agrément...). *A.R.*

ENTREPRISES

Télécoms: L'ANRT dématérialise les agréments

- PortNet héberge la plateforme
- Le guichet unique étend son périmètre

LES importateurs d'équipements télécoms peuvent pousser un soupir de soulagement. Depuis début août, ils peuvent adresser, de façon dématérialisée, leurs demandes d'agrément via la plateforme PortNet (www.portnet.ma). «Le nouveau service permet de vérifier si un équipement est déjà agréé ou s'il est dispensé de l'agrément par les services de l'ANRT. Il permet aussi d'établir, d'envoyer et de suivre l'état d'avancement des demandes (nouvel agrément, autorisation d'importation, dispense d'agrément), explique-t-on auprès de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT). Les importateurs se bousculent déjà sur le portail. Depuis que le service est effectif, plusieurs agréments ont déjà été accordés, précise-t-on auprès de PortNet. L'ouverture du service à d'autres acteurs est en cours

d'examen et devait être possible à partir d'octobre prochain. La procédure concerne également les débrades relatives aux équipements dispensés de l'agrément de l'AN-

de la demande, récupération de l'agrément de façon électronique... S'y ajoute le fait que les importateurs n'auront plus besoin d'aller jusqu'à Rabat pour accomplir les

l'anticipation jusqu'au bout, ne pas faire la demande d'agrément à la dernière minute, fait valoir Jalal Benkayoum, DG de PortNet. Etant dans sa phase transitoire, l'ANRT laisse encore la possibilité aux opérateurs économiques non avisés de réaliser physiquement leurs demandes d'agrément. Jusqu'à quand? Aucune échéance n'est indiquée pour l'instant.

Les échanges d'informations entre les administrations concernées se feront de façon dématérialisée via la plateforme PortNet. La plateforme, qui est le fruit d'un partenariat entre l'Agence de développement du digital (ADD), l'ANRT, le régulateur télécom ainsi que PortNet, rejoint la vision de chaque partie: PortNet dont le cahier des charges est d'assurer de bout en bout la chaîne logistique de façon dématérialisée. Pour l'ANRT, la démarche colle avec sa stratégie de digitalisation des procédures, impliquée dans la phase de développement, l'Agence de développement du digital (ADD, www.add.gov.ma) a accompagné ce processus conformément à la stratégie adoptée par son conseil d'administration. *M.K.*



La plateforme permet aux importateurs d'éviter les messages en attente, avec tout ce que cela implique en termes de délai de séjour ou paiement de pénalité de stockage. En juillet, le délai moyen de séjour des conteneurs dans les ports marocains s'est établi à 7,2 jours, contre une moyenne de 8,3 jours en 2018.

RT. Elle est disponible 24h/24 et 7J/7. Le régulateur garde la main sur la délivrance des agréments. La nouveauté réside aussi dans le fait que le processus se fait de façon dématérialisée: suivi en temps réel du statut

formulés. D'où un allègement significatif des démarches pour les opérateurs économiques basés à Tanger, Laayoune ou encore Oujda. «L'objectif est de fluidifier les procédures d'import-export, de passer

L'économiste

• Externalisation du contrôle à l'importation des produits industriels

Le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie Verte et Numérique vient de signer des conventions avec trois organismes d'inspection pour la délégation du contrôle de la conformité des produits industriels importés. Les importateurs concernés devront fournir des certificats de conformité délivrés par ces organismes pour les produits déclarés à l'importation et soumis au contrôle réglementaire, dès le 1^{er} février 2020, date de lancement du nouveau système. Les procédures à l'importation continueront à être opérées via Portnet. Il faut, toutefois, obligatoirement préciser, lors du dépôt de dossier d'importation au niveau de la plateforme Portnet, l'organisme qui aura délivré le certificat de conformité. Les importateurs disposeront d'une période de transition jusqu'au 20 avril 2020 pendant laquelle ils pourront continuer à soumettre leurs importations au contrôle au Maroc pour les produits de leur choix. *M.A.B.*

Support TV et Radio

Medi 1 radio

رقمنة خدمات مينائية جديدة لتبسيط عمليات التصدير والاستيراد



وقال إن هذه الخدمات تغطي، من جهة، التجريد المادي للعديد من المساطر المينائية، ومنها على الخصوص التصريح بالإرساليات الثقيلة، والتصريح بالنفايات، وطلب رسو السفن، وبيان نقل البضائع المستوردة، وبيان نقل البضائع المصدرة.

ومن جهة أخرى، فهي تهم تطوير صيغة جديدة للخدمات المقدمة عبر الأنترنت، ومنها التصريح بالبضائع الخطيرة وبالبضائع الخاصة، وكذا التصريح ببيان التصدير.

وأكد البلاغ على أنه «لن يتم ادخار أي جهد لمواجهة الفاعلين الاقتصاديين من أجل الاستفادة من هذه الخدمات الجديدة المرقمنة».

أعلنت الوكالة الوطنية للموانئ و الشبكات الوطنية الوحيد لتبسيط مساطر التجارة الخارجية (بورتنييت)، اليوم الاثنين، أنه تمت رقمنة مجموعة من الخدمات المينائية الجديدة، في خطوة تهدف إلى جعل السلسلة اللوجيستية الخاصة بالتصدير والاستيراد «عملية و مندمجة».

وحسب بلاغ مشترك للجانبين، فإن هذه الخدمات الجديدة، المتوفرة عبر منصة (بورتنييت) منذ منتصف يناير الجاري، تروم تحسين تتبع العمليات في أي وقت، والرفع من القدرة على تسريعها، وتطوير الكفاءات في مجال التخطيط.

وأضاف البلاغ ذاته أن الأمر يتعلق، أيضا، بتبسيط ومواصلة عملية التجرد المادي للمساطر والإجراءات الشكلية المتعلقة بدخول وخروج البضائع.



**Communiqué de presse
L'ANP lance de nouveaux services en ligne via PortNet**

Dans le cadre de la stratégie de transformation numérique des ports qui vise l'amélioration de façon continue la qualité des services rendus aux clients des ports et aux acteurs de la communauté portuaire, l'Agence Nationale des Ports et PortNet, le Guichet Unique National du Commerce Extérieur, lancent une série de nouveaux services, qui apportent une nouvelle fois la preuve de leur engagement pour rendre la supply-chain d'import/ export à la fois pratique, intégrée et digitale.

Les nouveaux services en ligne accessibles via la plateforme PORTNET depuis le 14 janvier 2019 visent l'amélioration de la traçabilité des opérations à tout moment, des capacités d'anticipation et de planification ainsi que la simplification et la poursuite de la digitalisation des procédures et des formalités pour l'entrée ou la sortie des marchandises.

Ce projet de lancement couvre d'un côté, la dématérialisation de plusieurs procédures portuaires à savoir :

- La déclaration des colis lourds ;
- La déclaration des déchets ;
- La demande d'accostage ;

- Le manifeste cabotage import ;
- Le manifeste cabotage export.

Et d'un autre côté, le développement de nouvelles versions des services en ligne suivants :

- La demande d'attribution de poste ;
- La déclaration des marchandises dangereuses ;
- La déclaration des marchandises spéciales ;
- La déclaration du manifeste export.

Ces services pratiques rentrent dans le cadre de la démarche de transformation digitale des ports pilotée par l'Agence Nationale des Ports en partenariat avec PortNet et tous les autres acteurs de la communauté portuaire au service des exportateurs et des importateurs. Et dans ce sens, aucun effort ne sera ménagé pour accompagner les opérateurs économiques dans l'appropriation de ces nouveaux services



بيان صحفي

الوكالة الوطنية للموانئ تطلق مجموعة من الخدمات الالكترونية المينائية عبر بورتنت

- الإعلان عن البضائع الخاصة؛
 - الإعلان عن بيانات التصدير.
- وتعتبر هذه الخدمات العملية جزء من استراتيجية التحول الرقمي للموانئ التي تقودها الوكالة الوطنية للموانئ بالشراكة مع بورتنت وجميع الشركاء الفاعلين في مجتمع الموانئ كخدمة للمصدرين والمستوردين. وفي هذا الصدد، لن يدخر أي جهد لدعم الشركات من أجل تبني هذه الخدمات الالكترونية المينائية الجديدة.
- المزيد من المعلومات المرجو الإتصال عبر:
الهاتف: +212 520 473 106
أو البريد الإلكتروني: relkhamlichi@portnet.ma
- كجزء من استراتيجية التحول الرقمي للموانئ التي تهدف إلى التحسين المستمر لجودة الخدمات المقدمة لزبائن الميناء والمجتمع المينائي، تعلن كل من الوكالة الوطنية للموانئ وبورتنت، الشبكات الوطنية لتبسيط مساطر التجارة الخارجية، عن سلسلة من الخدمات الالكترونية المينائية الجديدة، مما يدل عن التزامهما بجعل سلسلة التوريد للاستيراد والتصدير عملية ومتكاملة ورقمية.
- وتهدف الخدمات الإلكترونية الجديدة المتوفرة عبر منصة بورتنت منذ 14 من يناير 2019 إلى التحسين من التتبع المستمر للعمليات، التوقع والتخطيط وكذا تبسيط ومتابعة رقمنة الإجراءات والمساطر المتعلقة بدخول أو خروج البضائع.
- كما يغطي هذا المشروع، من جهة، رفع الطابع المادي عن العمليات التالية:
- الإعلان عن الطرود الثقيلة؛
 - الإعلان عن النفايات؛
 - طلبات الرسو للسفن؛
 - بيانات التصدير الخاصة بالملاحة الساحلية؛
 - بيانات الاستيراد الخاصة بالملاحة الساحلية.
- ومن جهة أخرى، تحديث الخدمات الالكترونية التالية:
- طلبات تخصيص الأماكن لرسو للسفن؛
 - الإعلان عن البضائع الخطيرة؛

La communauté portuaire de Casablanca lance une solution de programmation électronique pour l'enlèvement des conteneurs du port

Soucieuse d'améliorer de façon continue la qualité des services rendus aux clients du Port, l'Agence Nationale des Ports annonce le lancement via le Guichet Unique National des Procédures du Commerce Extérieur, PORTNET, d'une nouvelle solution de programmation électronique pour l'enlèvement des conteneurs des terminaux du port de Casablanca. Celle-ci permet d'assurer une meilleure gestion des prises de rendez-vous entre, d'une part, l'importateur ou son déclarant et, d'autre part, l'opérateur du terminal portuaire.

Le nouveau service sera opérationnel dès le 1er mars 2019 en mode pilote au niveau du port de Casablanca et sera progressivement généralisé auprès de ses terminaux.

La programmation via PortNet de la prise de rendez-vous de sortie des conteneurs à l'import s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris par la communauté portuaire pour renforcer l'intégration et la performance du transit portuaire.

Concrètement, la prise de rendez-vous pourra se faire à distance via PortNet entre l'importateur ou son déclarant et l'opérateur du terminal portuaire. Outre la date et le créneau horaire, la demande permet de préciser les numéros des conteneurs, le mode de transport, etc. L'opérateur de terminal sera en mesure de statuer sur la proposition de rendez-vous et communiquer la confirmation de prise en charge au client concerné qui pourra bénéficier d'une priorisation dans le traitement de sortie de sa marchandise par le terminal quand il se présentera au RDV convenu.

Le dernier né du programme SMART PORT lancé par l'ANP, contribuera progressivement à réduire les files d'attente et permettra de fluidifier davantage les accès et la circulation vers et dans la zone portuaire. Il a l'avantage d'apporter une plus grande visibilité aux opérateurs du commerce extérieur qui peuvent ainsi mieux anticiper et optimiser la planification des opérations de sortie de marchandises des enceintes portuaires. Les transporteurs et les opérateurs de terminaux ont tout à gagner de ce service lequel doit se traduire par un gain de temps substantiel et, par conséquent, une réduction des coûts associés à l'enlèvement des marchandises.

A propos de PortNet :

Le Guichet Unique National PortNet compte à ce jour plus de 37 000 clients et offre ses services dématérialisés à une communauté de plus de 43 000 usagers sur l'ensemble du territoire national. La plateforme collaborative PortNet, devenue une référence internationale et un accélérateur incontournable de l'intégration de la communautaire de la chaîne logistique, portuaire et régaliennne du commerce transfrontalier du Maroc, a d'abord été déployée en 2011, par l'Agence Nationale des Ports. Elle a été ensuite généralisée par PORTNET S.A. à tous les ports commerciaux gérés par l'ANP et aux autres processus logistique et du commerce transfrontalier depuis 2012. PortNet consolide ainsi progressivement son positionnement en tant que centre d'intelligence communautaire et de ressources informationnelles au service de la compétitivité de l'écosystème de la logistique et du commerce.



بلاغ صحفي ميناء الدار البيضاء يطلق خدمة إلكترونية جديدة «لبرمجة مواعيد إستلام الحاويات عبر منصة «بورتنت»

أو رفضه، مع التعليق، إلى العميل المعني بالطلب، وهذا ما يمكن الطرفين من تدبير أمثل للطلبات وربح الوقت بالإعتماد على نظام الأولوية والاستباقية في الإعداد لمعالجة المواعيد المتفق عليها.

وستساهم هذه الخدمة الجديدة المندرجة في إطار برنامج الموانئ الذكية الذي أطلقتها الوكالة الوطنية للموانئ في تقليص آجال الإنتظار تسهيل مرور الشاحنات في محيط الميناء كما أنها ستتمكن الفاعلين الإقتصاديين من الإستفادة من النجاعة والاستباقية في عمليات تخطيط استلام البضائع وخفض الكلفة المرتبطة باستخلاصها ونقلها.

معطيات حول « بورتنت » :

للتذكير فإن الشباك الوطني الوحيد لتبسيط مساطر التجارة الخارجية «بورتنت» الذي يوفر خدماته الامادية لأكثر من 37000 ألف وأكثر من 43000 من المرتفقين على صعيد المملكة، تم إنشاؤه في 2011 بمبادرة الوكالة الوطنية للموانئ ليتم تعميم العمل بخدماته تدريجيا على جميع الموانئ التجارية التابعة للوكالة ليضمحل جل سلاسل قيم اللوجستيك والتجارة عبر الحدود. وبشراكة مع كل الفاعلين، تتعزز مكانة هذه المنصة تدريجيا كلبنة أساسية لدعم القدرة التنافسية للبيئة الوطنية للتجارة واللوجستيك.

في إطار عملها الدائم للتحسين المستمر لجودة الخدمات المقدمة لعملاء الميناء، تعلن الوكالة الوطنية للموانئ عن إطلاق خدمة إلكترونية جديدة لبرمجة مواعيد خروج الصناديق الحديدية من ميناء الدار البيضاء عبر المنصة التشاركية للشباك الوطني الوحيد لتبسيط مساطر التجارة الخارجية «بورتنت». وستمكن هذه الخدمة المبتكرة من ضمان إدارة مثلى لكل عمليات حجز مواعيد خروج البضائع التي تتم بين المستوردين أو عملاء التخليص الجمركي المفوض لهم من جهة ومشغلي المحطات والأرصفة المينائية من جهة أخرى.

وسيبداً الشروع بالعمل بهذه الخدمة الجديدة وتقييمها إعتباراً من فاتح مارس القادم في إطار مرحلة تجريبية على صعيد ميناء الدار البيضاء قبل أن يتم العمل بصفة تشاركية مع كل الفاعلين على تعميمها على محطات الميناء والموانئ الأخرى التابعة للوكالة. وتندرج خدمة البرمجة الإلكترونية التفاعلية لمواعيد خروج الحاويات عبر منصة بورتنت في سيرورة الجهود المبدولة من طرف مكونات المجتمع المينائي للوكالة من أجل تعزيز تكامل وتنافسية القدم اللوجستية للموانئ.

من الناحية العملية، يمكن إجراء طلب المواعيد عن بعد وبصفة لامادية بين المستورد أو المخلص الجمركي ومشغل المحطة المينائية وذلك في كل أيام الأسبوع وعلى مدار الساعة. فبالإضافة إلى التاريخ والفترة الزمنية المرغوب فيهما يسمح طلب الموعد الإلكتروني بتحديد دقيق لكل المعلومات

المتعلقة بالموعد والبضاعة أرقام الحاويات ووسائل النقل، إلخ. كما أنه سيكون بإمكان مشغل المحطة المينائية التفاعل مع الطلب وإرسال تأكيد الموعد

Communiqué de presse

5ème édition de la Conférence Annuelle de Guichet Unique PortNet Du 9 au 11 avril 2019 à la Foire Internationale de Casablanca

Du 9 au 11 avril 2019 à la Foire Internationale de Casablanca, la 5ème édition de la Conférence Annuelle du Guichet Unique PortNet est organisée conjointement avec 3 autres événements d'envergure :

- La 8ème édition du Salon International du Transport et de la Logistique pour l'Afrique et la Méditerranée – Logismed ;

- Le Forum du transport et de la logistique de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) ;

- La 4ème édition des trophées marocains de la logistique « Moroccan Logistics Awards » by AMDL.

Une 5ème édition qui s'inscrit dans la même dynamique de développement des acquis :

L'édition de cette année est placée sous le thème : « Environnement de Guichet Unique Intelligent : Comblent les lacunes en matière de maturité des données et de capacités digitales ». Elle traitera des enjeux de la maturité digitale et de la valorisation des données pour le développement d'une chaîne de valeurs de commerce intégrée et inclusive, via des Guichets Uniques performants, agiles et hautement sécurisés, en faisant porter les points de vue d'intervenants de différents horizons.

Cette manifestation connaîtra la participation des organisations internationales et des différentes régions du Royaume et du monde. Elle s'intéressera particulièrement au rôle des plateformes communautaires et des guichets uniques dans l'amélioration de l'efficacité de la Supply Chain, de la compétitivité des pays et de leur aptitude à s'approprier les nouvelles tendances

technologiques en s'appuyant notamment sur l'intelligence collaborative et la maturité de la Data et des capacités digitales.

Cette édition adhère aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'assiste, dans sa vision de mettre les citoyens et les opérateurs économiques au centre de l'intérêt des administrations et des fournisseurs de services publics et privés et créer une dynamique et un nouveau modèle de développement marqué par la prépondérance de l'esprit d'initiative responsable et de l'innovation.

Au programme de ce carrefour d'idées, des panels de débats et des tables rondes animés par des experts nationaux et internationaux, ainsi qu'une panoplie de représentants d'administrations et d'institutions publiques et privées, autour de thématiques en relation avec l'innovation collaborative, l'environnement des affaires, la logistique et la supply chain internationale.

Cette édition, qui réunira plus de 1000 participants, sera également l'occasion pour PORTNET S.A. avec sa communauté de célébrer ses 5 ans d'existence au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international.

4 premières éditions réussies à Casablanca, Marrakech et Rabat :

Les quatre premières éditions ont connu un franc succès et ont rassemblé plus de 2500 participants et de très nombreuses délégations et institutions étrangères, et des intervenants d'horizons divers. Les thématiques abordées avaient suscité des réflexions, des débats et des échanges



Communiqué de presse

d'expériences entre experts, décideurs étatiques et économiques du Maroc et de différentes régions du monde, qui ont abouti à des idées et recommandations pertinentes contenues dans des livres blancs.

A propos de PortNet :

PortNet, un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international.

Le concept de guichet unique au Maroc s'impose aujourd'hui comme étant un modèle de réforme de simplification de procédures en faveur de l'entreprise. Déployée depuis 2011, cette plateforme est un véritable accélérateur de l'intégration de la chaîne logistique du commerce transfrontalier du Royaume.

La spécificité du guichet unique réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité. Ce service a été généralisé à tous les ports commerciaux gérés par l'Agence Nationale des Ports (ANP) ainsi qu'aux autres processus du commerce extérieur dans toutes ses composantes aéroportuaire, régalienn, logistique et financière.

PortNet est ainsi devenu un outil indispensable à l'échange d'informations pour la communauté du commerce extérieur. La plateforme fournit des services intégraux aux membres de cette communauté, en améliorant perpétuellement l'efficacité et la rapidité des formalités avec les administrations.

Outre l'amélioration de la compétitivité, le déploiement d'un tel service est venu répondre aux besoins de bonne gouvernance et de développement

économique. Les retombées sont visibles au Maroc qui a gagné de 2012 à aujourd'hui 42 places dans le Doing Business sur l'axe «commerce transfrontalier». La finalité étant d'apporter des solutions adéquates aux différentes problématiques tout en satisfaisant les attentes des acteurs publics et privés opérant dans l'écosystème portuaire.

PortNet gère aujourd'hui plus de 40 000 usagers du commerce extérieur et intègre plus de trois quarts de la chaîne à l'export. Depuis son déploiement, les délais se sont nettement raccourcis passant de 14 jours à moins d'une semaine engendrant ainsi une optimisation significative des coûts. Plusieurs services ont été généralisés depuis le démarrage de ce guichet unique, notamment ceux relatifs à l'escale automatique automatisée actuellement en zéro papier. Il en est de même pour l'enlèvement dématérialisé de marchandises au niveau de Casablanca et Agadir, ainsi que les titres d'importation et d'exportation. Il a également été procédé au développement de nouvelles solutions communautaires à l'instar du paiement multicanal des services relatifs à l'import et l'export. D'autres services sont en cours de réalisation garantissant ainsi une intégration complète de toute la chaîne logistique.

Une première pour notre pays. Le Maroc vient être élu rapporteur pour la région Afrique du Nord et Moyen Orient MENA au sein de l'organisation onusienne (CEFACT-ONU) : Centre des Nations Unies pour le Facilitation des Procédures Commerciales et le Commerce Électronique, C'est l'une des résolutions de la 25ème assemblée plénière du Centre. Le mandat du pays sera assuré par Jalal BENCHAYOUN, Directeur Général du Guichet Unique National PORTNET et Vice-Président de l'Alliance Africaine pour le Commerce Electronique (AACE). En tant qu'expert de l'UN/CEFACT, Monsieur BENCHAYOUN a initié et dirige l'édition d'une nouvelle recommandation du centre portant sur les principes fondamentaux de l'exploitation des systèmes de guichet unique de commerce.

Le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) est un organe intergouvernemental subsidiaire de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (UNECE), qui sert de centre de coordination au sein du Conseil économique et social des Nations Unies

pour les recommandations en matière de facilitation du commerce et normes commerciales électroniques.

Cet organisme encourage une étroite collaboration entre les gouvernements et les entreprises afin d'assurer l'interopérabilité des échanges d'information entre les secteurs public et privé.

Il a développé :

- La formule-cadre, un standard pour les documents commerciaux des Nations unies ;
- UN/EDIFACT, un standard international pour les échanges électroniques ;
- De nombreuses autres recommandations.

A côté du Maroc, le Sénégal a été élu Rapporteur pour l'Afrique Subsaharienne.

Contact de presse :

E-mail : relkhamlichi@portnet.ma

Tél : +212 520 473 106



Communiqué de presse
Royal Air Maroc et PORTNET S.A. s'allient
pour la promotion et la digitalisation du fret aérien
17/06/2019

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action inscrit dans la convention de partenariat pour la promotion du fret aérien 2016-2020, Royal Air Maroc Cargo « RAM Cargo » et PORTNET S.A. « Guichet Unique National du Commerce Extérieur » ont signé une convention de partenariat visant la mise en place d'un cadre général de collaboration entre les deux parties pour la simplification et l'amélioration des procédures au niveau de l'ensemble des aéroports du Royaume. Cette convention a notamment pour objet la mise en place des échanges de données informatisées entre les parties.

Fidèles à leur démarches d'innovation continue et d'amélioration constante des services offerts aux clients, les deux parties ont pour objectif également, à travers cette convention de renforcer et d'accélérer les efforts de la communauté aéroportuaire pour la promotion et le développement du fret aérien. Ainsi les parties contribueront au renforcement de la sécurité des échanges de données informatisées ainsi qu'à la dématérialisation totale, via PortNet, de l'ensemble des processus liés à la logistique du commerce à l'international par voie aérienne.

En adoptant une démarche de collaboration inclusive avec l'ensemble des acteurs de la communauté aéroportuaire, les deux organismes unissent leurs efforts dans le cadre de ce partenariat, pour la généralisation des services du guichet

unique au fret aérien via la mise en place de la plateforme « E-freight ». Cette plateforme contribuera à la complétude et l'intégration de bout en bout, via PortNet, de la chaîne logistique et du commerce extérieur permettant ainsi d'améliorer la compétitivité des opérateurs économiques aussi bien à l'import qu'à l'export avec pour objectif d'atteindre du zéro papier dans les processus y afférant.

A propos de RAM Cargo :

Royal Air Maroc Cargo est une Business Unit de la compagnie nationale de transport aérien Royal Air Maroc dédiée au transport de fret aérien. Royal Air Maroc Cargo propose le transport des marchandises sur la flotte de Royal Air Maroc en profitant des capacités soute disponibles mais aussi des capacités offertes par un avion Freighter, d'une capacité de 45 tonnes, qui opère tous les jours reliant l'Europe à l'Afrique. L'entité Cargo de RAM dispose de son propre terminal dans lequel sont exécutées les opérations d'import, d'export et de transit. Ce centre de 20 000 m² est doté d'une agence ouverte 7j/7.

RAM Cargo propose à ses clients un large éventail de produits et de services Cargo conçus pour répondre aux particularités de divers secteurs et industries, à travers des solutions de transport adaptées aux exigences de manutention et de délai, afin de répondre aux besoins des clients de manière efficiente et rentable. Pour ce faire, RAM Cargo s'appuie sur un réseau mondial

en expansion permanente, et assure des services directs et réguliers vers plus de 96 destinations dans le monde, dont 10 opérées en Freighter. Ce réseau étendu est également renforcé par des accords interliges avec d'autres compagnies aériennes ainsi qu'à travers des partenariats avec des transporteurs routiers.

A propos de PortNet :

PortNet, un outil au service de la compétitivité de l'économie nationale et des opérateurs du commerce international.

Le concept de guichet unique au Maroc s'impose aujourd'hui comme étant un modèle de réforme de simplification de procédures en faveur de l'entreprise. Déployée depuis 2011, cette plateforme est un véritable accélérateur de l'intégration de la chaîne logistique du commerce transfrontalier du Royaume.

La spécificité du guichet unique réside dans le fait qu'il est un système ouvert sur toutes les entreprises et cible toutes les procédures qui peuvent intéresser l'opérateur économique et servir sa compétitivité. Ce service a été généralisé à tous les ports commerciaux gérés par l'Agence Nationale des Ports (ANP) ainsi qu'aux autres processus du commerce extérieur dans toutes ses composantes aéroportuaires, régaliennes, logistiques et financières.

PortNet est ainsi devenu un outil indispensable à l'échange d'informations pour la communauté du commerce extérieur. La plateforme fournit des services intégraux aux membres de cette communauté, en améliorant perpétuellement l'efficacité et la rapidité des formalités avec les administrations.

Outre l'amélioration de la compétitivité, le déploiement d'un tel service est venu répondre aux besoins de bonne gouvernance et de développement économique. Les retombées sont visibles au Maroc qui a gagné de 2012 à aujourd'hui 42 places dans le Doing Business sur l'axe « commerce transfrontalier ». La finalité étant d'apporter des solutions adéquates aux différentes problématiques tout en satisfaisant les attentes des acteurs publics et privés opérant dans l'écosystème portuaire.

PortNet gère aujourd'hui plus de 44000 usagers du commerce extérieur et intègre plus de trois quarts de la chaîne à l'export. Depuis son déploiement, les délais se sont nettement raccourcis passant de 14 jours à moins d'une semaine engendrant ainsi une optimisation significative des coûts. Plusieurs services ont été généralisés depuis le démarrage de ce guichet unique, notamment ceux relatifs à l'escale automatique automatisée actuellement en zéro papier. Il en est de même pour l'enlèvement dématérialisé de marchandises au niveau de Casablanca et Agadir, ainsi que les titres d'importation et d'exportation. Il a également été procédé au développement de nouvelles solutions communautaires à l'instar du paiement multicanal des services relatifs à l'import et l'export. D'autres services sont en cours de réalisation garantissant ainsi une intégration complète de toute la chaîne logistique.



26 juillet 2019 Dématisation du processus d'agrément des équipements de télécommunications

بلاغ صحفي 26 يوليو 2019 رقمنة مسطرة الموافقة على أجهزة الاتصالات

Les importateurs des équipements de télécommunications auront, à partir du 29 juillet 2019, la possibilité de traiter, de façon dématérialisée, leurs demandes auprès de l'ANRT en vue de l'agrément des équipements de télécommunications.

Fruit d'un partenariat et une collaboration avec PORTNET, l'ADD et l'ANP, ce processus de dématérialisation sera opéré par le biais de PORTNET, guichet national des procédures du commerce extérieur.

La plateforme d'agrément, adaptée et développée sur PORTNET, sera disponible 24H/7J, et mise en place par l'ANRT et la société PORTNET S.A. à cet effet.

Ce nouveau service permet aux importateurs :

- de vérifier si un équipement est déjà agréé ou s'il est dispensé de l'agrément par les services de l'ANRT ;
- d'établir, d'envoyer et de suivre l'état d'avancement de leurs demandes (nouvel agrément, autorisation d'importation, dispense d'agrément).

Ce service vise à dématérialiser, de bout en bout, le processus d'agrément et d'importation des équipements de télécommunications et à permettre aux acteurs concernés d'anticiper le processus d'importation de leurs équipements de télécommunications. Une fois la demande est introduite, l'ANRT est systématiquement saisie dans le cas où l'équipement nécessite son avis préalable et entame son traitement.

Pour les équipements déjà agréés ou dispensés de l'agrément de l'ANRT, le système en informe lors de la saisie des données. Une base de données des équipements agréés ou dispensés d'agrément y est disponible et mise automatiquement à jour.

Avec cette nouvelle solution, l'ANRT, l'ANP, l'ADD et PORTNET S.A. contribuent à améliorer l'efficacité des services d'agrément et à garantir davantage de proximité avec les entreprises.

تهدف هذه الخدمة إلى إضفاء الطابع اللامادي على مجمل عملية الموافقة واستيراد أجهزة الاتصالات، والسماح لأصحاب المصلحة بالتوقع الاستباقي لعملية استيراد أجهزة الاتصالات الخاصة بهم. بمجرد تقديم الطلب، يتم على الفور إخبار الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات إذا كانت الأجهزة تتطلب موافقتها المسبقة. تليها بعد ذلك عملية المعالجة.

يقوم النظام بالإخبار عند إدخال البيانات بخصوص الأجهزة التي تم من قبل الموافقة عليها أو إعفاؤها من هذه العملية. إن قاعدة بيانات الأجهزة متوفرة ويتم تحديثها بطريقة دائمة.

بفضل هذه المسطرة الجديدة، تساهم الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات، الوكالة الوطنية للموانئ، وكالة التنمية الرقمية و بورتنييت في تحسين فعالية خدمات الموافقة والقرب من الشركات.

ابتداءً من 29 يوليو 2019، سيتمكن مستوردو أجهزة الاتصالات من إيداع طلباتهم عن بعد إلى الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات للموافقة على هذه الأجهزة.

هذه العملية هي ثمرة تعاون بين الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات، بورتنييت، وكالة التنمية الرقمية، والوكالة الوطنية للموانئ وسيتم تنفيذها عبر بوابة بورتنييت، الشباك الوطني الوحيد لتبسيط مساطر التجارة الخارجية.

ستكون منصة الموافقة متاحة على مدار الساعة وطوال أيام الأسبوع، حيث تم تعديلها وتطويرها على بورتنييت وإنشائها من طرف الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات وبورتنييت.

تتيح هذه الخدمة الجديدة للمستوردين :

- التحقق مما إذا كانت الأجهزة قد تمت الموافقة عليها بالفعل أو معفاة من الموافقة من قبل الوكالة الوطنية لتقنين المواصلات؛
- إعداد وإرسال ومتابعة طلباتهم (موافقة جديدة، إذن استيراد، إعفاء من الموافقة).



COMMUNIQUE DE PRESSE

Visant le renforcement de la performance du transit portuaire à travers l'amélioration des conditions d'accès et la qualité de service rendu aux usagers du port, l'Agence Nationale des Ports informe la communauté portuaire que l'entrée effective du dispositif de prise de rendez-vous électronique, via le Guichet Unique PortNet, pour l'enlèvement des conteneurs pleins à l'import au port de Casablanca est prévue à partir du lundi 09 Décembre 2019.

Ce nouveau dispositif vise essentiellement :

- La fluidification de la sortie des marchandises du port ;
- La réduction des files d'attente ;
- L'amélioration des conditions de circulation

au niveau du port ;

- L'optimisation de l'utilisation des moyens d'évacuation.

A cet effet, les acteurs portuaires concernés par le trafic de conteneurs pleins à l'import sont invités à prendre toutes les mesures nécessaires pour disposer d'un rendez-vous via la plateforme PortNet avant l'accès des camions au port.

بيان صحفي

في إطار التحسين المستمر لجودة الخدمات المقدمة لعملاء الميناء، تعلن الوكالة الوطنية للموانئ عن دخول الخدمة الإلكترونية لبرمجة مواعيد خروج الصناديق الحديدية من ميناء الدار البيضاء حيز التنفيذ ابتداء من تاسع دجنبر 2019 عبر المنصة التشاركية للشبكات الوطنية الوحيد لتبسيط مساطر التجارة الخارجية «بورتنتيت».

وستساهم هذه الخدمة الجديدة في:

ويعتبر هذا الاجراء نتيجة للجهود المقدمة من طرف جميع الجهات الفاعلة في المجتمع المينائي، ولن تدخر الوكالة الوطنية للموانئ وكذا بورتنتيت أي جهد لدعم الفاعلين الاقتصاديين في السير الناجح لهذا الاجراء الجديد.

• تسريع وتيسير الإجراءات المتعلقة بخروج البضائع من الميناء،

• التخفيف من طوابير ولوج الميناء ومحطاته،

• تسهيل حركة المرور داخل الميناء،

• تحسين استخدام وسائل الإخلاء.

لهذا ففاعلو المجتمع المينائي مدعوون لاتخاذ جميع التدابير اللازمة لبرمجة مواعيد استلام الحاويات عبر منصة بورتنتيت قبل دخول الشاحنة إلى الميناء.

ومن أجل التحقق من المواعيد المبرمجة، قامت

Nous contacter

Enceinte du Port de Casablanca, Bâtiment de la capitainerie,
2^{ème} étage Port de Casablanca, 20000, Casablanca - Maroc

Tél. : +212 520 473 102

Fax : +212 520 473 101

Email : contact@portnet.ma

www.portnet.ma



www.tradesense.ma



PORTNET

الشباك الوطني الوحيد لتبسيط مسالك التجارة الخارجية
GUICHET UNIQUE NATIONAL DES PROCÉDURES DU COMMERCE EXTÉRIEUR